

## TROISIÈME PARTIE.

# OCCIDENT.

---

### FRANCE.

La France et ses souverains ont toujours eu le sentiment de la mission qu'ils avaient à remplir à l'égard de l'Europe, et l'ont dignement accomplie. Sans vouloir remonter à des époques lointaines, au moment même où commence à naître le système d'équilibre européen, on voit François I<sup>er</sup> disputer l'empire à Charles-Quint

et combattre la prépondérance excessive de la maison d'Autriche en Occident, établir dans ce but l'alliance de la Turquie et de la France, et fonder ainsi pour trois siècles la politique de la monarchie française.

Après François I<sup>er</sup> vient Henri le Grand, Henri l'homme le plus complet, l'homme le plus aimable qui ait jamais existé; grand comme homme privé, et grand comme souverain; instruit à l'adversité et sachant jouir des faveurs de la fortune; donnant à ses peuples la moitié de sa vie, à l'amour l'autre moitié; diplomate et guerrier; indulgent et sévère; économe et magnifique; le meilleur des pères et le plus auguste des rois, qui voulut pour son peuple *la poule au pot le dimanche*, et pour l'Europe *la république chrétienne*.

Il serait inutile d'exposer ici en détail le plan de cette république conçu à une époque où la politique de l'Europe était encore si peu avancée, l'organisation des États qui la composent encore si imparfaite; de cette république qui devait

comprendre six monarchies héréditaires, cinq monarchies électives, et quatre républiques souveraines; avec un conseil d'amphictyons siégeant à Metz, à Nancy ou dans telle autre ville, aujourd'hui également insignifiante; avec l'empereur, souverain électif, pour chef et premier magistrat, et le pape pour arbitre (1115).

Seulement il est bon d'observer que la politique de Henri IV, bien plus élaborée, bien plus minutieuse et aussi bien plus énergique que celle de François I<sup>er</sup>, était cependant, sous un certain rapport, bien moins complète; il laissait entièrement de côté la Turquie, l'Orient. Il n'y avait plus là un Soliman comme au temps de François I<sup>er</sup>, pour fixer l'attention du roi de France. Henri voulait élever entre les deux moitiés du monde une espèce de muraille de la Chine, derrière laquelle il envoyait guerroyer l'un contre l'autre le sultan, le shah de Perse, le grand duc de Moscovie et leurs pareils. Il comptait, il est vrai, sur les royaumes électifs de Hongrie, de Bohême, de Pologne, pour former cette mu-

raillé, mais il n'avait pas compris qu'à ces royaumes il fallait un centre, une ame, et que ce ne pouvait être que la maison d'Autriche. Ici se trouve l'erreur fondamentale du plan de Henri IV; il avait voulu exclure la maison d'Autriche de l'empire et la reléguer dans ses possessions d'Espagne; il arriva, au contraire, que la maison d'Autriche garda l'empire et convertit, dans ses possessions du centre de l'Europe, son autorité élective en un pouvoir héréditaire, tandis qu'elle perdit la couronne d'Espagne et fut remplacée sur ce trône par une branche de la famille régnante de France.

Henri avait fait avec Sully tous les préparatifs nécessaires pour l'exécution de son plan, lorsqu'il tomba sous le fer d'un assassin; mais ses projets ne s'éteignirent pas avec lui; ce qu'ils avaient d'immédiatement réalisable s'accomplit par la guerre de Trente ans. Le traité de Westphalie laissa, il est vrai, la maison d'Autriche en possession de la dignité impériale et des couronnes de Bohême et de Hongrie; mais les

intérêts de la branche allemande furent séparés de ceux de la branche d'Espagne, et désormais l'Europe, mieux constituée, n'eut plus à craindre les prétentions d'un nouveau Charles-Quint à la domination universelle.

Le règne de Louis XIV affaiblit encore en Occident la maison d'Autriche. L'Espagne lui fut enlevée, la France fut arrondie aux dépens de l'empire.

Enfin, Napoléon remporta les soixante-dix-sept victoires de ses campagnes d'Italie, enleva la couronne germanique à la maison d'Autriche, et entra deux fois en vainqueur dans sa capitale. Certes on eût pu croire alors la pensée de Henri IV bien près de se réaliser; cependant la puissance autrichienne ne fut pas détruite, elle fut transformée.

Par ses exploits, par les changements qu'il opéra dans son empire et dans toute l'Europe, Napoléon prouva qu'il avait compris la mission de la France. Mais on peut dire qu'il fut doublement grand, car il eut aussi le pressentiment

du rôle réservé à l'Autriche. Il avait compris la force de cette monarchie à la fois *envahissante* et *temporisante*; il l'avait toujours traitée avec les égards dus à une si grande puissance (116). Il lui avait donné, par le traité de Campo-Formio, l'héritage de Venise, et avait ainsi posé la base de sa puissance maritime dans l'Adriatique et les mers du Levant; il avait exigé qu'elle déposât la couronne germanique, mais pour l'échanger contre la couronne bien autrement importante de l'empire autrichien; enfin, il avait senti que l'avenir de la France était lié à celui de l'Autriche, et, pour rendre stable l'œuvre qu'il avait si laborieusement édifiée, il avait voulu lui donner la sanction de l'alliance autrichienne et faire asseoir à côté de lui, sur son trône, une archiduchesse.

Depuis l'époque de François I<sup>er</sup>, la France, engagée dans une lutte constante contre l'Autriche et alliée à la Turquie, avait dû adopter, à l'égard de cette dernière, une politique toute de conservation. Cependant le traité de Campo-

Formio avait posé les bases du pacte qui devait commencer la réconciliation de la France et de l'Autriche. La France avait conquis les limites des Alpes et du Rhin, l'Autriche avait obtenu Venise; aussitôt Napoléon courut en Égypte mettre la main à la réforme de l'empire ottoman.

Cet étonnant génie avait conscience aussi de la vie nouvelle qui se préparait en Orient. L'Orient seul lui paraissait offrir un théâtre pour de grands exploits. C'était lui qui disait : « La vieille Europe m'ennuie. » Après le siège de Toulon, il avait voulu aller à Constantinople enseigner l'art militaire aux Turcs; après les triomphes d'Italie, il fit l'expédition d'Égypte, dont tous les résultats avaient été prévus par lui, et n'ont cessé de se développer jusqu'au moment actuel, tels qu'il les avait conçus. La France a continué l'œuvre commencée par Napoléon, elle a protégé l'Égypte; plus que toute autre puissance, elle a contribué à l'émancipation de la Grèce; elle s'est constamment montrée favo-

nable à l'affranchissement des rayas ; et en même temps qu'elle a désiré la réforme de l'empire ottoman, elle a toujours voulu sa conservation.

La conquête d'Alger a été un nouvel acte de l'intervention française en Orient. Elle doit avoir un double résultat ; d'une part, elle doit étendre et consolider la puissance française dans la Méditerranée ; de l'autre, elle doit servir à créer des rapports nouveaux entre la France et l'Afrique, entre la France et le monde musulman ; ces deux résultats sont intimement liés l'un à l'autre.

L'opinion française s'est déclarée aujourd'hui d'une manière à peu près unanime sur la nécessité de conserver Alger, et serait-il possible qu'il en fût autrement, alors que de si importantes conséquences se rattachent à cette possession ? Toutefois, la même unanimité est loin d'exister à l'égard du système qu'il convient de suivre pour étendre et affermir la puissance française en Afrique.

La question d'Alger a été généralement envi-

sagée sous un point de vue trop restreint, trop immédiat ; on a vu là pour la France un comptoir, une forteresse ou bien même une colonie à fonder. Mais Alger et les autres villes du littoral africain ne sont pas seulement des points fortifiés, ou des champs de colonisation, destinés à fournir de nouveaux élémens à la puissance matérielle de la France ; elles sont les premiers anneaux de la communication qui doit s'établir entre l'Occident et l'Afrique, entre le christianisme et l'islamisme. Napoléon, par l'expédition d'Égypte, a ouvert pour l'Occident ce qu'on peut appeler une nouvelle ère de croisades ; le même mouvement s'est continué par l'occupation d'Alger. Ce nouveau contact entre l'Orient et l'Occident sera-t-il, comme celui d'autrefois, un conflit sanglant, une longue et cruelle mêlée ? N'est-ce que sur les champs de bataille, au milieu des ruines et du sang, que les deux mondes devront encore une fois échanger les bienfaits de leurs civilisations opposées et grandir par leur rapprochement ?

Après ce que nous avons dit, pourrions-nous encore mettre en doute que la France ait quelque chose à demander à ces peuples qu'elle cherche à s'incorporer? Lorsqu'en 1768 M. Choiseul soumettait à la domination française les âcres montagnards de la Corse, pensait-il que l'année suivante, du sein de ces rochers, devait naître le génie qui ferait à la France et au monde des destinées nouvelles? Et qui pourrait affirmer, après cet exemple, que notre civilisation ne trouvera pas en Afrique quelque chose à apprendre, quelque homme à recruter?

Dans les discussions soulevées par la question d'Alger, un seul député, M. Laurence, a eu le courage d'aborder franchement la question et d'affirmer que, aux yeux d'un Arabe du moins, la justice d'un cadî pouvait mieux valoir que celle d'un procureur du roi (117). Mais tous ces hommes d'Afrique fussent-ils d'aussi incorrigibles barbares que nous le prétendons, ce sont des hommes enfin, des hommes nombreux et qui ne pardonnent pas facilement une injure.

L'intérêt de la puissance française peut-il être de se les aliéner, de les ameuter contre elle, de s'en faire d'implacables ennemis? Et ici, il ne s'agit pas seulement de l'Afrique, mais du monde musulman tout entier, des cent millions d'hommes qui appartiennent à cette foi. Ces hommes CROIENT; si nous voulions engager la lutte, nous userions contre leurs croyances, que nous aurions méprisées, nos richesses, notre science et même notre supériorité de discipline et de tactique, comme nos ancêtres usèrent à vouloir anéantir les infidèles, leur foi et leur courage indompté. Ces hommes pourraient d'abord céder, ployer, se disperser; mais ils grandiraient en silence, nous-mêmes leur donnerions la force qui leur manque, et ils n'attendraient pas des siècles pour prendre leur revanche.

Napoléon, dans son expédition d'Égypte, avait donné le modèle de ce que doit être l'intervention française en Orient. Pendant toute la durée de son séjour, il montra le respect le plus inviolable pour les opinions, les coutumes, le

culte des indigènes (118). Il leur confia toute l'autorité civile et judiciaire, respecta leur législation traditionnelle et ne prétendit point leur imposer des codes qui ne pouvaient leur apparaître que comme des textes de servitude. Aussi Napoléon reçut-il de la part des indigènes une entière assistance. Les germes qu'il avait semés fructifièrent après lui. Le nom du *sultan Kebir* est encore aujourd'hui un objet de respect et d'admiration pour l'Orient; encore aujourd'hui, le prestige de ce nom sert à atténuer des impressions causées par une conduite bien différente de la sienne.

Mais bientôt, sans doute, la voix de notre siècle, voix de tolérance et de respect pour toutes les propriétés et pour toutes les libertés, et à laquelle les préjugés les plus puissans ne peuvent long-temps imposer silence, se fera entendre et réclamera, pour les musulmans d'Afrique, la justice et la protection qui leur sont dues.

Depuis l'occupation d'Alger, il s'est formé dans notre armée une classe de jeunes officiers

pleins de courage et de science, mais aussi de lumières et de sages intentions, et qui, par leur contact perpétuel avec la race arabe, ont compris ce qu'il fallait pour gouverner cette race, mettre en relief ses bonnes qualités, l'initier aux connaissances qu'elle a besoin d'acquérir et lui inspirer un attachement profond pour le pays qui aura été son bienfaiteur. L'âge mûrit chaque jour ces jeunes hommes dont le gouvernement français n'ignore pas la haute capacité; l'époque approche où la direction des affaires d'Afrique pourra leur être confiée, et ils sauront établir la puissance et l'influence françaises, en leur donnant pour bases le développement et la prospérité de la race indigène.

Pour remplir dignement le rôle nouveau auquel elle est appelée, la France a besoin de toute sa force et de toute son énergie (119). L'organisation définitive de l'Europe doit lui donner ses limites naturelles, les limites des Alpes et du Rhin qu'elle n'a jamais pu obtenir d'une manière permanente dans le passé. Pour que

l'équilibre définitif se constitue, il faut que la Turquie *recule*, mais il faut aussi que la France *avance*. Si des publications récentes ont démontré que le peuple belge formait une nationalité à part, puisque cette nationalité ne peut cependant subsister qu'à l'ombre de la protection française, elle a aussi quelques devoirs à remplir envers la France. Si l'administration des deux pays peut demeurer distincte, il est à croire qu'il n'en saurait être de même de leurs intérêts politiques et de leur système militaire.

La France aussi a exercé l'ascendant maritime que lui assure sa position géographique et politique : elle avait conquis cet ascendant pendant la guerre d'Amérique; elle le perdit par suite des désastres de sa révolution. Le mouvement de régénération des peuples méditerranéens, la renaissance de leur marine, favorisée surtout par le rétablissement du commerce de l'Inde dans ses anciennes routes, doivent lui fournir de puissans auxiliaires. Ce sont de nouveaux termes

introduits dans la question entre l'Angleterre et elle.

Le développement excessif de forces physiques nécessité par le système de navigation à la voile est une des principales causes de la sévérité déployée dans les réglemens maritimes. On a observé depuis long-temps que les progrès de la mécanique avaient toujours amené un progrès dans la condition des classes laborieuses; ce fait, observé dans tous les arts, se vérifiera probablement aussi dans la marine. L'emploi de la machine à vapeur substituera le pouvoir de l'intelligence à la force physique, contribuera à changer l'esprit de la législation maritime, et à modérer les sévères exigences de l'organisation à laquelle le marin se trouve soumis.

Le monde occidental sera toujours celui de la liberté, de l'examen, des découvertes, du progrès; et la France, placée à la tête de ce monde, devra y continuer ce rôle d'initiation, de propagation, de libéralisme qui a fait sa grandeur dans le passé. L'Occident sera toujours, comme l'ap-

pelait Henri IV, une *république chrétienne*; le pouvoir délibérant y sera toujours supérieur au pouvoir exécutif; le *concile*, suivant le vieil adage, y sera toujours *plus grand que le pape*; l'Orient, au contraire, doit être une *famille* gouvernée autocratiquement par un chef qui en soit le tuteur, comme le sultan est aujourd'hui le tuteur universel de ses sujets musulmans.

Associée à l'Orient, éclairée par la voix de l'Europe, la France pourra s'abandonner avec plus d'ardeur que jamais au génie de progrès qui la domine; elle ne sera plus obligée de se défier d'elle-même, de se mettre en garde contre ses propres entraînemens : tout entière à l'avenir, elle pourra laisser à d'autres les intérêts de la tradition et les soins du passé. Rassurées sur sa marche, les puissances d'Occident ne s'alarmeront plus, comme autrefois, de ses tendances progressives, et accueilleront avec déférence ses vues d'avenir et de perfectionnement.

Mais en même temps qu'elle pourra développer son propre génie avec une force et une li-

berté nouvelles, la France devra se signaler par une vertu qu'elle n'a pas eu occasion de pratiquer dans le passé, par sa déférence aux inspirations d'un monde qui n'est pas le sien, mais qui doit être rattaché à elle par des liens de plus en plus intimes. Tandis qu'elle-même est appelée à exercer sur ce monde l'influence que lui donnent ses lumières, et à le pousser en avant dans le champ des découvertes et des améliorations; ce monde, à son tour, doit agir sur elle pour modérer son impatience et ralentir sa marche trop vive et trop rapide.

Il est beau le passé de la France; mais aussi, faute d'un contre-poids salutaire, souvent il est sombre et douloureux. Tandis qu'elle s'élançait vers l'avenir, et qu'entraînée par son ardeur, elle ne calculait pas la mesure de ses forces, la France ne tardait pas à s'épuiser et se sentait refoulée en arrière avec d'effroyables brisures.

Que d'exemples de cette destinée dans toute l'histoire de France! A la suite d'un progrès,

toujours vient une chute. Après les triomphes de la première croisade, c'est la captivité et la mort de saint Louis; après les victoires de Philippe-Auguste sur l'Angleterre, Azincourt et Poitiers; après le couronnement de Charles VII, l'immolation de Jeanne-d'Arc; après Marignan, Pavie; après Marot et Rabelais, la Saint-Barthélemy et la Ligue; après Sully, Ravallac; après l'édit de Nantes, les dragonnades; après les traités de Nimègue et de Ryswick, la paix d'Utrecht; après Fontenoy, Rosbach; après l'*Émile*, les *Confessions*; après Quesnel, Terray; après Malesherbes et Turgot, Maurepas; après l'affranchissement de l'Amérique, les sombres préludes de la révolution; après la constituante, la Convention; après Marengo et Austerlitz, la Bérésina et Waterloo; après le couronnement et Saint-Cloud, l'abdication et Sainte-Hélène.

Et si la destinée des rois peut servir de mesure à celle de leurs peuples, si nous regardons comment sont morts les rois de la France de-

puis Charles IX, nous n'en trouverons pas un seul dont la fin n'ait été lamentable. On peut dire du peuple français ce que Napoléon a dit de Louis XVI: « En même temps qu'on le saluait roi, on lui a fait subir le supplice de Jésus (121). La France a acheté le progrès et la paix du monde par ses trésors, par ses angoisses, par la vie de ses fils épars sur tous les champs de bataille. La France a été le Christ des nations. »

Lorsque l'effroyable crise de la révolution française se fut terminée par la restauration, la France commença à sentir les dangers de la marche qu'elle avait suivie dans le passé. Cette longue alternative d'élan vers la liberté, de retours forcés vers le despotisme, avait fini par enfanter deux colosses : la Convention et Napoléon; personnifications terribles, celle-là de la liberté, celui-ci du pouvoir absolu. On comprit qu'il fallait désormais préparer à l'avance une limite aux oscillations de la société.

La restauration inventa son système de bas-

*cule*. On se proposa d'élever et d'abaisser alternativement les partis, en maintenant leur opposition et relevant toujours celui qui allait succomber. C'était bien, suivant l'expression de Pascal, *toucher successivement l'une et l'autre extrémité*, mais ce n'était pas *remplir tout l'entre-deux*. Avec un pareil système, la chute était certaine; un coup de bascule fit passer la restauration de M. Royer-Collard à M. de Polignac, de la charte aux ordonnances, du 3 mai au 29 juillet.

Après les trois journées, le système fut changé; on renonça à l'idée de corriger, par leur fréquence et leur opposition, les oscillations alternatives de la machine politique. Loin d'entretenir les partis et de fortifier leur opposition, on s'efforça de les unir, de les amalgamer, de les fondre. La bascule fut remplacée par le *juste-milieu*; c'était bien l'*entre-deux* de Pascal, mais on oublia qu'il fallait en même temps *toucher les extrémités*.

Le monde a besoin aujourd'hui d'une politi-

que nouvelle qui sache développer et fortifier ces diversités de génie, de race, d'âge, d'éducation, de position sociale, qui ont été jusqu'ici la base des partis, qui subsisteront éternellement, et réussiront toujours à se faire place dans la société. Il faut savoir embrasser, diriger, utiliser les contrastes que la Providence a mis au sein de chaque peuple, et dont elle a marqué aussi les grandes divisions du monde, et cependant il faut aussi combiner et associer ces différences, les dominer en les respectant, et les faire servir à l'intérêt commun. La politique nouvelle doit être en même temps, si nous pouvons nous servir de ces mots, système de *bascule* et système de *juste-milieu*, elle doit toucher à la fois aux *deux extrémités* et remplir l'*entre-deux* (121).

Ce mouvement d'oscillation continu et gradué, ce va-et-vient progressif, cette politique de tolérance et d'association universelle, elle existe : elle est en action depuis déjà quelques siècles; elle a fait la force de cet empire dont la marche a toujours été mesurée, mais ferme et

progressive, qui a su *envahir* et *temporiser*, qui a réuni sous sa domination les races les plus opposées, et a pu les gouverner sans comprimer leur nationalité, qui se trouve assis au centre de l'Europe, entre la Prusse et la Russie, entre l'Italie et la Grèce, entre la France et la Turquie, entre l'Occident et l'Orient; c'est la politique de l'empire qui a donné le plus de bonheur à son peuple et à ses monarques; c'est la politique de l'Autriche.

## NOTES.

### NOTE I.

Turc est le nom générique de tous les peuples tatars désignés par les anciens sous le nom de Scythes. Leur patrie originaire est dans les vastes régions situées au nord du mont Caucase, et à l'ouest de la mer Caspienne, au delà du Gihon ou de l'Oxus des anciens, nommément dans le Kharasme, la Transoxiane, le Turkestan, etc. Dès le huitième siècle, les Arabes avaient passé l'Oxus, et s'étaient rendus tributaires les Turcs du Kharasme et de la Transoxiane: ils leur avaient appris la religion et la loi de Mahomet; mais, par une catastrophe bien extraordinaire, il arriva depuis que les vaincus imposèrent le joug à leurs nouveaux maîtres (\*). Les peuples que les Européens comprennent aujourd'hui sous le nom de *Tatars* ou Tartares, bien loin de se donner eux-mêmes ce nom, n'en font usage que pour dire une grosse injure,

(\*) Le nom de Tatar, dans le sens qu'on lui prête communément, paraît être originaire de la Chine: les Chinois l'énoncent par Tha-Thar, et désignent sous ce nom toutes les nations qui habitent au nord de la grande muraille.

*Tableau des Révolutions de l'Europe*, par Koch; tome 1, p. 143.

au lieu qu'ils se servent du mot de Turc comme d'un terme générique et applicable à tous les peuples tatars.

## NOTE 2.

Il semble que cette affinité dans la destinée de deux nations représentantes, l'une de l'Orient, l'autre de l'Occident, ait été de bonne heure mystérieusement sentie par elles, et ait amené entre elles des rapprochemens inattendus. Dès l'époque des croisades, les Turcs avaient conçu, pour les Français qui en étaient les chefs, une vive admiration, qu'ils exprimaient sous leur forme orientale, en prétendant eux-mêmes descendre des Français. (Voyez Michelet. Tome II, p. 254. *Histoire de France.*)

C'est ainsi que plus tard ils affirmèrent que Mahomet II, le conquérant de Constantinople, le fondateur de leur monarchie, avait eu pour mère une princesse française, et ce fait, qui est au moins fort douteux, a été affirmé par leurs plus graves historiens. (Voyez d'Ohsson. Tome VII, p. 278.) Ce qui est plus positif, c'est que les Français furent les premiers à comprendre la valeur politique des Turcs. François I<sup>er</sup>, osant braver tous les préjugés politiques de son temps, proposa, dès 1525, à Soliman une alliance qui ne fut signée qu'après dix-huit ans de négociation, en 1542. L'année suivante, les flottes des deux nations agirent de concert contre Charles V.

Les attributs des deux métropoles peuvent donner lieu à quelques observations assez curieuses.

Le symbole de Paris est un vaisseau, emblème de la

puissance, maritime et industrielle; c'est le caractère de la puissance occidentale.

Le symbole de Constantinople est le croissant, ancien emblème de la Diane byzantine, donné ensuite à la vierge de Constantinople, et qui fut adopté par les Turcs, en signe de triomphe, après la conquête de cette ville (\*); il représente bien une nature contemplative, pastorale comme celle de l'Orient.

Des témoignages positifs semblent cependant prouver que les Turcs avaient adopté le croissant pour symbole bien avant la prise de Constantinople.

On peut remarquer encore que Paris, fondé par Julien l'*Apostat*, est devenu le principal siège du christianisme; tandis que Constantinople, dont son fondateur avait voulu faire le boulevard de la chrétienté, est devenue la métropole de l'islamisme.

(\*) Une chose digne de remarque, c'est qu'on voit, sur le revers de la plupart des médailles de Byzance, le croissant étoilé que l'on retrouve sur celles du bas-empire, et actuellement chez les Turcs. Ce signe fut d'abord l'*attribut de Diane*, spécialement honorée à Byzance; mais quand le christianisme eut détrôné les dieux de la Mythologie, la Vierge hérita du patronage et des attributs de Diane, dans la même ville. Mahomet II, qui s'est emparé avec avidité des usages des vaincus, voyant dans l'emblème de Constantinople un signe céleste, présage de gloire, le conserva à la nouvelle capitale. Bientôt les marques distinctives des janissaires étant les seules armoiries tolérées par cette milice turbulente, le croissant disparut pour quelque temps, et ce ne fut que sous Sélim III, lorsque cet infortuné monarque méditait la grande réforme consommée par Mahmoud II, que l'ancien attribut de Byzance commença de nouveau à prendre faveur.

*Histoire de Byzance. — Journal de Smyrne. 9 mars 1834.*

## NOTE 3.

M. Slade, dans son excellent ouvrage sur la Turquie, sans exprimer positivement cette analogie entre les révolutions de France et de Turquie, l'a plusieurs fois indiquée, notamment dans les passages suivans :

« Le sultan, lorsqu'il fit mettre à mort l'archevêque grec, avait un précédent chrétien, dans le meurtre de l'archevêque d'Arles, des évêques de Beauvais et de Saintes, et de 250 prêtres tués à Paris le 2 septembre 1792. Tome I, p. 24.

» Le sultan écrivait à Reschid pacha, en 1825 : *Mis-solonghi ou ta tête.* » De même que le comité de salut public écrivait au général Custines, en septembre 1793. « *Délivrez Valenciennes ou apportez votre tête.* » P. 403.

En parlant des exécutions ordonnées par le sultan, à Constantinople, en 1830, il dit : « La noble attitude des Turcs, à ces derniers momens, était réellement exaltante, et faisait presque envier aux spectateurs des morts qui semblaient coûter si peu à endurer. Les cris d'une personne sur le point d'être exécutée auraient certainement plus d'effet, pour éveiller les passions de la multitude, que la vue d'une personne souffrant patiemment le même destin. C'est ainsi, nous dit-on, que les cris de madame Dubarry (la seule personne que l'on cite comme ayant cédé au désespoir, sur l'échafaud révolutionnaire) produisirent un frémissement inaccoutumé d'horreur, au milieu de la multitude parisienne, et la fit sortir de l'apathie où le courage des condamnés l'avait maintenue jusque-là. P. 449.

## NOTE 4.

M. Blacque, dans le *Moniteur ottoman* du 22 janvier 1834, a inséré le compte rendu suivant de l'ouvrage de M. Urquhart.

Depuis long-temps nous avons senti la nécessité de présenter à nos lecteurs un tableau synoptique du système administratif de la Turquie, afin de fixer sur certains points d'une importance immédiate pour cet empire, et non moins vive peut-être pour l'Europe entière, l'attention, sinon l'opinion des gouvernemens et du public européens.

Voici un livre qui nous rendra plus facile cette tâche considérable, qu'ont retardée, d'une part, les déchiremens intérieurs compliqués de l'incertitude des faits extérieurs, de l'autre l'ignorance décourageante qui régnait en Occident sur les affaires de la Turquie. Tous les jours, le regard dédaigneux que les Occidentaux ont constamment jeté sur cet empire se change davantage en une observation profonde de ce qu'il est, de ce qu'il peut et doit être. Profitons de cette disposition à un examen dégagé de la frivolité et des préventions antérieures, pour entrer nous-mêmes dans les entrailles de ce grand corps social qui a été si mal étudié et si peu compris. La Turquie voit d'ailleurs son horizon s'éclaircir; malgré les prédictions d'esprits étroits, elle marche vers un état meilleur, vers une reprise successive de force et de puissance. La paix, que toutes les bouches proclament indispensable au progrès des intérêts européens, demande comme première condition l'intégrité du sol ottoman. Les convulsions intérieures sont calmées, elles ont fait place à plus de confiance dans le gouvernement, à une volonté générale d'union de toutes les parties qui constituent la société ottomane. Si la tranquillité et l'ordre ne présentent pas encore partout un champ libre aux travaux de l'industrie et aux circulations du commerce, cette dernière conquête du régénérateur musulman est réservée, non aux armes et à leur force éphémère, mais à l'intelligence administrative, qui seule dégagera le terrain de toutes les ruines et assurera l'avenir.

Enfin, l'Europe commence à percer le rideau si long-temps tendu entre la chrétienté et l'islamisme. En France, en Allemagne, en Angleterre, on commence à parler de système, d'institutions en Turquie; et tandis qu'aujourd'hui, pour la première fois, « la liberté du commerce, les impôts directs, une organisation municipale, » deviennent les symboles de la science gouvernementale et l'objet des vœux des populations européennes, on voit ces mêmes mots ou, pour mieux dire, ces mêmes principes rattachés aux premiers jours de l'empire ottoman, gravés sur ses antiques assises, et alliés à toutes les phases de son histoire. Cette alliance est-elle bien réelle? se demande-t-on avec étonnement. A cette demande, nous allons répondre.

Il est indispensable d'établir en peu de mots une comparaison des principes de gouvernement en Occident et en Orient; mais on comprendra sans peine que cette confrontation ne saurait s'étendre aux résultats, lesquels devraient être expliqués par des développemens hors de notre sujet : nous nous en tenons aux bases sociales, laissant de côté, pour le moment, les individus qu'elles régissent.

La domination musulmane, toute despotique qu'elle fut en apparence, n'avait, dans la constitution même du pouvoir, rien de cet arbitraire qui nivelle tout sous sa toise de plomb. Que ceux qui désirent se former une opinion juste sur cette administration, veuillent bien réfléchir à ceci. En Europe, les gouvernemens, quelle que soit leur forme, se réservent exclusivement l'exécution des lois politiques et administratives; ces lois s'étendent comme des barres rudes et immobiles, et non comme des liens flexibles, sur tous les rapports d'homme à homme, d'intérêt à intérêt, elles enveloppent dans un réseau serré l'existence journalière de l'individu : leur uniformité ne laisse jour ni à la diversité des intérêts, des opinions, des usages, ni même aux nécessités de localité. C'est ce qu'on a appelé la centralisation administrative; elle existe partout à un degré plus ou moins puissant, elle présente à chaque opposition la concentration de ses forces. De là aussi la permanence de cette opposition qui, à de certaines époques, devient formidable et finit par tout briser,

de là cette lutte constante entre le pouvoir ainsi constitué et ceux sur lesquels il s'exerce; et, comme s'il n'était pas déjà au dessus de l'intelligence humaine de faire fonctionner passablement une machine si compliquée et toujours agressive, il entre encore dans les attributions du gouvernement d'abroger, de changer, de modifier ces réglemens innombrables et d'en créer de nouveaux.

En Turquie, rien de semblable. Le gouvernement laisse aux coutumes, aux habitudes, à l'opinion, aux nécessités locales la direction de la majeure partie des intérêts. Sa souveraineté ne s'exerce que dans une sphère plus élevée et qui ne pèse point sur l'existence individuelle; elle se contente d'exister sous la sanction de lois qui, par principe, sont invariables. On nous objectera que l'immutabilité des lois doit arrêter le progrès : nous en conviendrions si les lois de la Turquie ressemblaient aux complications de l'Europe; mais la simplicité et l'excellence du système fondamental, loin de rendre l'immutabilité un obstacle à l'avancement, font au contraire, de sa conservation et des succès de la réforme entreprise par le sultan, l'objet des vœux les plus ardents de toute cette masse de population qui n'avait point profité dans les désordres passés.

Si l'on nous demande pourquoi ce système n'a pas produit des fruits qui font foi de sa bonté radicale, nous répondrons, d'abord, qu'il a de tout temps existé en Turquie une masse de prospérité, de richesse, de commerce et de population bien supérieure à ce qu'on l'a crue généralement en Europe; ensuite, que si l'essor de l'industrie, de la science, de l'instruction a été comprimé si long-temps, si les têtes les plus élevées, les esprits les plus éclairés sont tombés victimes des persécutions et des supplices, si la communauté d'idées, le lien du patriotisme, si enfin la force politique ont manqué jusqu'à présent au gouvernement et à la nation, c'est qu'une oligarchie militaire exploitait à son seul avantage un empire que l'excellence seule de ses principes fondamentaux a empêché de crouler sous les coups prolongés de ce régime de destruction : il en a été délivré par la combinaison heureuse de la volonté souveraine et des intérêts populaires, ef-

fort mémorable qui contient à la fois l'explication du passé et les espérances de l'avenir.

M. Urquhart a posé cette réflexion comme prolegomènes à son remarquable ouvrage; il exprime en peu de mots, d'une grande portée, que la destruction des janissaires a affranchi à la fois l'empire d'une force factice qu'une longue existence avait établie comme une sorte d'équilibre dans le gouvernement, et du fardeau qui avait réduit la nation aux abois. Ce moment de brusque transition a occasioné, sans nul doute, un vide que le temps seul pouvait combler; mais, pour nous servir des expressions de l'auteur, ce vaste corps mis à nu a laissé voir une vitalité féconde déposée dans toutes les articulations. C'est qu'en effet une main forte et hardie peut trancher avec le fer la question de tyrannie d'une minorité constituée en lutte contre la nation et menaçant son existence; mais la réorganisation d'un élément social violemment brisé est une opération lente, difficile, qui demande le secours et la sanction des années. Heureux l'État où des mœurs simples, des intérêts peu compliqués, des institutions fondamentales parfaitement rationnelles, la présence sur le trône d'un prince bienveillant et favorable au progrès, concourent à diminuer les obstacles et prêtent leur appui à l'œuvre pénible des réformes sociales!

L'imitation absolue et en toute chose de l'Europe civilisée par les Ottomans serait, à notre avis, une faute irréparable: ils ont tout à lui demander, sous certains rapports, pour l'art de la guerre, par exemple, rien pour les bases d'ordre social et de science administrative. Si nous avons eu tant de fois motif de déplorer que les Européens prissent toujours pour point de départ de leur jugement sur ce pays les préjugés, les idées fautes d'éducation et d'institutions européennes, nous trouvons dans le livre qui nous occupe un sujet de vive satisfaction en y voyant l'auteur faire l'épreuve contraire, examiner en elles-mêmes et dans leur esprit intime les institutions de l'empire ottoman pour les confronter avec celles de l'Europe. Il tire de cette comparaison des conclusions qui doivent être lues dans l'ouvrage même, mais qui, certes, ne vont pas à la nécessité de cette

imitation servile qu'il redoute comme nous. L'impartialité de son opinion ne saurait être douteuse; car, dans cet examen, il ne méconnaît pas les abus de l'administration ottomane, accrus, enracinés par tant d'années passées sous la verge d'une milice prétorienne; il comprend que cette réparation d'un passé désastreux exige de l'expérience, des tâtonnements mesurés, des fautes même, et surtout du temps; il rend un légitime hommage aux progrès intellectuels, aux combinaisons supérieures qui ont fait de l'Europe, faible lorsque la Turquie était forte, ignorante lorsque comparativement la Turquie était instruite, ce que nous la voyons aujourd'hui.

Dans l'absence de tout renseignement sur l'administration élémentaire de la Turquie, imprégné plus ou moins des préjugés presque unanimement adoptés, un observateur consciencieux ne pouvait découvrir des principes et des institutions fondamentales, tels que ce pays en possède, sans étonnement, sans incrédulité. Telle a été la première impression de M. Urquhart, et il paraît chercher, avec une sorte d'embarras, à préparer son lecteur aux découvertes inattendues qui viennent de le frapper, en lui avouant ingénument son propre scepticisme, sa propre hésitation, avant d'admettre comme des réalités ce qu'il ne proclame qu'après avoir acquis la conviction qu'il ne s'y glissait pas la moindre parcelle d'une généreuse illusion.

« Ces opinions, dit-il, page 14, ont été adoptées après de longues réflexions; elles n'étaient pas préconçues, je refusai de les admettre, même avec la connaissance de l'existence de pareilles institutions dans la majeure partie de l'Orient. Elles ont été le résultat d'observations faites en détail, sous l'empire de circonstances diverses, à des époques différentes; et comme le sujet croissait en importance à mes yeux, mon scepticisme croissait avec mon étonnement, en réfléchissant que des causes aussi actives, aussi universelles eussent pu rester jusqu'à ce jour aussi complètement inconnues à l'Europe.

» Quand j'aperçus, pour la première fois, les effets de cette organisation locale et du système financier qui s'y rattache, j'ai cru avoir découvert le secret de la permanence de l'empire otto-

man dans des effets, mais des effets purement accidentels de sa propre anarchie. Dans la suite j'ai vu avec une extrême satisfaction que ces institutions et ce système financier étaient non seulement connus et appréciés par des musulmans éclairés, mais révévés comme les fondemens de la législation arabe, et conservés comme les doctrines élémentaires de l'islamisme. Surtout fus-je frappé de leur importance quand j'ai rencontré des musulmans qui, après avoir visité l'Europe, étaient retournés dans leur patrie, ennemis des abus de leur gouvernement, mais amis de ses principes.

» Ces principes ont été conservés jusqu'à présent, non par la sollicitude des gouvernemens orientaux, mais par le fait de leur pouvoir absolu, qui n'a jamais eu besoin de masquer des impôts. C'est pourquoi les maux qui résultent de nos complications, la fluctuation du crédit, les paniques, la surabondance ou le déficit des objets de commerce, les richesses factices, le paupérisme réel, le trafic à force de protection, l'industrie à force de réglemens, le prix excessif des objets de première nécessité, la contrebande et des criminels, que ni la morale ni l'opinion ne réprouvent, frappés par un code sanguinaire, tous ces résultats de notre science sont des argumens pour le système arabe qu'un musulman ne peut apprécier sans avoir visité l'Europe. »

De ces considérations préliminaires, M. Urquhart passe à la description des municipalités grecques et bulgares, telles qu'il les a observées en Romélie. Il eût été à désirer que son examen eût pu s'étendre sur l'Anatolie, la Syrie et les autres parties de l'empire ottoman. Nous nous réservons d'entrer dans des détails spéciaux sur cette organisation; mais nous ne saurions passer sous silence ce que rapporte l'auteur de son influence sur le caractère moral des populations, des ressources qu'elle a fournies au gouvernement, des élémens de vie et de prospérité qu'elle offre à l'avenir.

» L'extrême simplicité de ce système, dit-il, page 24, ne prête guère à ces détails saillans sur lesquels on peut diriger ou fixer l'attention. Le voyageur qui serait témoin de l'élection primitive des primats dans l'église après le service divin, ou sous

l'arbre du village, n'attribuerait guère à ces formes modestes, à l'état social et au caractère moral qui en découlent, des conséquences si vastes et si importantes. Les primats sont ordinairement élus pour un an, mais la même absence de formalités qu'on remarque dans l'élection se reproduit et dans les fonctions et dans la durée de la gestion. Les mêmes individus peuvent occuper pour leur vie, sans réélection, le poste auquel ils ont été appelés une fois par le suffrage général; mais, s'ils perdent la confiance publique, on n'attend pas un jour déterminé pour leur donner des successeurs, ils sont renvoyés à l'instant, et cette faculté de reprendre à tout moment la charge qui leur a été conférée a pour effet non d'abrèger, mais de prolonger la durée de leurs fonctions. »

Cet exercice permanent de la justice populaire, qui amène pourtant si peu de mobilité, qui ne produit jamais aucune secousse violente, mais tient dans un perpétuel éveil le zèle et la probité des fonctionnaires élus, n'est-il pas un phénomène bien digne d'observation ?

Passant en revue la nature des fonctions des primats, qui réunissent en eux un très grand nombre d'attributions importantes, M. Urquhart poursuit en ces termes :

« L'union de tous ces pouvoirs, dans les mains des primats, n'amène point d'abus tant que l'opinion publique agit immédiatement et directement sur les municipaux, et tant que ceux-ci ne doivent leur élection qu'à leur réputation et la durée de leurs fonctions, qu'à la confiance publique. Le devoir et le droit d'accepter et de conférer une pareille charge élèvent le caractère de chaque homme, l'ambition de l'obtenir agit sur la communauté entière, tandis que la faculté générale d'élire ne permet pas que personne s'irrite de l'exclusion, ne laisse aucun motif d'exception à mériter les suffrages, ou d'opposition à l'intérêt commun. D'un autre côté, la répartition égale des impôts et l'immutabilité des charges (\*) font que chacun envisage la prospérité privée comme

(\*) C'est une des maximes du système arabe que la dépense doit être combinée suivant le revenu légal et fixe, et non que le revenu doive être calculé suivant la dépense.  
(Note de l'ouvrage.)

un gain public, et la pauvreté ou la négligence individuelle comme un malheur commun.

» Aussi ces communautés sont-elles unies par les liens les plus étroits d'intérêt, d'opinion et de responsabilité mutuels. Chacun est garant des obligations de son voisin, de la sûreté de sa personne, et conséquemment le censeur de ses actions et de ses mœurs. Il ne faut pas croire que l'homme, par là, perde son individualité; mais le caractère de l'individu s'élève à l'importance de la communauté sociale. La liaison immédiate qui s'établit, sous un système de taxation directe et de perception municipale, entre le bien-être de l'individu et la prospérité de la communauté, fait que le bonheur ou les souffrances d'un seul réagissent sur tous, que tous alors réprouvent le paresseux, afin qu'il ne soit pas à charge à eux-mêmes, qu'ils veillent sur celui qui veut fuir, de peur d'avoir à répondre pour lui, qu'ils répriment le malfaiteur, parce qu'ils auraient à supporter la solidarité de ses crimes.

» Mais tout admirable qu'était cette organisation primaire, elle ne servait qu'à égaliser et non à empêcher l'oppression de cette oligarchie militaire et administrative qui a si long-temps pesé, contre la volonté des derniers sultans, sur ces hommes industriels et sur ces riches contrées. Les principes de l'administration supérieure et inférieure étaient en opposition constante : ce que celle-là bâtissait, celle-ci le détruisait; il fallait donc chercher, pour juger des capacités du système que nous découvrons, quelque point où elles ne fussent pas dérangées. M. Urquhart nous en montre plusieurs, théâtres intéressans sur lesquels les limites de cet article nous empêchent de le suivre. Mais les exemples qu'il cite et quelques uns aussi frappans qu'on pourrait y joindre suffisent pour établir ce fait, que l'auteur parvient, avec un succès remarquable, à faire prévaloir que le principe municipal, malgré ses écarts, a soutenu jusqu'à ce jour l'empire ottoman; que ce principe, par l'industrie qui en a découlé, a fourni et fournit seul aux ressources de l'empire; qu'il se rattache, par nécessité, au pouvoir et aux intérêts du souverain; qu'enfin dans la régénération de l'empire ottoman il ne saurait pas plus être question si

on l'admettra ou non dans l'organisation supérieure, qu'il ne peut l'être si on doit admettre à la tête le sang du cœur.»

## NOTE 5.

Ces expressions appartiennent à M. URQUHART. — Voyez *comparaison des modes de perception*.

## NOTE 6.

A l'avènement au trône d'un sultan, sa mère est conduite, avec pompe, du vieux sérail au palais; elle reçoit un apanage d'environ trois cent mille piastres, et les dépenses de sa maison sont supportées par le trésor du prince: sa cour se compose de plusieurs officiers, dont le principal est son intendant (*kiyagha*), régisseur de ses finances. Cette place est importante à cause de l'ascendant qu'obtient nécessairement sur l'esprit de la sultane celui qui a la gestion de ses affaires; et la mère du souverain jouit toujours d'un grand crédit, qu'elle doit au tendre respect que tout prince ottoman témoigne à celle qui lui a donné le jour. Aussi, le plus souvent, n'est-il point nécessaire qu'elle s'adresse à son fils; un mot ou un billet de sa part fait fléchir sous ses volontés le vizir qui n'est pas doué d'une grande force de caractère. Soumis alors à cette puissante influence, le premier ministre ne dispose des grandes charges qu'au gré de la sultane-mère, ou plutôt selon les vues intéressées de son intendant. On peut donc s'imaginer le pouvoir qu'exerce un pareil officier, lorsqu'il est adroit et audacieux, et la nature des ressorts qu'il fait mouvoir pour amasser des richesses, dont il a soin d'employer une partie à se main-

tenir en faveur par des présens à sa protectrice, et même au souverain ; son rang lui donne d'ailleurs la préséance sur plusieurs ministres d'Etat.

La sultane-mère, suivant un ancien usage, n'appelle jamais son fils que mon lion (*arslanem*) ou mon tigre (*caplanem*). (D'OHSSON, t. VII, p. 36.)

## NOTE 7.

Les Turcs ont un mot dont ils font grand usage, et qui pourrait être bon à introduire dans notre langue, comme nous y avons introduit le mot de *comfort*. *Kief* indique cette heureuse disposition à jouir de ce qu'il y a de bon dans toutes les situations où l'on se trouve, sans trop s'inquiéter de ce qu'elles ont de mauvais. Le *kief* sait jouir du *comfort* lorsqu'il l'a, et s'en passer lorsqu'il ne l'a pas. *Kief* s'approche beaucoup de notre vieux mot de *contentement*; et, comme dit le proverbe, *contentement passe richesse*.

## NOTE 8.

Si le mouvement, si la rapide succession des sensations et des idées constituent la vie, ici l'on vit au centuple ; tout est circulation, tout est agitation, mobilité. Aux expériences succèdent les expériences, aux entreprises les entreprises. La richesse et la pauvreté se suivent à la piste et se délogent tour à tour. Pendant que les grands hommes du jour détrônent les hommes de la veille, ils sont à demi renversés par les grands hommes du lendemain. Les fortunes durent une saison, les réputations l'instant d'un éclair. Un irrésistible courant en-

traîne tout, broie tout et remue tout sous des formes nouvelles. Les hommes changent de maison, de climat, de métier, de condition, de parti, de secte ; les États changent de lois, de magistrats, de constitution. Le sol, lui-même, ou tout au moins les édifices, participent à l'instabilité universelle. L'existence d'un ordre social au sein de ce tourbillon semble un prodige, une anomalie inexplicable. On dirait que, formée d'éléments hétérogènes, que le hasard a juxtaposés et dont chacun suit une orbite que modifient seulement son caprice et son intérêt, cette société, après s'être élevée un instant jusqu'au ciel comme une trombe, doit inévitablement retomber à plat, réduite en poussière ; telle ne sera pourtant pas sa destinée. Au milieu de ce système mobile il y a un point fixe ; c'est le foyer domestique. Une sentinelle austère, âpre quelquefois jusqu'au fanatisme, écarte de ce point sacré tout ce qui pourrait l'ébranler ; c'est le sentiment religieux. Tant que le point fixe jouira de son inviolabilité, tant que la garde qui y veille persistera dans sa rigoureuse vigilance, le système pourra, sans danger sérieux, faire de nouvelles pirouettes, subir de nouveaux changemens à vue ; il pourra être battu par les tempêtes, mais il surnagera en vertu de son élasticité. Il pourra même se fractionner en groupes divers presque indépendans les uns des autres, mais il se répandra sur la terre, il croîtra en étendue, en ressources, en énergie. (MICHEL CHEVALIER. — *Lettres sur l'Amérique*. New-York, 15 juillet 1835.)

## NOTE 9.

L'article suivant, publié par la *Gazette d'Augsbourg* et reproduit par le *Moniteur ottoman* du 16 avril 1834, a traité d'une manière très remarquable la question des différences entre l'Orient et l'Occident :

Le discours de M. de Lamartine méritait un examen sérieux et une réponse. L'un des correspondans de la *Gazette d'Augsbourg* a pris cette tâche, il s'en est acquitté avec talent, avec logique et une impartiale modération. Nous reproduisons ci-après sa réfutation, elle vient de cette Europe civilisée d'où est partie l'accusation. Nous nous bornons à enregistrer les pièces du débat, en accompagnant pourtant de quelques réflexions la défense d'un peuple et d'un système qu'on ne connaîtra qu'après quelques années encore de discussions de cette nature.

« La voix de l'auteur des *Méditations poétiques*, même alors qu'elle se fait entendre sur un sujet aussi peu flexible que celui de la discussion politique, est bien sûre d'éveiller la sympathie dans le cœur de la majorité des personnes instruites en Europe. De retour des pays qui forment le littoral de l'empire ottoman, Lamartine expose aux yeux de sa patrie et de l'Europe les destinées nouvelles qu'il a conçues pour cet empire au milieu de ses voyages, les vœux qu'il y a formés. Plus nous l'estimons comme poète, plus nous apprécions l'influence que ses jugemens sont capables d'exercer, plus aussi nous sentons la nécessité de combattre ses vues lorsqu'elles nous paraissent erronées, et ses vœux lorsqu'ils nous semblent injustes.

» Le point de vue sous lequel Lamartine envisage l'Orient et ses rapports avec l'Europe est celui de la civilisation, telle qu'il peut l'entendre comme Français et comme chrétien. C'est se placer, il nous semble, à un niveau trop bas pour embrasser d'un seul regard deux races d'hommes, séparées l'une de l'autre par un intervalle aussi vaste que celui qui existe entre l'Alcoran et l'Évangile. Voir la civilisation s'étendre est, sans contredit,

un vœu bien louable. Mais de quelle civilisation Lamartine veut-il parler? de la sienne, sans doute. Il faudrait donc, avant d'aller plus loin, démontrer non seulement qu'il est possible de donner une civilisation chrétienne aux mahométans, mais aussi qu'elle leur serait utile. Car la proposition que la civilisation est une ne saurait être soutenue; elle est enfantée par la vanité, et en contradiction avec ce que nous dévoile un seul coup d'œil jeté sur les pages de l'histoire du genre humain.

» La civilisation qui éleva les temples gigantesques de Thèbes, et celle qui se montre dans les ouvrages d'un Phidias, d'un Praxitèle, d'un Xénophon et d'un Platon, sont-elles une et la même? Celle du siècle de Virgile et d'Horace ressemble-t-elle, dans sa nature, dans son essence, à la nôtre? Les grands fondateurs de la civilisation et ses bornes en même temps, ce sont les religions : elle naît, s'élève et meurt avec elles.

» Mais il faut revenir à notre première question. Si on n'entend par civilisation que développement de nos facultés intellectuelles, augmentation et diffusion de nos connaissances, accroissement des aisances de la vie, on ne saurait contester la supériorité que la civilisation européenne actuelle possède sur la civilisation mahométane d'aujourd'hui. Mais cette définition embrasse, ainsi qu'elle le doit nécessairement, la conservation de notre pureté morale, la nature spéciale de bonheur et de satisfaction qui en résulte; personne peut-être, parmi ceux qui connaissent l'Occident et l'Orient, ne se trouvera pour disconvenir que l'avantage est du côté du dernier. Lamartine lui-même honore ce fait; une empreinte si saillante, et nous dirons même d'une importance si décisive, ne pouvait échapper à l'observation de celui pour lequel la nature, les mœurs, la religion, ne sont que les besoins du cœur.

» Lorsqu'il regrette, dans ces contrées, l'absence d'institutions civiles semblables aux nôtres, ne pourrait-on lui demander si cette absence même, cette dissemblance entre la constitution des deux sociétés, ne prouverait pas une supériorité de pureté morale? Si, en cas que les modes d'administration européenne vinsent à paraître comme résultat de la civilisation orientale ou

comme lui étant propres, ces peuples ne devraient pas descendre, de degré en degré, au point de détérioration morale qui, chez nous, nécessite une foule de mesures, tantôt déviant des principes naturels, tantôt leur étant en opposition directe, presque toujours entravant la liberté individuelle, et en somme tout à fait incompatibles avec le bonheur et la tranquillité de l'homme?

» Il est vrai, et c'est là une des causes des jugemens erronés que nous lisons et entendons chaque jour sur le compte des nations orientales, qu'à peine peut-on rencontrer près d'elles quelque chose d'analogue aux prototypes que nous désignons par les mots *nation*, *empire*, *gouvernement*. Ces hommes ne sont point ce que nous sommes; la raison pour laquelle telle différence ou telle autre existe entre nos institutions et les leurs, c'est que leur manière d'être, d'exister, est également opposée à la nôtre. Exiger d'un cerisier qu'il produise des pommes, ou du platane qu'il s'élançe vers le ciel comme le peuplier, n'est point un fait rationnel. Ceux qui éludent la question de possibilité doivent sans doute conseiller aux Orientaux de renoncer aux institutions appropriées à leur sol et à leur état social. Mais ces peuples gagneraient-ils ou perdraient-ils à cet échange? Un conquérant se soucierait peu de cette question; elle ne peut être indifférente à celui qui se place dans une position bien plus élevée, au philanthrope. Nous doutons fort que Lamartine y ait réfléchi sérieusement.

» Dire que le patriotisme, la confiance dans la possession, la gloire, l'accroissement de leur race, sont autant de sentimens auxquels les Orientaux sont étrangers, c'est avancer autant de propositions sans fondement, et qui paraissent incompréhensibles de la part d'un esprit aussi élevé. Pour cent mille Européens qui se transportent en Orient, à peine un seul Asiatique passe-t-il en Europe. Et pourtant il n'aime point son pays, le pays où, s'il vient à mourir à l'étranger, il fait transporter ses derniers restes, consacrant toute sa fortune à l'accomplissement de ce devoir sacré! Le pays qu'il n'échange jamais, lorsqu'il est habitant des sables du désert, contre les richesses de Bagdad et les environs enchan-

teurs de Damas! Il ne possède aucune propriété, dit-on. Et n'en dirait-il pas de même des Européens, si Lamartine lui eût expliqué quelle est chez nous l'action du Gouvernement par rapport aux propriétés, les conditions sous lesquelles elles sont acquises, tenues, transférées. Lui qui sait qu'un sultan n'oserait, sans sa permission expresse, pénétrer dans l'intérieur de sa maison, ne saurait comprendre comment, en Europe, on peut considérer comme à soi une habitation qui, tous les jours, peut être fouillée, fermée, séquestrée. Le propriétaire possède dans le Levant sous d'autres conditions qu'en Europe, mais pourtant il possède. De la limite des Indes jusqu'au centre de la France, le musulman a déployé la preuve que la prospérité, l'extension et la gloire de sa nation lui sont chères. Par nation nous n'entendons pas ici celle qui a la même origine, ni celle de même couleur, encore moins celle qui habite le même territoire, arrosé par deux ruisseaux, borné par deux collines, mais bien celle qu'une même croyance groupe forcément en une masse.

» Nous signalerons ici une autre source plus profonde et moins aperçue de nos jugemens erronés, non seulement sur l'Orient, mais aussi sur d'autres matières; nous voulons dire la fausse route dans laquelle la différence des langues jette l'investigation et les idées qui en sont la suite. On dit en Europe: empereur, roi, maison, cour, administration, gouverneur, sujets, etc., et nous appliquons la signification de ces mots à l'état des choses qui, dans l'Orient, paraissent plus ou moins semblables aux nôtres. Un examen plus exact révèle bientôt la différence, et alors prenant l'ordre établi chez nous comme modèle applicable à tout l'univers, nous rejetons ce qui, chez les Orientaux, porte le même nom, comme fautif et dépravé. Ne pourraient-ils, s'ils étaient aussi injustes que nous, en user de même à notre égard?

» Lamartine, voulant démontrer que les habitans actuels de la Turquie ne forment pas un peuple, fait remarquer que les populations grecque, arabe, arménienne, bulgare, juive, manite, turcomane, druse, etc., quoique nées sur le même sol,

ne se considèrent point elles-mêmes comme de la même nation. La raison naturelle en est qu'elles ne composent point, en réalité, le même peuple, et que le lien de la religion, plus fort, plus intime que le lien du sol, est celui qui pénètre jusque dans l'intérieur du cœur. Dans plusieurs états de l'Europe nous voyons le même phénomène. La distinction de race, dans ces pays, est établie d'une manière aussi tranchée qu'en Turquie. L'Arabe et l'Osmanli, soumis également au sultan, ne diffèrent pas plus l'un de l'autre que le Polonais et le Russe, qui servent le même empereur, que le Hongrois et le Bohémien, l'un et l'autre Autrichiens.

» Les Gouvernemens orientaux en général, et surtout le Gouvernement turc, objet des remarques de Lamartine, loin d'imiter les efforts de ceux d'Europe, n'ont jamais essayé, et même, considérant un tel acte comme un crime envers Dieu et envers les hommes, ils n'auraient jamais osé entreprendre de jeter la masse entière des peuples qui leur sont soumis dans le même mode d'existence, de les classer arbitrairement d'après un système pris pour bon et proposé sans doute comme tel, mais qui nécessairement fait ressembler cette masse à une machine où toutes les parties sont enchaînées, dans laquelle un certain nombre compose les roues principales, tandis que d'autres servent à former les rayons de l'axe, et que quelques unes impriment à toutes un mouvement général et forcé.

» Ce système peut avoir son histoire, son bon et son mauvais côté, paraître vrai ou faux, cela nous tranquillise. En opposition aux effets qu'il nous montre, nous nous représentons un souverain asiatique comme un efféminé, étendu sur des coussins de velours, faisant trancher, pour se divertir, quelques têtes par jour, se considérant comme fils du soleil et frère de la lune, envisageant son empire comme l'univers, et l'univers comme un joujou dont Dieu lui fit cadeau à sa naissance. Sur cette donnée, qui est d'autant plus vraie que notre nourrice nous l'a répétée, et que, quelques années plus tard, les représentations de l'Opéra l'ont confirmée, nous, et ce nous s'applique aux personnes les

plus intelligentes, nous arrêtons nos idées sur l'état social de l'Orient.

» Tout trône indépendant en Asie doit nécessairement dépendre du ciel, puisque celui qui y siège est le chef de la religion. Comme tel il est à la tête de l'État, et l'État lui-même n'est autre chose que la réunion de races en partie indépendantes l'une de l'autre; en partie unies entre elles par certains liens généraux, sous un chef unique qui, en vertu de certains droits de suprématie, tient les rênes du Gouvernement. La religion et la justice sont confiées à sa garde; il est aussi la première sentinelle chargée de surveiller l'ennemi du dehors. Quant au reste, il laisse à chaque famille ou à chaque agrégation de familles liberté absolue d'action dans tout ce qui a rapport aux mœurs, aux usages, aux occupations, au culte, etc. Il ne saurait entreprendre de forcer ce cercle, parce que ce n'est pas tant les hommes que les lois de la religion qu'il protège. Un lien aussi lâche ne produira que des moyens de résistance comparativement faibles contre une attaque du dehors, mais assurément il ne peut porter atteinte au bonheur particulier. Considéré comme mesure du mérite d'un peuple, ce lien ne paraîtra pas caractéristique de peuples tout à fait barbares.

» Nous concluons de ces développemens que le présent d'une civilisation européenne, de forme d'administration et de gouvernement européens, ne saurait être que funeste à l'Orient et ne doit point être désiré pour lui.

» Quant à la perfection des commodités de la vie, les nôtres ont contre elles la manière de sentir de l'Asiatique. Que la culture de l'intelligence contribue à l'embellissement de nos habitations, à l'accroissement de toutes les jouissances, personne n'en doute. Mais qui bien se trouve ne sent pas le besoin du mieux. Nombre de choses que nous regardons comme commodes ne paraîtraient pas telles à un Asiatique; plusieurs contrarieraient fortement ses usages, et d'autres ne s'adapteraient que bien mal à ce que son climat ou son sol ont de particulier. Le Bédouin qui, depuis des milliers d'années, mène la vie errante, et qui, insensible à l'influence des civilisations gigantesques étalant leurs

prodiges dans son voisinage, n'a jamais voulu renoncer à ses habitudes nomades, n'apprécierait guère la valeur des conditions qui font envisager à l'habitant des provinces la vie de la capitale comme digne d'envie. Le Turc, l'Arabe, entend par jouissance, honneur, distinction, tout autre chose que nous. Près de sa magnificence la nôtre paraît bien mesquine. Ses plaisirs sont tout aussi coûteux que les nôtres, et enfin étranger à ce besoin ardent de dépenser notre existence, qui seul donne du prix à beaucoup des institutions de notre civilisation, il ne saurait les estimer à la moindre portion de la valeur que nous y mettons.

» Ce que Lamartine observe sur la position des peuples soumis à la domination turque vis à vis de leurs maîtres, tels que les Grecs, les Druses, etc., est essentiellement juste. Mais comment cette position pourrait-elle être différente? Que gagneraient ces peuples, en plus grande indépendance, dans un rapprochement à un état de choses européen? Les conquérans chrétiens ont extirpé, toutefois qu'ils l'ont pu, l'habitant mahométan; ils ont même, de nos jours, déclaré l'impossibilité de le laisser cohabiter avec eux, et banni des milliers de familles loin de l'héritage de leur pères. Les conquérans mahométans avaient reçu les chrétiens à bras ouverts, ils avaient respecté leur religion, leurs propriétés, presque toujours même leur législation et leurs institutions. . . . »

## NOTE 10.

Les chrétiens seront jugés d'après l'Évangile. Ceux qui les jugeront autrement seront prévaricateurs. (Coran, Ch. v.)

Chante la gloire de Marie qui conserva sa virginité intacte. Nous soufflâmes sur elle notre esprit. Elle et son fils furent l'admiration de l'univers.

O fideles ! votre religion est une. Je suis votre Dieu ; adorez-moi. Les juifs et les chrétiens sont divisés dans

leur croyance. Tous reviendront à nous. (Chap. XXI, p. 78.)

Nous avons prescrit à chaque peuple ses rites sacrés. Qu'ils les observent, et qu'ils ne disputent point sur la religion. Appelle-les à Dieu. Tu es dans le véritable chemin. (Chap. XXII, p. 88.)

Ne disputez avec les juifs et les chrétiens qu'en termes honnêtes et modérés. Confondez ceux d'entre eux qui sont impies. Dites : nous croyons au livre qui nous a été envoyé, et à vos écritures ; notre Dieu et le vôtre ne sont qu'un ; nous sommes musulmans. (Chap. XXIX, p. 153.)

Il vous a fait une loi de son culte sacré, de ce culte qu'il prescrivit à Noé, qu'il t'a révélé, qu'il recommanda à Abraham, Moïse, Jésus. Embrassez l'islamisme ; qu'aucun schisme ne vous divise. Il punira rigoureusement l'idolâtrie. (Chap. XLII, p. 240.)

Si Dieu eût voulu, la même religion embrasserait toute la terre ; mais il fait part de sa miséricorde à qui il lui plaît. Les méchans seront sans protecteur et sans espoir. (Chap. XLII, p. 239.)

Chacun sera élevé suivant ses mérites. Chacun recevra la récompense de ses œuvres. Personne ne sera trompé. (Chap. XLVI, p. 262.)

Il serait facile de multiplier les citations.

## NOTE 11.

Le Coran offre aux hommes des exemples variés, afin de les instruire. Il est écrit en arabe ; sa doctrine est simple

et claire ; il prêche la crainte du Seigneur. (Coran, chap. xxxix, p. 219.)

Nous t'avons révélé le Coran en arabe, afin que tu le prêches à la Mecque et dans les villes voisines. Annonce le jour du jugement. On ne saurait douter de sa venue. Une partie du genre humain entrera dans le paradis, et l'autre descendra dans l'enfer. *Et passim.* (Chap. xlii, p. 239.)

## NOTE II bis.

Tout le monde sait que la polygamie est autorisée par le Coran, et les docteurs musulmans ont avancé de nombreux argumens pour prouver la légitimité et la moralité de cette institution. Mais ce qu'on ignore en général, ce sont les restrictions dont le Coran l'a accompagnée en l'autorisant. Plusieurs hommes instruits sont tombés dans une méprise vulgaire en affirmant que Mahomet permit à ses sectateurs une pluralité illimitée ; les uns prétendent qu'un homme peut avoir autant de femmes et les autres autant de concubines qu'il peut en entretenir, tandis que, d'après les paroles expresses du Coran, un homme ne peut pas avoir plus de quatre femmes, épouses ou concubines. Et si un homme redoute quelque inconvénient de ce nombre de femmes libres, il est ajouté en forme d'avis (et c'est ce que font généralement les classes pauvres et moyennes) de n'en épouser qu'une, ou bien de remplacer les épouses légitimes par des esclaves. (GEORGE SALES, *traduction du Coran*, discours préliminaire, sect. vi.)

Le capitain-pacha avait une autre femme qui résidait à Constantinople ; la jalousie qui régnait entre ces deux dames faisait qu'elles ne pouvaient demeurer ensemble dans la même maison. En général, cette espèce de société par actions, en fait de mariage, cause tant de tracas domestiques, que très peu de Turcs, excepté les plus riches, se risquent à prendre deux femmes. (SLADE, *Records of travels*, tom. 1, p. 354.)

## NOTE 12.

Le sultan, de son côté, avait une autre raison d'être disposé à la clémence : dans les massacres du Péloponèse, parmi les esclaves que l'on choisit pour le sérail, il s'en trouva une, fille d'un prêtre séculier grec ; sa beauté charma tellement le sultan, qu'il en devint éperdument amoureux et la promut au rang de *Cadine* ou d'épouse ; peut-être même son fils, le sultan actuel, a-t-il, du côté de sa mère, le Péloponnèse pour patrie.

Le malheureux prêtre vint à Constantinople pour demander la délivrance de sa fille ; il alla trouver Démétrius Scanavy, natif de Scio et banquier de la sultane Asma, sœur d'Abdul-Hamid, pour le prier d'intervenir dans son affaire : « Mon révérend père, lui répondit Scanavy, si votre tête a quelque prix pour vous, prenez ces deux mille piastres et partez à l'instant de Constantinople. »

Le vieillard suivit ce conseil, et sa fille demeura au pouvoir du prince. Sans doute elle usa de son influence pour disposer le sultan à la douceur en faveur des Grecs du Peloponèse, puisque, malgré leur révolte, il ne leur

fit pas éprouver les effets de tout son ressentiment. (Rizzo-NÉROULOÏ, *Histoire de la Grèce*, p. 98.)

On sait combien de fois l'épouse chrétienne d'Ali-Pacha, la fameuse Vasilie, réussit à adoucir le sort des chrétiens persécutés par son mari.

## NOTE 13.

Si malgré ces vertus, généralement pratiquées parmi eux, les mahométans paraissent encore féroces et barbares aux yeux des étrangers, c'est qu'on ne les juge jamais que d'après les rigueurs et les excès qu'ils se permettent en temps de guerre. Il est vrai que le mahométan, naturellement belliqueux, et ne voyant dans ses ennemis que ceux de sa religion et de son culte, s'abandonne alors à l'impétuosité de son caractère et aux impulsions du fanatisme; il ne connaît pas ce droit des gens respecté dans les camps mêmes, par les nations bien policées. Mais, comme on le verra dans le *Code militaire*, ce n'est pas aux principes du Coran qu'il faut attribuer les excès qui leur sont justement reprochés; ils sont l'effet nécessaire de l'insubordination des troupes, de la férocité du soldat, surtout quand il est victorieux, et d'une foule de circonstances absolument étrangères aux lois de l'islamisme. Ce n'est point dans le tumulte des armes et au milieu des combats que l'on peut juger du caractère des nations: celles même qui l'emportent sur les autres par leur civilisation et la vigueur de la discipline militaire peuvent-elles se flatter de contenir toujours la fureur du soldat et d'arrêter ses brigandages? Si donc on veut connaître les Ottomans, apprécier leurs vertus, et

juger de l'influence des lois sur leur caractère et sur les actions qui en dérivent, c'est dans la paix qu'il faut les observer et étudier leurs mœurs.

En effet, autant ils sont fiers et cruels les armes à la main, et surtout dans l'ivresse des succès, autant ils s'abandonnent aux heureuses impulsions de la nature, dans le calme et la paix. Rendus à leurs occupations privées, ces hommes, qui se sont permis à la guerre les atrocités les plus révoltantes, ne tardent pas à reprendre leur véritable caractère, qui est la bienfaisance et l'humanité. Ces sentimens qui les animent s'étendent à tous les individus, et ils sont si profondément gravés dans tous les cœurs, que l'homme en place, qui se montre souvent l'oppresser des familles opulentes, est tout à la fois le soutien de l'indigence et de la misère, et que le citoyen le plus vicieux et le plus avare se fait également un devoir sacré de répandre sans cesse des aumônes dans le sein des pauvres. (D'OHSSON, *Tableau de l'Empire ottoman*, t. IV, p. 302.)

Tout père de famille, en Orient, possède sur sa femme, ses enfans et ses esclaves, un pouvoir absolu que l'autorité publique ne peut modifier. Esclave du grand seigneur, il exerce au dedans le despotisme auquel il est lui-même soumis au dehors; il est sans exemple qu'un pacha ou un officier quelconque ait pénétré dans l'intérieur d'une famille pour en troubler le chef dans l'exercice de son autorité; c'est une chose qui choquerait les

coutumes, les mœurs et le caractère national. Les Orientaux se considèrent comme maîtres dans leurs maisons, et tout agent du pouvoir qui veut exercer sur eux un ministère attend qu'ils en sortent ou les envoie chercher. (*Mémoires de Napoléon. — Égypte. — Religion, t. v, p. 103.*)

Les mahométans ont beaucoup de cérémonies religieuses, et un grand nombre de mosquées où les fidèles vont prier plusieurs fois par jour. Les fêtes sont célébrées par de grandes illuminations dans les temples, dans les rues, et quelquefois par des feux d'artifice.

Ils ont aussi des fêtes pour leur naissance, leur mariage et la circoncision de leurs enfans; cette dernière est celle qu'ils célèbrent avec le plus d'affection. Toutes se font avec plus de pompe extérieure que les nôtres. Leurs funérailles sont majestueuses et leurs tombeaux d'une architecture magnifique.

Aux heures indiquées, les musulmans font leurs prières, en quelque lieu qu'ils se trouvent; les esclaves déploient des tapis devant eux, et ils s'agenouillent la face vers le temple de la Mecque.

La charité et l'aumône sont recommandées dans tous les chapitres du Coran, comme la manière d'être la plus agréable à Dieu et au prophète. Sacrifier une partie de sa fortune pour des établissemens publics, surtout creuser un canal, un puits, élever une fontaine, sont des œuvres méritoires par excellence. L'établissement d'une fontaine, d'un réservoir, se lie fréquemment à celui d'une mosquée; partout où il y a un temple, il y a de l'eau en abondance. Le prophète paraît l'avoir mise sous la pro-

tection de la religion. C'est le premier besoin du désert, il faut la recueillir et la conserver avec soin.

Ali a peu de sectateurs en Arabie, l'empire turc, l'Égypte et la Syrie. Nous n'y avons trouvé que les mé-tualis; mais toute la Perse jusqu'à l'Indus est de la secte de ce calife. (*Id. pages 104 et 105.*)

Les femmes sont sacrées chez les Orientaux, et dans les guerres intestines on les épargne constamment. Celles des mamelucks conservèrent leurs maisons au Caire, pendant que leurs maris faisaient la guerre aux Français. Napoléon envoya Eugène son beau-fils complimenter la femme de Mourad-Bey, qui avait sous ses ordres une cinquantaine d'esclaves appartenant à ce chef mameluck et à des katchefs. C'était une espèce de couvent de religieuses dont elle était l'abbesse. Elle reçut Eugène sur son grand divan, dans le harem, où il entra par exception, et comme envoyé du *sultan Kébir*. Toutes les femmes voulurent voir le jeune et joli Français; les esclaves eurent beaucoup de peine à contenir leur curiosité et leur impatience. L'épouse de Mourad-Bey était une femme de cinquante ans et avait la beauté et les graces que comporte cet âge. Elle fit, suivant l'usage, apporter du café et des sorbets dans de très riches services et avec un appareil somptueux. Elle ôta de son doigt une bague de mille louis qu'elle donna au jeune officier. Souvent elle adressa des réclamations au général en chef, qui lui conserva ses villages et la protégea constamment. (*Id. page 109.*)

L'habillement des Orientaux n'a rien de commun avec le nôtre. Au lieu de chapeau, ils se couvrent la tête d'un

turban , coiffure beaucoup plus élégante, plus commode, et qui, étant susceptible d'une grande différence dans la forme, la couleur et l'arrangement, permet de remarquer, au premier coup d'œil, la diversité des peuples et des rangs. Leur cou est libre ainsi que leurs jarrets ; un Oriental peut rester des mois entiers dans son habillement, sans s'y trouver fatigué. Les différens peuples et les différens états sont, comme de raison, habillés de manières différentes ; mais tous ont de commun la largeur des pantalons, des manches et de toutes les formes de leur habillement. Pour se mettre à l'abri du soleil, ils se couvrent de châles. Il entre dans le vêtement des hommes comme dans celui des femmes beaucoup de soieries, d'étoffes des Indes et de Cachemire.

La tenue de l'état-major français, quoique couvert d'or et étalant tout le luxe de l'Europe, leur paraissait mesquine, et était effacée par la majesté de l'habillement oriental. Nos chapeaux, nos culottes étroites, nos habits pincés, nos cols qui nous étranglent, étaient pour eux un objet de risée et d'aversion. Les Orientaux n'ont pas besoin de changer de costume pour monter à cheval ; ils ne se servent point d'éperons et mettent leurs pieds dans de larges étriers. (*Id.* p. 112.)

L'esclavage n'est pas et n'a jamais été dans l'Orient ce qu'il fut en Europe. Les mœurs, sous ce rapport, sont restées les mêmes que celles de l'Écriture : la servante se marie avec le maître.

La loi des juifs supposait si peu de distinction entre eux, qu'elle prescrit ce que la servante doit devenir, lorsqu'elle épouse le fils de la maison. De nos jours en-

core, un musulman achète un esclave, l'élève, et, s'il lui plaît, l'unit à sa fille et le fait héritier de sa fortune, sans que cela choque en rien les coutumes du pays.

Mourad-Bey, Ali-Bey avaient été vendus à des beys, dans un âge encore tendre, par des marchands qui les avaient achetés eux-mêmes en Circassie : ils remplirent d'abord les plus bas offices dans la maison de leurs maîtres ; mais leur jolie figure, leur aptitude aux exercices du corps, leur bravoure ou leur intelligence, les firent arriver progressivement aux premières places. Il en est de même chez les pachas, les visirs et les sultans. Leurs esclaves parviennent comme parviendraient leurs fils.

En Europe, au contraire, quiconque était empreint du sceau de l'esclavage demeurait pour toujours dans le dernier rang de la domesticité. Chez les Romains, l'esclave pouvait être affranchi, mais il conservait un caractère déshonnête et bas ; jamais il n'était considéré comme un citoyen né libre. L'esclavage des colonies, fondé sur la différence des couleurs, est bien plus rigide et plus avilissant encore.

Les résultats de la polygamie, la manière dont les Orientaux considèrent l'esclavage et traitent leurs esclaves, diffèrent tellement de nos mœurs et de nos idées sur la servitude, que nous concevons difficilement tout ce qui se passe chez eux.

Il fallut également beaucoup de temps aux Égyptiens pour comprendre que tous les Français n'étaient pas les esclaves de Napoléon, et encore n'y a-t-il eu que les plus éclairés d'entre eux qui y soient parvenus. (*Id.* p. 101.)

Mahomet restreignit à quatre le nombre des femmes

que chaque musulman pouvait épouser. Aucun législateur d'Orient n'en avait permis aussi peu. On se demande pourquoi il ne supprima point la polygamie, comme l'avait fait la religion chrétienne; car il est bien constant que le nombre des femmes, en Orient, n'est nulle part supérieur à celui des hommes: il était donc naturel de n'en permettre qu'une, afin que tous pussent en avoir.

C'est encore un sujet de méditation que ce contraste entre l'Asie et l'Europe. Chez nous, les législateurs n'autorisent qu'une seule femme; Grecs ou Romains, Gaulois ou Germains, Espagnols ou Bretons, tous enfin ont adopté cet usage. En Asie, au contraire, la polygamie fut toujours permise; juifs ou Assyriens, Tartares ou Persans, Égyptiens ou Turcomans, purent toujours avoir plusieurs femmes.

Peut-être faut-il chercher la raison de cette différence dans la nature des circonstances géographiques de l'Asie et de l'Afrique. Ces pays étant habités par des hommes de plusieurs couleurs, la polygamie est le seul moyen d'empêcher qu'ils ne se persécutent. Les législateurs ont pensé que pour que les blancs ne fussent pas ennemis des noirs, les noirs des blancs, les cuivrés des uns et des autres, il fallait les faire tous membres d'une même famille, et lutter ainsi contre ce penchant de l'homme, de haïr tout ce qui n'est pas lui. Mahomet pensa que quatre femmes étaient suffisantes pour atteindre ce but, parce que chaque homme pouvait avoir une blanche, une noire, une cuivrée et une femme d'une autre couleur. Sans doute il était aussi dans la nature d'une religion sensuelle de favoriser les passions de ses sectateurs; et

en cela la politique et le prophète ont pu se trouver d'accord.

Lorsqu'on voudra, dans nos colonies, donner la liberté aux noirs et y établir une égalité parfaite, il faudra que le législateur autorise la polygamie et permette d'avoir à la fois une femme blanche, une noire et une mulâtre. Dès lors les différentes couleurs faisant partie d'une même famille seront confondues dans l'opinion de chacune; sans cela on n'obtiendra jamais de résultats satisfaisants. Les noirs seront ou plus nombreux ou plus habiles, et alors ils tiendront les blancs dans l'abaissement et *vice versa*.

Par suite de ce principe général de l'égalité des couleurs qu'a établie la polygamie, il n'y avait aucune différence entre les individus composant la maison des mamelucks. Un esclave noir qu'un bey avait acheté d'une caravane d'Afrique devenait katchef et égal au beau mameluck blanc, originaire de Circassie; l'on ne soupçonnait pas même qu'il pût en être autrement. (*Id.* p. 99.)

Un préjugé bien répandu et cependant démenti par l'histoire, c'est que Mahomet était ennemi des sciences, des arts et de la littérature. On a beaucoup cité le mot du calife Omar, lorsqu'il fit brûler la bibliothèque d'Alexandrie: « Si cette bibliothèque renferme ce qui se trouve » dans le Coran, elle est inutile; si elle contient autre » chose, elle est dangereuse. » Un pareil fait et beaucoup d'autres de cette nature ne doivent pas faire oublier ce que l'on doit aux califes arabes. Ils étendirent constamment la sphère des connaissances humaines et embellirent la société par les charmes de leur littérature. Il est

possible néanmoins que , dans l'origine , les successeurs de Mahomet aient craint que les Arabes ne se laissassent amollir par les arts et les sciences , qui étaient portés à un si haut point dans l'Égypte , la Syrie et le Bas-Empire. Ils avaient sous les yeux la décadence de l'empire de Constantin , due en partie à de perpétuelles discussions scolastiques et théologiques. Peut-être ce spectacle les avait-il indisposés contre la plupart des bibliothèques , qui , dans le fait , contenaient en majorité des livres de cette nature. Quoi qu'il en soit , les Arabes ont été pendant cinq cents ans la nation la plus éclairée du monde. C'est à eux que nous devons notre système de numération , les orgues , les cadrans solaires , les pendules et les montres. Rien de plus élégant , de plus ingénieux , de plus moral que la littérature persane , et , en général , tout ce qui est sorti de la plume des littérateurs de Bagdad et de Bassora. (*Id.* p. 97.)

## NOTE 14.

Pourquoi m'affligez-vous , disait Moïse aux Israélites ? Je suis l'interprète du ciel auprès de vous ; vous ne l'ignorez pas. Ils abjurèrent la vérité , Dieu égara leurs cœurs ; il ne dirige point les prévaricateurs.

Je suis l'apôtre de Dieu , répétait aux Juifs Jésus , fils de Marie. Je viens confirmer la vérité du Pentateuque qui m'a précédé , et vous annoncer l'heureuse venue du prophète qui me suivra. *Ahmed* est son nom. Jésus prouva sa mission par des miracles , et les Hébreux s'écrièrent : c'est un imposteur.

Quoi de plus coupable que de blasphémer contre

Dieu , qui vous appelle à l'islamisme. Il n'est point le guide des impies.

Ils voudraient éteindre de leur souffle le flambeau de la foi , mais Dieu fera briller sa lumière malgré l'horreur qu'elle inspire aux infidèles.

C'est lui qui a donné au prophète des lois et la religion sublime , afin qu'il établisse son triomphe sur la ruine des autres cultes , malgré les efforts des idolâtres (ch. LXI , p. 321).

O Mahomet , prêche les infidèles , tu n'es , grâces au ciel , ni magicien , ni inspiré par Satan. Diront-ils que tu es un poète , et qu'il faut attendre que le sort ait disposé de toi ?

Réponds leur : attendez , j'attendrai avec vous.

Sont-ce les égaremens du sommeil , ou l'impiété qui les inspirent ?

Diront-ils : le Coran est une fiction ingénieuse dont il est l'auteur ? mais ils n'ont point la foi.

S'il en est ainsi , qu'ils mettent au jour un livre semblable (ch. LV , p. 287).

## NOTE 15.

Voyez Sales , traduction du *Coran* , discours préliminaire , section VI.

## NOTE 16.

S'il y a en Turquie misère , dépopulation et anarchie , à qui la faute ?

Vous l'attribuez à la religion (\*), où sont vos preuves? L'accusation n'en a pas, mais la défense en a d'ir-récusables.

En juin 1826, quand les janissaires se révoltent, pour la dernière fois, contre l'innovation des troupes régulières résolue par le sultan Mahmoud, l'étendard du prophète est déployé. La religion intervient donc dans cette crise terrible, elle est appelée à décider entre un corps rebelle à tout changement, et le prince qui veut changer un état social dégradé par de longs abus, en s'attaquant au premier obstacle. La lutte est ouverte entre l'esprit stationnaire et l'esprit de progrès, et ce procès solennel dépend de la sentence du peuple qui va manifester les sentimens puisés dans sa croyance. L'épreuve est décisive pour juger la religion de Mahomet. A l'appel des crieurs qui invoquent le secours des vrais croyans, cent mille hommes réunis sous l'oriflamme musulmane écrasent en quelques heures les révoltés.

Qui peut méconnaître le sens de cette victoire? C'est la religion qui a vaincu, c'est elle qui, personnifiée dans le sultan, pontife suprême, et dans le peuple, interprète en action des dogmes religieux, a proclamé la nécessité de la réforme et frappé les opposans. La destruction des janissaires fut donc un coup de la politique et de la re-

(\*) "The Mohammedan religion is in itself an insuperable bar to all real improvement; the government of the Sultan has no power to suppress abuse; nor is there any thing, save a miracle, or foreign interference, that holds out the smallest chance of the evils to which Turkey is a prey being in any degree modified."

(Texte.)

ligion unies ensemble dans un même but, celui du progrès. Et pourtant combien de souvenirs recommandaient cette milice encore puissante! Elle remontait à l'origine de la monarchie ottomane; ses fastes étaient ceux des plus belles conquêtes dont elle avait été l'instrument le plus utile; son nom seul rappelait des époques de gloire chères à la nation. Les janissaires régnaient en maîtres depuis trois cents ans; ils avaient pour eux cette consécration du temps qui soutient encore un pouvoir longtemps après qu'il a perdu tous ses autres appuis. Pourquoi donc ont-ils succombé avec une facilité qui est l'un des faits les plus remarquables de ce siècle? Pourquoi, sur la surface immense de cet empire, dans les provinces les plus reculées, n'ont-ils pas trouvé un défenseur dont la résistance ait réclamé pour leur rétablissement? C'est qu'ils avaient contre eux la religion: elle condamnait leur licence, la désorganisation générale dont ils étaient la cause, et ne pouvait s'associer à leur volonté d'immobilité.

Depuis que ce corps a disparu, a-t-on vu une seule fraction de la population prendre les armes, poussée par une inspiration religieuse, contre les réformes successivement introduites par le sultan? Elles ont été nombreuses, personne n'en disconvient; sans nous arrêter à discuter leur mérite, il suffit de constater que, comme réformes, elles eussent provoqué l'opposition générale si la thèse du *Courrier* était fondée, si la religion était une barrière insurmontable à toute amélioration. Il n'en a rien été, et nous pourrions, si le *Courrier* le veut, passer en revue tous les faits de résistance survenus dans

l'empire ottoman depuis 1826, en le mettant au défi d'en citer un seul qui ait eu la religion pour motif. Les difficultés qu'a rencontrées la régénération, qui toutefois a marché en les poussant devant elle, il faut renoncer à les chercher dans la nation, elles sont ailleurs, et tout à l'heure nous en indiquerons quelques unes.

Qu'on cesse donc d'inculper, sur des déclamations usées et sans preuves possibles, une croyance qu'on n'a point encore suffisamment étudiée dans les institutions et les mœurs qu'elle a créées, et sur laquelle l'Europe n'a pas été mise à même de porter un jugement équitable. Nous nous croyons fort au dessous de cette tâche, et nous n'avons pas la prétention de l'entreprendre; mais les faits qui sont sous nos yeux doivent être exprimés comme ils nous frappent. Ici s'opérera toujours, quand on le voudra, dans le plus faible espace de temps et par la simple force de la raison, ce qui ailleurs a exigé des siècles d'efforts et des torrens de sang. Les Turcs doivent à leur religion une supériorité incontestable d'intelligence, de bon-sens et d'équité, qui ne manque jamais à l'appel quand on la provoque à s'exercer. (*Moniteur ottoman*, n° du samedi, 13 juin 1835.)

## NOTE 17.

Nous avons réuni dans cette note les jugemens que Napoléon, Lamartine, Michelet, et les deux traducteurs du Coran, l'un Français, l'autre Anglais, Savary et Sales, ont portés sur la doctrine de Mahomet.

La religion chrétienne est la religion d'un peuple civilisé; elle est toute spirituelle: la récompense que Jésus-Christ promet aux élus est de contempler Dieu face à face. Dans cette religion, tout est pour amortir les sens, rien pour les exciter. La religion chrétienne a été trois ou quatre siècles à s'établir: ses progrès ont été lents. Il faut du temps pour détruire, par la seule influence de la parole, une religion consacrée par le temps. Il en faut davantage quand la nouvelle ne sert et n'allume aucune passion.

Les chrétiens, à l'exemple du paganisme, crurent les récompenses d'une vie future insuffisantes pour réprimer les désordres, les vices et les crimes qui naissent des passions; ils firent un enfer tout physique avec des peines toutes corporelles. Ils enchérent de beaucoup sur leurs modèles, et donnèrent même à ce dogme tant de prépondérance, que l'on peut dire, avec raison, que la religion du Christ est une menace.

L'islamisme est la religion d'un peuple dans l'enfance; il naquit dans un pays pauvre et manquant des choses les plus nécessaires à la vie. Mahomet a parlé aux sens; il n'eût point été entendu par sa nation, s'il n'eût parlé qu'à l'esprit. Il promit à ses sectateurs des bains odoriférans, des fleuves de lait, des houris blanches aux yeux noirs, et l'ombre perpétuelle des bosquets. L'Arabe, qui manquait d'eau et qui était brûlé par un soleil ardent, soupirait pour l'ombrage et la fraîcheur; il fit tout pour obtenir une pareille récompense. Ainsi on peut dire, par opposition au christianisme, que la religion de Mahomet est une promesse.

L'islamisme attaque spécialement les idolâtres ; *il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète* : voilà le fondement de la religion musulmane ; c'était, dans le point le plus essentiel, consacrer la grande vérité annoncée par Moïse et confirmée par Jésus-Christ. On sait que Mahomet avait été instruit par des juifs et des chrétiens : ces derniers étaient une espèce d'idolâtres à ses yeux. Il entendait mal le mystère de la Trinité, et il l'expliquait comme la reconnaissance de trois dieux. Quoi qu'il en soit, il persécuta les chrétiens avec beaucoup moins d'acharnement que les païens. Les premiers pouvaient se racheter en payant un tribut. Le dogme de l'unité de Dieu que Jésus-Christ et Moïse avaient répandu, le Coran le porta dans l'Arabie, l'Afrique et jusqu'aux extrémités des Indes. Considérée sous ce point de vue, la religion mahométane a été la succession des deux autres : toutes les trois ont déraciné le paganisme.

Né chez un peuple corrompu, assujetti, comprimé, le christianisme prêcha la soumission et l'obéissance, afin de désintéresser les souverains. Il chercha à s'établir par l'insinuation, la persuasion et la patience. Jésus-Christ, simple prédicateur, n'exerça aucun pouvoir sur la terre : *mon royaume n'est pas de ce monde*, disait-il. Il le prêchait dans le temple ; il le prêchait en particulier à ses disciples. Il leur accorda le don de la parole, fit des miracles, ne se révolta jamais contre la puissance établie, et mourut sur une croix, entre deux larrons, en exécution du jugement d'un simple préteur idolâtre.

La religion mahométane, née chez une nation guerrière et libre, prêcha l'intolérance et la destruction des infi-

dèles. A l'opposé de Jésus-Christ, Mahomet fut roi ! Il déclara que tout l'univers devait être soumis à son empire, et ordonna d'employer le sabre pour anéantir l'idolâtre et l'infidèle : les tuer fut une œuvre méritoire. Les idolâtres qui étaient en Arabie furent bientôt convertis ou détruits ; les infidèles qui étaient en Asie, en Syrie et en Égypte, furent attaqués et conquis. Aussitôt que l'islamisme eut triomphé à la Mecque et à Médine, il servit de point de ralliement aux diverses tribus d'Arabes ; toutes furent fanatisées, et une nation entière se précipita sur ses voisines. (*Mémoires de Napoléon. — Égypte. — Religion*, t. v, p. 91 et suivantes.)

Il y a repoussement et haine irréconciliable entre les diverses religions chrétiennes, bien plus qu'entre les Turcs et les chrétiens. Les conversions sont impossibles là où un changement de communion serait un opprobre qui flétrirait, et que puniraient souvent de mort une tribu, un village, une famille ; quant aux Mahométans, il est inoui qu'on n'en ait jamais converti. Leur religion est un déisme pratique, dont la morale est la même en principe que celle du christianisme, moins le dogme de la divinité de l'homme. Le dogme du mahométisme n'est que la croyance dans l'inspiration divine, manifestée par un homme plus sage et plus favorisé de l'émanation céleste que le reste de ses semblables ; on a mêlé plus tard quelques faits miraculeux à la mission de Mahomet ; mais ces miracles des légendes islamiques ne sont pas le fonds de la religion, et ne sont pas admis par les Turcs

éclairés. Toutes les religions ont leurs légendes, leurs traditions absurdes, leur côté populaire : le côté philosophique du mahométisme est pur de ces grossiers mélanges ; il n'est que résignation à la volonté de Dieu et charité envers les hommes. J'ai vu un grand nombre de Turcs et d'Arabes, profondément religieux, qui n'admettaient de leur religion que ce qu'elle a de raisonnable et d'humain. Leur raison n'avait pas d'effort à faire pour admettre des dogmes qui la révoltent : c'est le théisme pratique et contemplatif. On ne convertit guère de pareils hommes : on descend du dogme merveilleux au dogme simple ; on ne remonte pas du dogme simple au dogme merveilleux. (*Voyage en Orient*. LAMARTINE, t. II, p. 370.)

La mosquée n'est point un temple où habite un Dieu, c'est une maison de prière et de contemplation, où les hommes se rassemblent pour adorer le Dieu unique et universel. Ce qu'on appelle culte n'existe pas dans la religion. Mahomet a prêché à des peuplades barbares, chez qui le culte cachait le Dieu. Les rites sont simples ; une fête annuelle, des ablutions et la prière, aux cinq divisions du jour, voilà tout. Point de dogme que la croyance en un Dieu créateur et rémunérateur ; les images supprimées, de peur qu'elles ne tentent la faible imagination humaine et ne convertissent le souvenir en coupable adoration. Point de prêtres, ou du moins tout fidèle peut faire les fonctions de prêtre. Le corps sacerdotal ne s'est formé que plus tard et par corruption. Toutes les fois que je suis entré dans les mosquées, ce jour-là ou d'autres jours, j'y ai trouvé un petit nombre de Turcs accrou-

pis ou couchés sur les tapis, et priant avec tous les signes extérieurs de la ferveur et de la complète absorption d'esprit. (*Voyage en Orient*. LAMARTINE, t. III, p. 292.)

---

OUËMAS.

C'est une grave erreur de ne considérer les oulémas que comme théologiens ou prêtres. Ils sont en effet théologiens, parce que dans l'islamisme tout principe de droit repose en définitive sur la science de la loi ou du Coran ; mais ils ne sont rien moins que prêtres dans le sens que nous donnons à ce mot. Cependant, et dans le sens le plus étendu, on peut regarder, comme une branche du corps des oulémas, celui des ecclésiastiques qui comprend les *imams* ou prieurs des mosquées, les *scheikhs* ou prédicateurs, et sous lequel on peut ranger les *mouezzins* ou crieurs de la prière, les *khatibs* ou ceux qui prient le vendredi pour la personne du souverain régnant, les *kaïms* ou sacristains, et enfin tous les moines. Mais il n'en est pas moins parfaitement distinct du corps enseignant proprement dit, qui ne se compose que des professeurs et des juges, par cela seul que les ministres du culte n'ont aucun droit aux places rétribuées de la législation. (*Hammer*, liv. XVIII, p. 321.)

---

Il y a long-temps que ces deux sœurs, ces deux moitiés de l'humanité, l'Europe et l'Asie, la religion chrétienne et la musulmane, s'étaient perdues de vue, lorsqu'elles furent replacées en face par la croisade et qu'elles se regardèrent. Le premier coup d'œil fut d'horreur : il fallut quelque temps pour qu'elles se reconnussent, et que le genre humain s'avouât son identité. Essayons d'ap-

précier ce qu'elles étaient alors, de fixer quel âge elles avaient atteint dans leur vie de religion.

L'islamisme était la plus jeune des deux, et déjà pourtant la plus vieille, la plus caduque. Ses destinées furent courtes; née six cents ans plus tard que le christianisme, elle finissait au temps des croisades. Ce que nous en voyons depuis, c'est une ombre, une forme vide, d'où la vie s'est retirée, et que les barbares héritiers des Arabes conservent silencieusement sans l'interroger.

L'islamisme, la plus récente des religions asiatiques, est aussi le dernier et impuissant effort de l'Orient pour échapper au matérialisme qui pèse sur lui. La Perse n'a pas suffi, avec son opposition héroïque du royaume de la lumière contre celui des ténèbres, d'Iran contre Turan. La Judée n'a pas suffi, tout enfermée qu'elle était dans l'unité de son Dieu abstrait, et toute concentrée et endurcie en soi. Ni l'une ni l'autre n'a pu opérer la rédemption de l'Asie. Que sera-ce de Mahomet qui n'a fait qu'adopter ce Dieu judaïque, le tirer du peuple élu pour l'imposer à tous? Ismaël en saura-t-il plus que son frère Israël? Le désert Arabique sera-t-il plus fécond que la Perse et la Judée?

Dieu est Dieu, voilà l'islamisme; c'est la religion de l'unité. Disparaisse l'homme, et que la chair se cache: point d'images, point d'art. Le Dieu terrible serait jaloux de ces propres symboles; il veut être seul à seul avec l'homme: il faut qu'il le remplisse et lui suffise. La famille est à peu près détruite, la parenté, la tribu encore, tous ces vieux liens de l'Asie. La femme est cachée au harem; peu de rapports entre les frères, les parens:

le nom de musulman remplace ces noms. (*Histoire de France*, par MICHELET, t. II, chap. III, p. 212.)

Point de Christ, point de médiateur, de Dieu-Homme. Cette échelle que le christianisme nous avait jetée d'en haut, et qui montait vers Dieu par les saints, la Vierge, les anges et Jésus, Mahomet la supprime; toute hiérarchie périt, la divine et l'humaine. Dieu recule à une profondeur infinie ou bien pèse sur la terre, s'y applique et l'écrase. Misérables atomes, égaux dans le néant, nous gisons dans la plaine aride. Cette religion, c'est vraiment l'Arabie elle-même: le ciel, la terre, rien entre; point de montagne qui nous rapproche du ciel, point de douce vapeur qui nous trompe sur la distance; un dôme impitoyablement tendu d'un sombre azur, comme un brillant casque d'acier.

L'islamisme, né pour s'étendre, ne demeurera pas dans ce sublime et stérile isolement; il faut qu'il coure le monde, au risque de changer. Ce Dieu, que Mahomet a volé à Moïse, il pouvait rester abstrait, pur et terrible sur la montagne juive, ou dans le désert Arabique; mais voilà que les cavaliers du prophète le promènent victorieusement de Bagdad à Cordoue, de Damas à Surate. Dès que la rotation du sabre, la ventilation du cimenterre n'allumera plus son ardeur farouche, il va s'humaniser. Je crains pour son austérité les paradis du harem et ses roses solitaires, et les fontaines jaillissantes de l'Alhambra. La chair maudite par cette religion superbe s'obstine à réclamer; la matière proscrite revient sous une autre forme, et se venge avec la violence d'un exilé qui rentre en maître. Ils ont enfermé la femme au sérail, mais elle

les y enferme avec elle : ils n'ont pas voulu de la Vierge, et ils se battent depuis mille ans pour Fatima. Ils ont rejeté le Dieu-Homme et repoussé l'incarnation en haine de Jésus-Christ, ils proclament celle d'Ali. (*Histoire de France*. MICHELET, t. II, chap. III, p. 214.)

Instruit par ses voyages, Mahomet avait vu les Grecs, divisés dans leur croyance, se charger d'anathèmes; les Hébreux, l'horreur des nations, défendre avec opiniâtreté la loi de Moïse; les diverses tribus arabes plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie. Frappé de ce tableau, il se retire dans la solitude, et médite, pendant quinze années, un système de religion qui pût réunir, sous un même joug, le chrétien, le juif et l'idolâtre. Ce plan était vaste, mais impossible dans l'exécution; il crut en assurer le succès en établissant un dogme simple qui, n'offrant à la raison rien qu'elle ne puisse concevoir, lui parut propre à tous les peuples de la terre : ce fut la croyance d'un Dieu unique, vengeur du crime et rémunérateur de la vertu. Mais comme il lui fallait, pour faire adopter sa doctrine, se dire autorisé du ciel, il ajouta l'obligation de se regarder comme le ministre du Dieu qu'il prêchait. Cette base posée, il prit du christianisme et du judaïsme ce qui lui sembla le plus convenable aux peuples des climats chauds. Les Arabes ne furent point oubliés dans son plan : c'était principalement pour eux qu'il travaillait. Il leur rappela la mémoire toujours chère d'Abraham et d'Ismaël, et leur fit envisager l'islamisme comme la re-

ligion de ces deux patriarches. Savant dans l'étude de sa langue, la plus riche, la plus harmonieuse de la terre, qui, par la composition de ses verbes, peut suivre la pensée dans son vol étendu et la peindre avec justesse; qui, par l'harmonie de ses sons, imite le cri des animaux, le murmure de l'onde fugitive, le bruit du tonnerre, le souffle des vents; savant, dis-je, dans l'étude d'une langue que tant de poètes ont embellie, et qui existe depuis le commencement du monde, il s'appliqua à donner à sa morale tout le charme de la diction, à ses préceptes la majesté qui leur convenait, aux fables accréditées de son temps une touche originale qui les rendit intéressantes. (SAVARY. *Traduction du Coran*. — *Vie de Mahomet*, p. 156.)

La grande doctrine du Coran est l'unité de Dieu; rétablir cette croyance était, suivant Mahomet, le grand but de sa mission; il établissait, comme point fondamental, qu'il n'y avait jamais eu, et qu'il ne pouvait jamais y avoir plus d'une seule religion véritable et orthodoxe. Car, bien que toutes les lois et cérémonies ne soient que temporaires et sujettes à changement, suivant les volontés diverses, cependant la substance même de la religion, n'étant autrefois que l'éternelle vérité elle-même, n'est pas sujette à changer et demeure immuable. Il enseignait que, quand cette religion tombait dans l'oubli, on se corrompait dans ses points essentiels; Dieu daignait rappeler l'humanité à la vérité par ses prophètes, dont les plus distingués avaient été Moïse et Jésus, jus-

qu'à la venue de Mahomet qui a mis le sceau à leur œuvre, aucun autre n'étant attendu après lui. (GEORGE SALE'S *Translation of the Coran. Preliminary discourse, section III.*)

Voyez aussi toute la section IV du discours préliminaire.

## NOTE 18.

Il est curieux d'observer que la tradition musulmane, d'accord en cela d'ailleurs avec les traditions religieuses de tous les peuples, a prédit la réunion de l'Orient et de l'Occident en une même foi.

« Le prophète a donné dix signes comme les annonces terribles de la fin du monde; savoir: 1° une fumée noire et épaisse qui envahira tout le globe; 2° l'apparition de l'Antechrist, *Dedjeal*; 3° celle du *Dabbet-ub-Arz*, qui aura dans sa main la verge de Moïse et le sceau de Salomon: il touchera les élus avec cette verge, traçant sur leurs visages, en caractères visibles, le mot de *muminn*, croyant, fidèle, et appliquera l'empreinte du sceau sur le front des réprouvés, en y traçant le mot de *kéafir*, infidèle; 4° le lever du soleil du côté de l'Occident; 5° l'avènement de *Jésus-Christ*, fils de *Marie*; 6° l'apparition des *Yéedjoudjes-Méedjoudjes*, peuplades de nains issus de *Japhet*, fils de *Noé*; 7° l'écroulement de l'Orient; 8° celui de l'Occident; 9° le bouleversement de l'Arabie; et 10° enfin, un incendie effroyable, qui, prenant sa naissance à l'*Yemen*, chassera devant lui les peuples qui iront se réunir au lieu destiné à leur jugement.

A ces différens signes, que l'islamisme donne comme autant d'articles de foi, une opinion assez générale en ajoute d'autres. Les mahométans croient que l'*Antechrist* viendra vers la fin des temps pour pervertir les hommes, les séduire, les jeter dans la voie de perdition; que *Jésus-Christ* apparaîtra après lui, et descendra d'abord à *Ack-Minaré*, l'une des flèches de la fameuse mosquée *Beny-Ummiyé*, à *Damas*. Le minaret ne fut point endommagé dans l'incendie qui consuma la mosquée et presque la ville entière, au milieu du sac auquel elle fut livrée l'an 803 (1400), par les armées de *Timour*; cet événement contribua à fortifier encore dans les esprits l'opinion relative à la descente de *Jésus-Christ* à *Ack-Minaré*.

L'*Antechrist*, ajoute-t-on, rencontrera *Jésus* à *Bab'al-loud*, l'une des portes de *Damas*; mais il ne pourra soutenir sa présence; à son aspect il tombera mort et se fondra comme le sel. *Jésus-Christ*, en sa qualité de vicaire de *Mohammed*, invitera tous les peuples à la vraie foi, n'admettant point de milieu entre le musulmanisme et le sabre. La mort sera le partage de ceux qui se refuseront aux lumières de la vérité et aux grâces de sa prédication. » (*Tableau de l'empire ottoman*, par d'OHSSON. — *Code religieux*, t. 1, p. 424.)

Les annales du mahométisme offrent sur ce point important un trait digne de remarque. A l'époque de cette grande révolution du califat, qui, l'an 132 (749), passa de la maison des *Ommiades* à celle des *Abassides*, *Abd'ullah I<sup>er</sup>*, dit *Seffah*, après avoir été solennellement proclamé dans *Kiusef*, se rendit en pompe à la mosquée

pour y recevoir les hommages des grands et du peuple. Il prononça d'abord en chaire un discours plein de force et d'éloquence, où il exposa, d'un côté, la légitimité de ses droits au califat, comme descendant d'*Abbas*, oncle du prophète, et tonna, de l'autre, contre l'usurpation des *Ommiades*, et contre les excès de leurs tyrannies, de leur dissolution et de leur impiété. Il s'étendit alors en éloges sur le zèle et l'attachement que lui montraient tous les citoyens de *Kiufé* et tous les peuples de l'*Irak* : mais au milieu de son discours, ayant été saisi d'un violent accès de fièvre, *Dawoud*, son oncle, qui se tenait à quelque distance de lui, sur les degrés de la chaire, prit la parole, et après avoir récapitulé tout le discours du calife : « O peuple de *Kiufé*, dit-il, vous ne pouvez » qu'attester avec moi qu'après *Mohammed*, notre saint » prophète, aucun calife légitime n'est monté sur » cette chaire sacrée, sinon *Ali*, et maintenant *Abd'ul-* » *lah Seffah* (qu'il montra de la main). Le califat, par » un effet des décrets divers, est réservé à notre maison, » et il y restera à perpétuité ; nous en serons en posses- » sion jusqu'à la fin des siècles, jusqu'au moment que nous » le déposerons entre les mains de *Jésus-Christ*, fils de » *Marie*. » (*Tableau de l'empire ottoman*, par d'ONS-SON. — *Code religieux*, t. 1, p. 427.)

## NOTE 19.

Le kanoun, c'est à dire la loi fondamentale de Mahomet II, par laquelle son dernier grand visir, Mohammed de Caramanie, organisa l'administration, et fixa

l'ordre hiérarchique de l'empire, qui a pour base, dans la division des charges de l'État et de la cour, le nombre *quatre*, dérivé des quatre colonnes qui supportent la tente, et reposent d'ailleurs sur une donnée historique ; savoir les quatre disciples de Mohammed et les quatre califes. D'après cette division, viennent en première ligne les quatre colonnes de l'empire, c'est à dire les *visirs*, les *kadiaskers*, les *desterdars* et les *nischandjis*. Ensuite les *agas* extérieurs ou commandans des divers corps de troupes, suivant leurs armes ; puis les *agas* intérieurs, ou employés de la cour, et les *oulémas*, ou légistes. (HAMMER. *Histoire de l'empire ottoman*, traduction de HELPERT, t. III, p. 299.)

Le nombre sacré de quatre sert de base à la division hiérarchique. Quatre colonnes supportent la tente ; quatre anges sont, d'après le Coran, les soutiens du trône ; quatre vents règnent dans les quatre points principaux des régions de l'air. Les quatre maîtres les plus célèbres de la vie contemplative qui co-existent éternellement sont appelés par le *sofi* les quatre *pieux*, et le prophète eut sur le modèle des quatre évangilistes quatre disciples qui furent les quatre premiers califes de l'islamisme. C'est d'après ce nombre que Mohammed II établit les quatre colonnes de l'empire (*erkeani danlet*), dans les personnes des *visirs* (porte-faix), *kadiaskers* (juges d'armée), des *desterdars* (teneurs de livres) et des *nischandjis* (secrétaires pour le chiffre), qui sont aussi les colonnes du divan ou conseil d'État, et qu'on appelle les *démons* (*diros*), parce qu'ils doivent avoir la prudence et l'activité des génies infernaux. (*Id.*, p. 305.)

## NOTE 20.

(ALI-BEY. *Journal d'un voyage entre Alep et Koniah*, cité par SLADE. *Records of travels, etc.*, t. II, p. 158.)

## NOTE 21.

HAMMER. *Histoire de l'empire ottoman*, traduction de HELLERT, t. I, p. 66.

## NOTE 22.

LAMARTINE. *Voyage en Orient*, t. III, p. 349.

## NOTE 23.

Les foudres que les anciens *imams*, rédacteurs de tous les préceptes de l'islamisme, lancent contre ceux qui entendent la musique, ou qui jouent d'un instrument, surtout lorsqu'ils s'y livrent avec passion, montrent combien ils étaient pénétrés eux-mêmes de l'esprit de leur législateur. Mais ce qui prouve en même temps l'illusion des défenses arbitraires et l'impossibilité de soumettre absolument les hommes à des lois que la raison désavoue, c'est le faible empire qu'ont toujours eu ces dispositions sur l'esprit des mahométans. (Page 414.)

Ces musiciens, mahométans, chrétiens ou juifs, forment ordinairement des troupes de huit ou dix personnes, et vont exécuter des symphonies et des concerts chez tous ceux des citoyens qui désirent les entendre. Excepté les *oulémas* et les dévots, les mahométans ne se font aucun scrupule d'avoir chez eux de la musique. Réunis dans l'endroit le plus retiré de la maison, avec

leurs parens et leurs amis intimes, assis nonchalamment sur le sofa, fumant et prenant de temps à autre quelques gouttes de café, ils sont tout entiers au plaisir, et rien ne peut les en distraire. Quelques uns même se font suivre assez souvent par deux ou trois de ces musiciens dans des parties de promenade, à une certaine distance de la ville, et presque toujours dans des lieux élevés qui offrent à l'œil d'agréables points de vue. Là, couchés sur le gazon ou sur des tapis étendus au pied des arbres, ils fument et ils collationnent tour à tour au son des instrumens. Leur passion pour la musique se manifeste encore par leur goût extrême pour le chant des oiseaux; plusieurs élèvent chez eux des serins, des rossignols et des fauvettes, qui font leurs délices. (*Tableau de l'empire ottoman*. D'OHSSON, t. IV, II<sup>e</sup> partie, p. 420.)

Tenant le milieu entre le sauvage et l'homme civilisé pour ce qui est des ressources intellectuelles, l'Ottoman ne le cède en aucune manière aux derniers sous le rapport des jouissances physiques. Ses vices ont été exagérés, parce qu'on l'a dépeint surtout dans des momens d'excitation fanatique, qui ne devraient être considérés que comme des épisodes dans sa vie. Il y a des momens où les nations les plus favorisées sous le rapport de l'éducation commettent des excès dignes des Ashantis et des Chirokis, et qui, cependant, lorsque la crise est passée, reprennent leur place à la tête des nations civilisées.

Le trait proéminent de son caractère, qui, bien plus que la religion, s'oppose chez lui à tout progrès, est une disposition excessive à l'indolence. On voit des boutiquiers qui, dans la chaleur, plutôt que de se lever de leurs coussins pour atteindre l'objet que vous demandez, vous adressent à une autre boutique. Le *dolce farniente*, joint au *pensar niente*, est la félicité de l'Ottoman, et aussi long-temps qu'il a pu se flatter qu'il était autant au dessus du reste de son espèce que son prophète était au dessus de lui, il a constamment goûté cette félicité. Mais les dernières catastrophes ont rompu le charme et l'ont mis dans la condition d'un paralytique invalide qui passe d'un rêve de santé à la réalité de son impuissance.

Il n'est pas vindicatif, au moins lorsque son intérêt contre-balance sa passion, à la différence de l'Albanais chez lequel il faut que le sang expie le sang. Il pardonnera une insulte personnelle et embrassera le meurtrier de son ami; il combattra avec ardeur pour son patron, et le moment d'après il se montrera également fidèle au rival victorieux; il courbera la tête à l'aspect d'un firman de mort, à l'apparition même de l'exécuteur d'un maître qu'il aime. Muni d'un pareil acte, un homme pourrait poignarder un pacha au milieu même de son divan s'il pouvait pénétrer jusqu'à lui et échapper à la fureur des officiers qui l'entourent; son salut serait certain si ces officiers se trouvaient seulement dans la chambre voisine.

La trahison des Ottomans est terrible; de même que les enfans de Sparte étaient instruits à considérer le vol

comme un acte méritoire, de même l'Ottoman apprend à considérer la dissimulation comme l'effort le plus élevé de l'esprit humain. L'empire qu'il exerce sur sa langue et sa physionomie est complet, nous n'y pouvons atteindre. Le reproche le plus sanglant, la surprise la plus soudaine, la nouvelle la plus heureuse, le laisseront complètement impassible, à moins qu'il ne soit en position de n'avoir pas besoin de dissimuler; alors il écume. Son éducation tout entière tend à l'acquisition de ce talent, pendant toute sa vie; en présence de son supérieur, il n'est guère mieux qu'un automate; les yeux attachés à terre, les bras croisés, il reste debout si on ne lui ordonne pas de s'asseoir, muet si on ne l'invite à parler. Plus j'ai observé cet empire sur ce qu'on peut appeler les émotions involontaires, plus j'ai été étonné; mais il faut un pénible apprentissage pour arriver à une pareille perfection.

Individuellement l'Ottoman est courageux. Il est habile dans l'usage des armes; il sait surtout tirer son yataghan avec un effet électrique. D'un seul mouvement presque, il peut dégainer et trancher la tête de son adversaire. Toutefois, aucun inconvénient ne résulte de cette aptitude, car la loi prononce peine de mort contre celui qui se sert d'une arme sans l'ordre d'un supérieur. Quelque sévère que soit cette loi, la colère même n'étant pas admise comme excuse, elle est invariablement observée, car autrement personne ne pourrait avoir la vie sauve au milieu d'une population armée. Maintenant il n'y a pas de pays où le meurtre soit plus rare.

L'Ottoman est avare par la nature même de son état social qui ajoute l'incertitude des emplois à l'incertitude de la propriété; en même temps il est inconséquent; car si, d'un côté, il a l'amour de l'or, de l'autre, l'ostentation le pousse à la dépense. Il fera de riches présents à un étranger, tandis qu'un ami intime sollicitera en vain un témoignage de sa libéralité.

La simplicité préside à la plupart de ses goûts. Des parfums, le son de l'eau qui tombe, du vent qui souffle, plaisirs faciles à obtenir par des moyens artificiels, sont nécessaires à son bien-être. Ajoutez la pipe et une quantité passable de café, il ne lui en faut pas davantage pour arriver patiemment au bout de la journée; le soir, il honorera les femmes de sa présence. Nous ne tirerons pas le rideau qui cache le harem; une description des bizarres et nombreuses sensualités que ce lieu renferme paraîtrait plus choquante qu'amusante; cependant cette vie monotone se transforme quelquefois en une vie d'activité violente, et cela avec une facilité surprenante. Après s'être abandonné pendant six mois à une indolence de sybarite, n'employant ses jambes que pour le transporter d'un sofa à un autre, il ceindra le sabre et restera à cheval douze heures par jour, un mois entier.

Il n'est pas cet animal insociable si souvent décrit, au contraire il affectionne la compagnie de son choix, comme le prouve la fréquentation continuelle du café.

.....  
*Les lois des pauvres*, notre orgueil, qui, jusqu'à ce jour, n'ont existé que dans un coin de la chrétienté, ont

été, depuis douze cents ans, sacrées parmi les musulmans. Tout musulman est obligé de donner au pauvre 2 p. 100 de ce qu'il possède. Là où la religion a maintenu son pouvoir accoutumé, cette loi est observée strictement; mais dans les cités les plus importantes de la Turquie européenne, par exemple, là où l'indifférence religieuse fait des progrès, la charité, il faut le dire, s'évanouit rapidement.

Mais la vertu qui caractérise surtout l'Ottoman (de même que tous les musulmans), c'est la propreté. Je ne conçois pas comment quelques voyageurs ont nié ce fait; pour ma part, je n'ai jamais vu un peuple si propre, et je les ai vus dans tous les rangs de la société. (SLADE'S *Records of travels*, t. II, p. 295.)

Je voudrais que, dans tous les pays, un voyageur pût aller d'une frontière à l'autre, et trouver, dans chaque chaumière, un bon souper et un bon feu, comme il les trouve dans la Turquie d'Europe; c'est le résultat d'une population clair-semée; dans la même mesure que l'accroissement de la population ajouté à la grandeur nationale, elle ôte au bonheur individuel. Le sol, quand il est par trop habité, s'engraisse aux dépens de l'homme; quand il l'est trop peu, c'est l'homme, au contraire, qui s'engraisse aux dépens du sol. Dans le premier cas, il faut un travail incessant pour obliger la terre à nourrir la population; dans le second cas, la nature ne demande que peu d'aide pour fournir, en abondance, aux besoins d'un petit nombre.

Je ne nie pas qu'en Turquie les classes inférieures n'aient à souffrir une oppression souvent déplorable de

la part d'un pacha ou d'un aga malhonnêtes, mais mettant leur condition au pire, tourmentés par le despotisme; ils ne connaissent cependant pas le plus impitoyable des tyrans, la faim. Leurs despotes, armés de fouets et de tortures, ne peuvent cependant leur infliger aucun tourment égal à celui d'un père entendant le cri de ses enfans qui lui demandent du pain et en demandent en vain. Leurs maîtres ne peuvent arrêter la fécondité de la nature, ne peuvent empêcher les animaux de multiplier, les arbres des forêts de bourgeonner, et la semence, confiée à la terre, de se transformer en épi. Ils peuvent avoir la douleur de voir leurs enfans mourir jeunes par l'absence d'un médecin; mais ils sont certains que ceux qui grandiront ne seront pas réduits à suivre la carrière du vice, les fils, sur la grande route, les filles, sur le pavé, pour vivre. Ils ne sont pas tantalés par la vue constante de jouissances au dessus de leur portée; ils ne sont pas tentés, par la facilité des communications, d'abandonner leur tranquille village pour les plaisirs imaginaires de la capitale; ils ne se dégoûtent point par la lecture de la condition où le destin les a jetés, et pour résumer tous les avantages dont les pauvres jouissent dans ces contrées (barbares!), il est bon de remarquer que la peine de mort tombe rarement sur eux. Pour la tête d'un pauvre, il y a cent têtes de riches qui tombent en Turquie. Quelle différence avec nos pays de haute civilisation! — Élysée pour le riche, purgatoire pour le pauvre. — Où la multitude des hommes nus et affamés, misérables, dont le plus grand crime est le besoin, sont les principales victimes offertes sur les autels de la justice. Loin de moi

l'idée de décréter la civilisation et le commerce; celui-là ne serait pas un digne fils de l'Angleterre qui voudrait décréter les moyens qui l'ont élevée à un degré de grandeur si extraordinaire; mais, en même temps, nous ne devons pas fermer les yeux à cette vérité, qu'ils ont été une source de maux pour une grande portion de l'humanité; qu'ils ont créé une foule de besoins factices qui, à leur tour, ont enfanté des crimes, bâti des prisons, élevé des échafauds; qu'ils ont produit une distribution inégale de la richesse, au grand détriment du bonheur social; qu'ils ont enlevé à de nombreux pays, pour servir aux jouissances des étrangers, les productions destinées par la nature au soutien des habitans. Voyez, par exemple, les Chargemens de bétail, les Cargaisons d'orge et de blé enlevés tous les jours des rivages d'Irlande, tandis que ses enfans meurent de faim. (SLADE'S *Records of travels*, t. II, ch. XXII.)

## NOTE 24.

Campestres melius Scythæ  
 Quorum plaustra vagas rite trahunt domos,  
 Vivunt et rigidi Getæ,  
 Immetata quibus jugera liberas  
 Fruges et cererem ferunt.

Horace, ode XVIII, liv. III.

Dans ses vastes déserts plus heureux est le Scythe,  
 Qui traîne sur un char son errante maison,  
 Et l'austère Germain dont le champ sans limite  
 Chaque automne offre à tous une libre moisson.

Traduction de Devailly.

## NOTE 25.

C'est au règne d'Ivan IV que se rapporte la découverte de la Sibérie. Un chef des Cosaques du Tanais, nommé *Jumah*, qui exerçait le brigandage sur les bords du Volga et aux environs de la mer Caspienne, poursuivi par un détachement russe, se replia sur la Sibérie. Il y entra à la tête d'un corps de sept mille Cosaques; et ayant remporté plusieurs victoires sur les Tartares de Sibérie et sur leur khan Kutchum, il s'empara de la ville de Sibir, qui était leur principale forteresse. Cet événement est de l'année 1581. *Jumah*, pour obtenir son pardon du czar, lui offrit alors sa conquête : elle fut agréée par ce prince, et les troupes russes prirent possession de la Sibérie en 1583. (Koch. *Tableau des Révolutions de l'Europe*, t. II, p. 150.)

## NOTE 26.

Les dénominations d'ancien monde et de nouveau, nées à une époque récente et étrangères à la tradition, sont bien moins générales, ont une bien moindre portée que les dénominations antiques d'Orient et d'Occident, et ne se rattachent qu'à un fait accidentel, momentané; tandis que les autres indiquent un fait impérissable qui ressort de la nature même de notre planète. L'Amérique, par sa population, par son climat, appartient évidemment au monde occidental : l'Atlantique lui fournit, avec l'Europe, des moyens de communication maritime plus prompts et plus faciles que ceux qui unissent, à travers d'immenses déserts, les deux extrémités de l'Asie

continentale : par rapport à ce qu'on appelle l'Europe, l'Amérique ne doit donc être considérée que comme une île immense et comme une partie de l'Occident.

## NOTE 26 bis.

Les Hongrois, peuple turc ou finois d'origine, sont venus, à ce que l'on croit, de la Bucharie, pays situé au nord de la mer Caspienne, entre le Volga, la Kuma et le mont Oural. Les Orientaux les comprennent sous le nom générique de *Turks*, tandis qu'eux-mêmes s'appellent *Mrgyars*, du nom d'une de leurs tribus. (Koch. *Tableau des Révolutions de l'Europe*, t. I, p. 87.)

## NOTE 27.

*Discours de l'Électeur de Saxe, FRÉDÉRIC. — Histoire de Charles-Quint, par W. ROBERTSON, t. II, par 79.*

« Dans les temps de tranquillité, nous avons besoin  
 » d'un empereur qui n'ait pas assez de pouvoir pour em-  
 » piéter sur nos privilèges; mais les temps de danger de-  
 » mandent un prince qui ait assez de force pour veiller à  
 » notre sûreté. Les armées turques se rassemblent sous le  
 » commandement d'un brave sultan enhardi par ses vic-  
 » toires; elles sont prêtes à fondre sur l'Allemagne avec  
 » une violence dont les siècles précédens n'ont pas encore  
 » vu d'exemple. Des circonstances nouvelles exigent de  
 » nouvelles mesures; il faut remettre le sceptre de l'empire  
 » en des mains plus puissantes que les miennes, et c'est  
 » un fardeau trop pesant aujourd'hui pour tout autre  
 » prince de l'Allemagne. Nous n'avons ni des domaines

» assez étendus, ni des revenus assez considérables, ni  
 » une autorité assez grande pour être en état de tenir  
 » tête à l'ennemi formidable dont nous sommes menacés.  
 » Notre situation nous force à recourir à l'un des deux  
 » monarques rivaux : chacun d'eux peut mettre en cam-  
 » pagne des forces suffisantes pour nous défendre ; mais,  
 » comme le roi d'Espagne est né en Allemagne, qu'il est  
 » membre et prince de l'empire par les États dont il a  
 » hérité de son grand père, et que ses domaines bordent  
 » la frontière la plus exposée aux incursions des Turcs,  
 » ses prétentions à la couronne impériale me paraissent  
 » mieux fondées que celles d'un prince étranger à notre  
 » langue, à notre sang, à notre pays. D'après ces raisons,  
 » je donne ma voix à Charles. »

NOTE 28.

Comte DE SÉGUR. *Mémoires et Anecdotes*, t. III, p. 178.

NOTE 29.

Une autre circonstance contribua au même résultat. D'après les protestations amicales que l'Autriche fit à la Porte immédiatement après la paix de Systow, le Gouvernement ottoman voulut avoir avec cette puissance des liaisons nouvelles, et envoya à Vienne (en 1793) un ambassadeur nommé Ratib-Effendi, homme distingué par ses talens et par ses connaissances. Ce Ratib était membre de l'oligarchie ministérielle dont nous avons parlé plus haut. Pendant son séjour à Vienne, il recueillit avec empressement les instructions qu'on lui donna pour diriger

les affaires de son parti et pour la création des troupes disciplinées à l'européenne. A mesure qu'il s'éclairait à cet égard, il écrivait à la Porte des mémoires, dont la plupart roulaient sur la nécessité de former une armée régulière, capable non seulement de se mesurer contre les ennemis extérieurs, mais aussi de mettre un frein à la turbulence des janissaires. (RIZZO NÉROULOS, *Histoire de la Grèce*, p. 129.)

NOTE 29 bis.

L'Autriche ne désarma point malgré la paix de Campo-Formio, conquise par soixante-dix-sept victoires. (NAPOLÉON. *Mémoires*, t. III.)

NOTE 30.

Les intentions malveillantes et les préparatifs hostiles de la cour de Vienne contre la Russie sont une vérité manifeste à toute l'Europe. Le cabinet impérial les a pénétrés dans leur commencement, les a suivis dans leurs progrès, et les serviteurs de l'empereur à l'étranger en ont signalé l'existence et combattu les effets.

Ce fut après avoir inondé le public de faits controuvés ou exagérés sur les revers supposés de l'armée russe dans la nouvelle supériorité des Turcs, que le prince de Metternich proposa au cabinet de Londres d'agir de concert avec lui, afin de former une ligue où seraient attirées la France et la Prusse, et, en résultat, d'imposer la paix à S. M. l'empereur.

Vous êtes informé, Monsieur le comte, que, selon le plan du chancelier d'État et de la cour, le duc de Wel-

lington devait se charger de travailler la France et de la conduire à ses fins, tandis que le premier répondait de la Prusse. (Dépêche de M. Pozzo di Borgo du 14 décembre 1829, *Portfolio*, n° 13.)

La politique de la Russie et de l'Autriche leur commande impérieusement de ne jamais se perdre de vue. Elles avaient adopté un système d'alliance apparente contre la révolution; mais elles surveillaient réciproquement leur prépondérance, et ne pensaient à se rallier franchement que quand il y aurait péril pour chacune d'elles.

Situation de l'Europe en 1798. (*Mémoires de Napoléon*, t. III, p. 163.)

## NOTE 31.

Le plan du chancelier de cour et d'État est vaste. Il veut se montrer menaçant par ses armemens; il travaille la France afin de la rendre faible; il anime l'Angleterre pour nous en faire une ennemie; il voulait séduire la Prusse et l'éloigner de nous; il propose au roi de Sardaigne de se mettre en mesure et même de donner un autre héritier à la couronne que le prince Carignan, d'après la conviction qu'en a le ministère français; enfin il assume le caractère de protecteur de l'ordre public, et, tandis qu'il emploie toutes ses facultés en faveur des Turcs, il enrôle sous ses drapeaux les ultra-monarchiques et les ultra-papistes de tous les pays. (*Portfolio*, copie d'une dépêche très réservée du comte Pozzo di Borgo; Autriche, nos 8 et 9, p. 25.)

M. de Metternich tente le ministre français qui lui résiste, et il lui suscite des querelles intestines à cause de cette résistance. D'un côté, il flatte les bonapartistes et les encourage à faire revivre la mémoire du fils de Napoléon; de l'autre, il s'approprie la *Gazette de France* et la *Quotidienne*, représentantes prétendues du royalisme pur et des jésuites; et ces feuilles, soi-disant chrétiennes, devenues turques, versent dans le public un déluge d'injures et de faussetés contre nous. Ces vérités, Monsieur le comte, n'échappent à personne ici: le ministre français en est convaincu, il me les répète et me les confirme sans cesse. (Dépêche du comte Pozzo di Borgo, *Portfolio*, nos 8 et 9, p. 23.)

## NOTE 32.

L'Autriche est la puissance de laquelle la Russie avait le moins de raison d'attendre ce qu'elle en reçoit. Rétabli en quelque sorte sur son trône par les succès de l'empereur Alexandre et les efforts de l'armée russe, l'empereur François retira des avantages immenses de la magnanimité de son plus grand allié. L'Italie lui fut livrée tout entière, soit moyennant des acquisitions réelles, soit par la faculté qui lui fut laissée d'exercer une influence illimitée sur ce qui n'avait pas été soumis à sa domination. Il augmenta ses frontières du côté de l'Allemagne selon son bon plaisir, et obtint même des rétrocessions et des avantages en Pologne, qui n'étaient qu'une pure générosité de la part de son libérateur.

Depuis l'époque du congrès, les déférences et les bons offices n'ont pas eu de terme; et lorsque le mouvement

révolutionnaire de Naples parut menacer la suprématie autrichienne dans tout le pays, depuis les Alpes jusqu'en Sicile; ce fut encore l'empereur Alexandre qui dissipa cet orage par son intervention sage et généreuse.

La cour de Vienne trouva dans ce dénouement la sécurité de ses possessions, celle de son influence sur le reste, et l'occasion de tirer du royaume de Naples 200 millions de francs pour prix de l'avoir délivré des carbonari.

L'insurrection de la Grèce éclata. Le prince de Metternich décida de rétablir le glaive du sultan sur la tête de ce malheureux peuple; pendant quatre ans, il paralysa et déjoua les plus nobles sentimens, sans égard ni à la délicatesse de la position de la Russie, ni à ses intérêts, abusant constamment de la confiance qui lui était accordée, et ne faisant jamais une promesse que pour y manquer.

Enfin le moment arrive où la Russie, la France et l'Angleterre veulent s'entendre pour faire cesser les massacres qui se répétaient sans cesse dans cette arène sanglante.

L'Autriche refuse d'y adhérer et met tout en œuvre, malgré des protestations différentes, pour porter le sultan à rejeter la combinaison qui lui était proposée, dans le but de lui conserver son empire et de ne pas l'exposer à de plus grands dangers.

Cette tactique funeste a duré deux ans; elle a été dénoncée par les représentans des puissances, qui en ont vu les mouvemens sur les lieux et de mille manières; enfin le sultan force les ambassadeurs des trois cours à

quitter Constantinople. Il insulte, il provoque la Russie, il viole les traités. L'empereur est dans la nécessité de se faire rendre raison par les armes. (*Le Portfolio*, copie d'une dépêche très réservée du comte Pozzo di Borgo, Autriche, nos 8 et 9, p. 21.)

NOTE 33.

Voyez la note, chap. VIII.

NOTE 34.

Voyez dans le n° 2 du *Portfolio* un mémoire adressé par le comte de Bernstorff au roi de Prusse. Le ministre s'y étend fort au long sur les défauts que présente l'organisation de la Diète.

NOTE 35 bis.

La Hongrie dérivera, sans doute, de grands avantages commerciaux de la navigation du Danube par les bâtimens à vapeur; mais, quoique les hommes éclairés ne soient pas indifférens à ce résultat, néanmoins ils considèrent plutôt cette entreprise avec l'espérance de voir naître pour leur patrie une position vraiment européenne. Quand les habitans auront plus de points de contact avec les nations étrangères, ils seront plus portés à améliorer leurs chemins, à construire des ponts, à creuser des canaux, à embellir leurs villes, à bâtir leurs maisons et leurs édifices publics avec goût, et à prendre des manières plus polies.

Telles sont les vues des réformateurs prudents et sin-

cères, qui, s'écartant du sentier ordinaire des intérêts et des préventions, travaillent sur un plan vaste, destiné plutôt pour l'avenir que pour le présent, et adressé à l'esprit instruit et non aux passions du peuple. Arrêter tout mouvement tendant à précipiter des changemens qui ne pourraient être effectués qu'avec effusion de sang, et préparer l'intelligence des hommes par des progrès lents, mais infaillibles, aux bienfaits d'une liberté raisonnable, sont les principes qui dirigent leur politique. Le Gouvernement autrichien le sait bien, et quoique le prince de Metternich craigne les réformateurs, il n'y a point, dans toute la monarchie, d'hommes pour lesquels il ait autant de considération; en effet, ceux de cette trempe ne peuvent causer de l'inquiétude à un Gouvernement; chacun dans sa sphère est une puissance qui la détruit.

Les réformateurs, par leur connaissance intime des institutions de la plupart des pays de l'Europe, notamment de celles de l'Angleterre, qu'ils adorent presque à l'idolâtrie, voient clairement et déplorent les nombreuses imperfections qui retiennent encore la Hongrie en arrière de la civilisation; toutefois, ils sont convaincus que les changemens fondamentaux doivent être l'ouvrage du temps pour devenir utiles et durables. Ils connaissent parfaitement le caractère de leurs compatriotes, excusent leur ignorance et leurs préjugés; néanmoins ils ne manquent jamais une occasion de les blâmer, quand ils peuvent le faire avec efficacité et sans commettre une offense personnelle. Ils écoutent avec calme les objections, de quelque part qu'elles viennent.

les examinent avec patience, les admettent suivant leur valeur; et, s'ils le peuvent, en profitent pour leur marche ultérieure. Si un obstacle ne peut pas être vaincu cette année, ils attendent que le principe ait fait des progrès, et qu'une occasion plus favorable se présente pour le prendre en considération. Plusieurs magnats influens de la Diète sont disposés à adopter ces opinions; ils sont certainement décidés à des changemens importans; mais ils ne veulent tenter de les effectuer que lorsque la Hongrie sera mieux préparée à les recevoir qu'elle ne l'est dans ce moment.

En attendant, toutes les mesures auxiliaires qui peuvent être mises en pratique suivent une marche progressive; par exemple, un club a été établi à Pesth, d'après le système de Londres; tous les magnats, la plupart des députés et de ceux que nous appellerions les principaux propriétaires en sont membres; ils se réunissent en groupes fréquemment et discutent librement dans leur lieu de réunion, qu'ils appellent le *casino national* des sujets politiques. L'épithète de *national* n'est pas sans retentissement dans ces conversations. Les *Revue*s anglaise, allemande et française, et autres journaux, soit littéraires, savans ou politiques, et les gazettes et les publications populaires de toutes les sortes, dans les mêmes langues, se trouvent dans le salon de lecture; on fait aussi des cours de sciences ou de beaux-arts, et ainsi on met les esprits au niveau de ceux de l'Europe occidentale. Peu de temps après la création de ce club, il attira nécessairement l'attention du prince de Metternich, qui fut grandement alarmé de sa tendance naturelle, et de-

manda au comte Szechenyi quel en était l'objet, et sur la réponse qu'il reçut il décida qu'il devait être surveillé. « Si vous désirez le surveiller, répliqua le comte, le » seul moyen est de verser une bonne souscription, et » de devenir un de nos membres; alors vous aurez un » vote, et votre influence personnelle produira son effet » convenable. » Le prince comprit l'insinuation, et entra dans le club, qui est maintenant dans une condition florissante. (MICHEL DE QUIN. *Voyage sur le Danube*. Traduction d'Eyriès; tome 1, p. 162 et suiv.)

Une gazette se publie à Pesth en langue hongroise, innovation prodigieuse, et qui promet des conséquences importantes, puisqu'il n'existe pas de censure en Hongrie, et qu'il n'est pas probable que la Diète accueillît et sanctionnât une proposition de ce genre. Il y a de plus, à Pesth, une académie établie à peu près sur le plan de l'Institut de France; elle publie ses mémoires et ses actes dans un journal trimestriel. Les réformateurs fournissent fréquemment, à ce journal ainsi qu'aux gazettes, des articles écrits généralement dans l'intention de corriger quelque préjugé national, ou d'inculquer quelque principe salutaire de législation; ils signent de leurs noms ces articles, parce qu'ils sont décidés à effectuer leurs plans à la face du jour, et en se tenant dans les limites de la loi, qu'ils connaissent parfaitement bien. (MICHEL DE QUIN. *Voyage sur le Danube*. Traduction d'Eyriès; tome 1, p. 167.)

## NOTE 36.

D'après les derniers relevés officiels, la population de

l'Autriche s'élevait à près de 35,400,000 habitans, et se composait comme il suit :

Basse-Autriche. . . . .	1,284,888 hab.
Haute - Autriche. . . . .	823,844
Styrie. . . . .	902,408
Tyrol. . . . .	811,426
Carinthie et Carniole. . . . .	788,179
Hongrie. . . . .	11,223,587
Gallicie. . . . .	4,217,791
Bohême. . . . .	3,936,548
Moravie et Silésie. . . . .	2,026,906
Transylvanie. . . . .	1,930,259
Colonies militaires . . . . .	1,041,675
Littoral. . . . .	405,812
Dalmatie. . . . .	350,388
Lombardie. . . . .	2,416,567
Venise. . . . .	2,041,180

## NOTE 37.

*Rapport adressé à l'empereur Nicolas par le général Krasinski, sur son entrevue avec le prince de Metternich, le 8 juin 1829.*

(Extrait du Portfolio).

Aujourd'hui, le 8 juin, ayant porté au prince de Metternich la notice ci-jointe qu'il m'a demandée des bruits qui pourraient courir sur les armemens de l'Autriche et auxquels il a voulu répondre par écrit, j'ai voulu me retirer, quand il m'amena dans son cabinet, en me disant qu'il n'avait pas fini encore de me parler; et en commen-

çant sur la position de la France dont, à ce que je crois, il a envoyé un tableau par l'ambassade d'Autriche à Saint-Pétersbourg, il me dit :

« Vous avez servi en France, vous devez la connaître. Napoléon a dit avec raison que la France ne veut et ne voudra jamais être libre, mais qu'elle veut l'égalité, et c'est le point qui doit toujours être la base de toutes les théories. C'est là ce qui les sape; car un souverain qui sera toujours en contact direct avec le peuple n'aura jamais à s'appuyer sur personne. Les masses ont leurs fluctuations comme la mer, qui s'émeut toujours du côté d'où le vent vient, et l'intérêt du trône ne peut pas toujours donner l'impulsion qui doit être conservatrice et systématique. L'égalité n'est rien autre que l'antipathie de toute sommité sociale. Elle porte le peuple à ne reconnaître de maîtres que dans ses flatteurs, en laissant le champ libre à tous les intrigans et à tous les ambitieux. De cette manière, au lieu que tout doit venir du trône, tout viendra de ceux qui, à présent ou plus tard, pourront entraîner les peuples dans des voies quelconques connues ou inconnues.

» L'empereur d'Autriche, dans sa position actuelle, ne connaît qu'un seul ennemi, qui est ennemi égal de tout trône; il ne connaît que deux combattans, la force destructive et la force conservatrice. Cette dernière a été la base de notre système.

» Malheureusement, depuis quelque temps, on ne veut pas nous comprendre. Quand je fis présenter à la cour de Saint-Pétersbourg le tableau de la situation où nous nous trouvons tous, l'empereur, avec cet abandon et cette

loyauté dont vous m'avez parlé si souvent, a dit qu'en cas de besoin il offrirait ses armées à l'empereur; nous n'avons pas besoin de force physique.

» L'empereur d'Autriche a sur qui s'appuyer. Maître de trente millions de sujets, voulant garder ce qu'il a, ne demandant rien à personne, il ne craint pas la guerre, et je vous donne ma parole qu'il ne la fera pas; mais il a besoin, pour prévenir le mal dans l'avenir, d'une réunion de la force morale de l'empereur de Russie, pour arrêter ce torrent dévastateur qui s'insinue même jusqu'au marchepied des trônes.

» Je ne vous cache pas que l'Autriche prendrait de l'ombrage sur la Russie conquérante, qui est déjà trop forte; mais les sentimens de l'empereur Nicolas nous assurent qu'il daignera concourir à une paix générale. Vous me dites que la gloire de législateur lui sourira plus; je n'en doute pas, car il a plus de conquêtes à faire dans son propre pays qu'en Europe, et elles lui vaudront plus. Nous savons tout ce qui se passe ailleurs, même sans le demander, car notre monarchie touche à tous les points presque des autres nations; quelquefois elle appuie le malheur; les uns nous font l'honneur de nous craindre, d'autres traitent avec nous sans nous rien demander; nous sommes à une hauteur d'où nous pouvons tout observer.

» Je vous dirai avec franchise, comme à mon ancien ami, que l'empereur Nicolas, au moment de monter sur le trône, n'ayant vu que des abus dans son administration, a eu fortement à cœur de les détruire. Presque tout le monde qui l'entourait profitait de ces abus pour diriger ses pensées vers un autre côté. On a présenté le cabi-

net d'Autriche comme exclusif dans ses projets, ne fondant son bien-être que sur la ruine de ses voisins, le prince de Metternich comme influant sur son souverain et sur l'empereur Alexandre.

» L'un est vrai comme l'autre ; l'empereur d'Autriche à sa volonté, le prince de Metternich ne fait que la suivre à travers quelques détails de diplomatie d'un moindre intérêt. L'empereur Alexandre daignait quelquefois croire à ses observations en ce qui touchait la majesté des trônes et leur sûreté.

» Ces ennemis de l'ordre ont poussé à la guerre de l'Orient pour détacher l'empereur de son idée primitive de mettre fin aux abus de son administration, qui les faisaient vivre et spolier autant le trésor que les sujets de Sa Majesté.

» Vous me dites que le bruit court que l'Angleterre, qui voudrait ruiner toute industrie en Europe, dont les ministres ne sont que des marchands décorés de cordons, prendrait pour égale, guerre de religion, de principes, de conquêtes, pourvu qu'on s'égorge, qu'on se ruine, que l'empereur ne puisse lui apporter que ses productions *in bruto* ; que l'Angleterre place ses subsides, comme un usurier, pour avoir cent pour cent ; — j'y reconnais l'école où vous étiez élevé, et cette répétition des idées de Napoléon en mauvaise humeur. Comme nous parlons ici en amis, et que vous me dites n'avoir aucune instruction de l'empereur, je vous pardonne cette idée, et peut-être vous l'avez recueillie au milieu de la petite diplomatie ou de vos sociétés.

» Le duc de Wellington, qui doit tout à la guerre, est

ennemi de la guerre, et c'est naturel. Vos maréchaux de France, après avoir été beaucoup enrichis par Napoléon, comme Wellington a été enrichi par l'Angleterre et les puissances, n'ont pas voulu combattre à la fin, parce qu'ils possédaient tout ce qu'ils auraient pu désirer. De même les puissances d'aujourd'hui, comme l'Autriche et la Russie : la première ne veut que jouir ; la seconde ne devrait vouloir qu'améliorer tout ce qu'elle possède.

» Vous avez passé par un territoire assez grand pour vous persuader des immenses progrès que nous avons faits, tant en agriculture que dans l'aisance des habitans. Vous voyez Vienne, et vous devez être étonné de ce qu'il est et de ce qu'il a été il y a vingt ans. Vous êtes reçu à bras ouverts dans notre haute société. Vous avez trouvé ici des parens, d'anciennes connaissances ; avez-vous entendu un seul mot contre le Gouvernement, contre le souverain ? Je suis sûr que non ; cette c. . . . . de journalistes, troupes perdues de la petite diplomatie de l'Europe, nous appelle des obscurans, des ennemis des peuples.

» L'empereur envoie le comte de Ficquelmont à Saint-Pétersbourg, en disant dans sa lettre que son ambassadeur exposera à Sa Majesté toute sa façon de voir. L'empereur dit au comte qu'il sent l'amitié que l'empereur François lui porte, et qu'il est de son avis.

» Le courrier retournant apporte une plainte du cabinet de Saint-Pétersbourg, que l'Autriche propose une paix déshonorante pour la Russie. Il y a de quoi se désespérer. Nous prêchions la paix : on dit que le prince de Metternich intrigue. Fort de notre expérience après tant

de malheurs, nous parlons pour la stabilité, nous nous donnons toutes les peines pour soutenir les trônes, sans la stabilité desquels nous ne pouvons pas exister : on dit que le prince de Metternich veut régenter les rois. Nous proposons à droite : on dit que le prince de Metternich donne un mauvais conseil ; on va à gauche : on dit, « la question se complique, » et on voudrait qu'un homme qui n'a rien à désirer, qui pourrait être plus heureux dans une vie privée que dans sa place, qui sacrifie tout son temps aux affaires, fût mis hors la loi par les souverains. Si les révolutionnaires avaient cette idée, ce serait extrêmement juste ; mais qu'un souverain l'ait, je vous avoue que je ne le comprends pas. »

## NOTE 38.

GORDON'S *History of the greek revolution*. Introduction, p. 37.

## NOTE 38 bis.

Les négocians grecs, accablés par l'arbitraire des douanes ottomanes et par les exactions des employés, n'avaient d'autre ressource que de se faire reconnaître pour sujets d'une puissance étrangère, au moyen de lettres-patentes que leur accordaient les ambassadeurs et les consuls de ces gouvernemens. La plupart des sujets grecs devenaient ainsi des sujets russes ; les autres prenaient des diplômes français, hollandais, anglais ou autrichiens. Ces diplômes coûtaient fort cher aux Grecs, et donnaient lieu à une infinité d'abus ; d'ailleurs, au moment d'une rupture de la Porte avec une de ces puis-

sances chrétiennes, les négocians qui avaient les patentes de celle-ci se trouvaient aussitôt exposés aux avanies, aux confiscations, quelquefois même aux supplices.

Pour remédier à ces malheurs, Démétraky-Mourouzy fit entendre au Gouvernement ottoman que, s'il voulait conserver ses sujets chrétiens, il fallait leur permettre de former une compagnie de négocians de leur nation, et leur accorder des privilèges à la fois avantageux et solides. Sélim III goûta l'avis du prince, et créa cette compagnie sous la dénomination de négocians européens ; il leur octroya des privilèges considérables : ils reçurent tous un *bérat* ou *diplôme*, en vertu duquel ils étaient à l'abri de toute exaction ; ils étaient traités par les douanes sur le même pied que l'étaient, d'après les traités de commerce, les négocians étrangers ; et ne payaient pas la capitation. Cette compagnie avait quatre députés, choisis par ses membres, pour veiller aux affaires générales de la société et juger en première instance les différends survenus entre les sociétaires. Leur tribunal d'appel était la cour suprême du grand visir. Les privilèges de cette compagnie furent observés et maintenus depuis le règne de Sélim jusqu'à l'insurrection. Les négocians, ayant trouvé de grands avantages dans ce système, abandonnèrent presque tous les diplômes étrangers, et s'incorporèrent dans cette compagnie, qui s'enrichit, étendit ses relations commerciales et prospéra considérablement. (RIZZO-NÉROULOS, *Histoire de la Grèce*, p. 177.

## NOTE 39.

Il nous reste à parler de deux classes, les primats et

le clergé, qui jouèrent un rôle également important pendant toute la durée de la révolution. Les premiers, appelés aussi archontes et kodjia-bachis et ensuite éphores, étaient des magistrats municipaux investis d'une juridiction vague et mal définie, dans les affaires civiles et fiscales de leurs communes, percevant et répartissant les impôts. Les évêques avaient une voix dans leurs délibérations et en addition à leur autorité spirituelle, jugeant, d'après la loi byzantine, les causes que les chrétiens ne voulaient pas soumettre aux tribunaux mahométans. Devenus ainsi intermédiaires entre le Gouvernement et les rayas, les primats acquirent nécessairement du pouvoir dans leurs provinces et en abusèrent trop souvent d'une manière honteuse pour eux-mêmes et fâcheuse pour le peuple. A peu d'exceptions près, les kodjia-bachis, pendant tout le cours de la révolution, se montrèrent aussi bas qu'on pouvait l'attendre du système sous lequel ils avaient vécu. Efféminés par une vie passée au milieu des adulations de leurs suivans, rampant sous les Turcs, qui, ne pouvant se passer de leur finesse et de leurs connaissances, les regardaient comme des maux nécessaires, ayant juste ce qu'il fallait d'éducation pour tromper les maîtres et tyranniser les esclaves, vivant dans une terreur continuelle, quoique gonflés d'une vaine puérité, ils étaient des instrumens tout formés d'oppression, et, ordinairement, partageaient la proie. Les vues du haut clergé coïncidaient à peu près avec celles des primats, attendu qu'ils avaient toujours agi de concert, et que les derniers, sous le rapport de la dignité, cédaient la préséance au clergé. Les uns et les autres, en fomen-

tant l'insurrection, après s'être débarrassés des Turcs, ils accapareraient tout le pouvoir à leur profit, et établiraient une oligarchie; ils se fiaient à l'intrigue et à leur sagacité politique pour acquérir un ascendant complet sur les capitaines dont le sabre leur était nécessaire, mais dont ils méprisaient la capacité politique. (Gordon's *History of the greek revolution*. Liv. 1, chap. IV, p. 223.)

## NOTE 40.

Article du *British and Foreign review*. Traduit dans la *Revue britannique* du mois de février 1836.

## NOTE 41.

Page 287. — *Nous sommes sûrs* que la tournure que prendront les affaires conduira les Grecs aussi à se jeter entre les bras de la Turquie, si la Turquie elle-même peut être sauvée. Sans doute ce sera un effort pénible pour la vanité grecque, qui aspirait à ériger un empire byzantin. Cependant *nous sommes sûrs* que les capitaines rouméliotes, les insulaires, les paysans en général, et le parti patriotique sous la conduite de Coletti, chacun par des motifs différens, doivent s'être rapprochés de cette conviction, ou l'adopteront instantanément, si quelqu'un a le courage de la proposer.

Page 288. La Turquie recevra, par là, un grand accroissement de puissance, et la seule manière d'arrêter le cours des envahissemens russes est de fortifier et de consolider cette puissance. Si la Grèce se prête, de sa propre volonté, à cette combinaison, on arrivera ainsi à une solution aussi heureuse qu'inattendue.

*La Grèce depuis son indépendance.* — Article du *Foreign and quarterly review*, traduit dans la *Revue britannique* du mois de février 1836.

## NOTE 42.

Si l'on croit que le peuple grec, sous le joug des Turcs, était comme les esclaves transportés de la Nigritie, qu'on se détrompe. Dans plusieurs colonies européennes, la supériorité numérique des nègres ne leur donnait pas le droit de former un corps; ils étaient comme ces amas de pierres qui ne forment aucune espèce d'édifice. Ils étaient la propriété individuelle de l'Européen dans toute l'acception du terme; mais les sujets chrétiens de la Porte et leurs propriétés n'appartenaient immédiatement qu'au sultan seul. Personne n'avait le droit de les empêcher de se transporter d'une province dans une autre. Les gouverneurs et les autres fonctionnaires civils musulmans ne mettaient à mort les criminels qu'au nom du souverain; encore ce souverain n'avait-il pas le droit d'ôter la vie à un accusé sans une sentence expresse de la loi. Pour appuyer ce que je viens d'avancer, je ne citerai qu'un exemple. Dans la première guerre de Catherine II, le sultan Mustapha III voulut condamner à mort le prince de Valachie, Grégoire Callimaky; il le déposa, le fit amener à Constantinople, l'emprisonna, et exigea du seinoulislam ou grand-muphti de cette époque, appelé Osman-Molla, la sentence de mort contre le prince innocent. Le muphti demanda au sultan quel était le crime de l'accusé, et, l'ayant appris, il répondit que la faute du prince ne méritait pas la peine capitale, et que,

si le sultan insistait, il était maître de le destituer de sa fonction de grand-muphti, mais qu'il ne saurait pas lui arracher une sentence injuste. Mustapha, furieux, lui répliqua : Non, je ne te déposerai pas, mais j'abolis, dès ce jour, le droit des muphtis sur les jugemens de cette nature. (RIZZO-NÉROULOS, *Histoire de la Grèce*. p. 69.)

## NOTE 43.

Les représentations d'Abdallah, pacha, en faveur des Grecs, furent appuyées par le cheikh-el-islam (chef de la religion) et par les principaux membres du corps des oulémas, qui prouvèrent, par toute leur conduite dans cette affaire, qu'ils étaient dignes d'être les ministres d'une religion plus douce. Mahmoud céda. (SLADE'S *Records of travels in Turkey*. Tome I, p. 248.)

## NOTE 44.

En effet, la Grèce aurait risqué d'être anéantie, si, après la prise de Constantinople, le vainqueur ne l'eût pas maintenue intègre dans sa religion. Mais la Providence fit trouver aux Grecs leur salut dans le plus terrible fléau du nom chrétien. Empêchés par le Coran de forcer à l'islamisme ceux qui paient annuellement la capitation, obligés d'avoir des serfs pour cultiver les terres, visant enfin à séduire les Grecs, sujets des Latins, en tolérant leur religion et en accordant des faveurs au clergé de cette Église, les sultans suivaient le système de Mohammed II.

Le but constant de la dynastie ottomane était de régner, de conquérir et de conserver par le fer. En don-

nant, dans la personne du patriarche, une tête à toute la nation grecque, les sultans pensaient, avec raison, que cette tête, sur laquelle leur cimenterie était toujours suspendu, ne pourrait se soulever que pour prêcher la liberté dans le ciel et l'esclavage sur la terre. Aussi avaient-ils assujéti au trône patriarcal de Constantinople non seulement les sièges ecclésiastiques de toutes les provinces et de toutes les îles de la Grèce, mais encore ceux de l'Asie-Mineure, de la Bulgarie, de la Servie, de la Bosnie, de la Valachie, de la Crimée et de la Moldavie. Ce système, tendant à s'assurer de la fidélité de leurs sujets grecs sous la garantie de leur conscience religieuse, était si scrupuleusement observé par les successeurs de Mahomet II, que Jérémie, patriarche de Constantinople, obtint officiellement la permission de la Porte ottomane, d'aller, en personne, en Russie, avec deux archevêques du synode, pour procéder, d'après l'invitation formelle du clergé moscovite, à la promotion et au sacre du patriarche russe, sous le règne du czar Alexis Michaelowicz. Les sultans pensaient, avec raison, que, plus le trône patriarcal de Constantinople aurait une influence spirituelle sur les autres trônes ecclésiastiques, fussent-ils même indépendans du Gouvernement ottoman, plus ils acquerraient un ascendant politique sur les peuples étrangers par le moyen de la religion, à la tête de laquelle serait le patriarche de Constantinople, sujet fidèle de la Porte tant par crainte que par intérêt. C'est pour les mêmes raisons que le Gouvernement ottoman permettait au patriarche de Constantinople d'avoir de fréquentes relations avec le synode de la Géorgie, qui reconnais-

sait sa suprématie. (RIZZO-NÉROULOS. *Histoire de la Grèce*, p. 37.)

## NOTE 45.

Les premiers sultans qui entreprirent la conquête de l'Acarmanie, de l'Épire et de l'Albanie furent obligés, pour s'assurer la possession de ces provinces, de leur accorder divers privilèges. Les montagnes inaccessibles dont ces pays étaient hérissés, l'esprit belliqueux de leurs habitans, l'étendue de leurs côtes maritimes, leur proximité des possessions vénitiennes, d'où l'on pouvait tirer toute sorte de secours, rendaient ces contrées redoutables au Gouvernement ottoman. Le mont Agrapha, ce boulevard naturel de l'Épire, fut le premier pays qui obtint par capitulation la prérogative d'avoir un capitaine, avec un nombre suffisant de soldats, pour le maintien du bon ordre, pour la sûreté des villes et des villages situés au pied et sur les flancs de cette montagne escarpée. Ses habitans obtinrent, du temps de Mourad II, d'avoir deux voix délibératives sur trois dans l'administration de leurs affaires civiles. Le cadi ou juge musulman avait la première, leur archevêque la seconde, et leur capitaine la troisième. Ce droit subsista jusqu'à l'époque d'Ali-Pacha. L'exemple du mont Agrapha fut successivement suivi par toutes les provinces de la Grèce continentale, depuis l'Albanie jusqu'à la Macédoine transaxienne, le Péloponèse et l'Eubée.

Après la conquête de l'Épire et de l'Albanie, le Gouvernement ottoman y laissa, d'après son système, des troupes permanentes pour les garder. Il distribua à ses

troupes des terres à titre de fiefs militaires. Les vainqueurs occupèrent une partie des côtes, les villes principales et le pays plat. Bientôt ils se mêlèrent avec les vaincus, en contractèrent graduellement les mœurs et les usages, en adoptèrent la langue, et devinrent enfin une espèce de créoles du christianisme et du mahométisme, ou plutôt ils ne professaient l'islamisme que comme un moyen de supériorité sur les chrétiens. Cependant une population nombreuse et guerrière habitait les gorges et les sommités de ces provinces montagneuses. Le Gouvernement turc ménageait ces montagnards belliqueux : d'ailleurs les premiers successeurs de Mahomet eurent à calmer trop de troubles domestiques pour songer à les soumettre.

De tous les Musulmans possesseurs de fiefs militaires, les premiers qui montrèrent cet esprit d'insubordination, suite naturelle du système féodal, furent les seigneurs feudataires de l'Épire et de l'Albanie. Dès l'époque de leur établissement dans ces contrées, ils y jetèrent des racines profondes, de manière que le Gouvernement ottoman les ménageait toujours, et ne nommait que rarement des pachas étrangers pour les gouverner. Il existait donc entre ces seigneurs musulmans et la Porte ottomane une défiance réciproque et une animosité qui tournait au profit des Grecs de ces provinces, en consolidant de plus en plus l'institution des capitans, en fournissant aux montagnards le moyen de se maintenir dans leurs retraites escarpées, et en facilitant le commerce et l'industrie des chrétiens habitans des villes. (RIZZO-NÉROULOS. *Histoire de la Grèce*, p. 49.)

## NOTE 46.

Le drogman de la Porte était considéré en quelque sorte comme hospodar présomptif.

De leur côté, les hospodars, tant que leurs protecteurs restaient dans leurs places, jouissaient d'une faveur si grande, que leur influence s'étendait à toutes les affaires sérieuses de la nation grecque. Leurs agens à Constantinople, qui étaient les hommes les plus habiles, s'occupaient de toutes les relations civiles des chrétiens sous le joug ottoman; et plusieurs de ses agens leur rendirent de grands services. Outre le crédit qu'ils avaient auprès du ministère et du clergé, par l'or dont ils les comblaient, ces agens entretenaient des liaisons d'amitié plus ou moins directes avec presque tous les pachas des provinces et les officiers gouverneurs des districts; en sorte que, quand les archevêques étaient vexés par ces pachas, ils avaient recours aux recommandations des agens, qui opéraient souvent un effet salutaire. Ali-Pacha lui-même caressait les hospodars, leurs agens et le drogman de la Porte. Souvent je fus témoin des obstacles que rencontrait ce satrape dans ses actes de tyrannie de la part des interprètes et des hospodars. (RIZZO-NÉROULOS. *Histoire de Grèce*, p. 67.)

## NOTE 47.

Il va sans dire que les Cyclades et les Sporades de l'Archipel repoussaient par leur aspect rocailleux les Turcs qui, ignorant l'art de la navigation, ne pouvaient se résoudre à y fixer leurs demeures. Il ne faut cepen-

dant pas omettre l'avantage des capitulations que ces îles obtinrent lorsqu'elles subirent le joug ottoman et devinrent l'apanage du capoudan-pacha ou grand amiral de l'empire. Le Gouvernement turc, occupé des guerres contre les Vénitiens et les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, avait un besoin pressant de leurs habitans pour ses galères, et il leur accorda, par conséquent, lors de leur capitulation, divers privilèges. . . . .

Immédiatement après la paix de Cainardja, le sultan Abdul-Hamid, ou plutôt son grand amiral Hassan-Pacha, qui jouissait d'une haute faveur, s'occupa de former la marine ottomane, en faisant réparer les vieux bâtimens de guerre et construire des nouveaux par des architectes européens. Hassan-Pacha avait été témoin de la destruction de la flotte turque dans le canal de Tchesiné, et il y avait observé l'extrême ignorance des marins turcs et leur défaut d'habileté dans les manœuvres. Il jeta donc les yeux sur les insulaires de la mer Égée; il en garnit ses vaisseaux; et, soit dans son expédition d'Égypte contre les mamelucks, soit dans celle de Syrie contre le Cheikh-Dabar, maître de la forteresse de Saint-Jean-d'Acre, l'amiral Hassan-Pacha reconnut la supériorité des marins grecs sur les turcs. Aussi les îles de l'Archipel furent-elles bientôt envisagées par le Gouvernement comme une pépinière de matelots, ce qui contribua efficacement à les faire protéger par la Porte ottomane.

Outre cet intérêt qu'avait la Porte, elle était encore obligée de ménager ces insulaires, afin de les empêcher d'émigrer en Russie. Après les actes de cruauté et de

vengeance que les Turcs avaient fait souffrir au Péloponèse et aux îles depuis la paix, et malgré les engagements les plus solennels, la Porte comprit bien que les Russes, par leurs consuls et vice-consuls, pourraient faire émigrer toute la population des Cyclades, priver l'empire de ces marins et en peupler les ports de la mer Noire. Ce fut donc une raison de plus d'accorder aux îles une espèce de faveur; et c'est de cette époque que datent les essais de navigation faits par les îles d'Hydra, de Spezzia et d'Ipsara. . . . .

Pendant que les ministres de la Porte s'occupaient à organiser des troupes réglées, dont les casernes étaient aux environs de Constantinople, le grand amiral Hussein-Pacha, au moyen d'habiles constructeurs européens, faisait sortir des chantiers de la capitale un grand nombre de vaisseaux de guerre, montés par des marins de l'Archipel. Cet amiral avait fait le tour de la mer Égée, et il avait admiré l'adresse des marins grecs; aussi accordait-il une espèce de protection aux Cyclades, et plus particulièrement aux îles d'Hydra, de Spezzia et d'Ipsara: il leur permettait de naviguer pour leur commerce dans la Méditerranée et dans les mers du Levant; il les faisait regarder comme étant au service de l'amirauté et empêchait ainsi les autorités locales turques de les vexer dans leur négoce. Telle était sa prédilection pour les marins grecs, qu'il fit donner le titre de prince à un des premiers citoyens de l'île d'Hydra, nommé George, et qu'il établit que la charge de premier pilote du vaisseau amiral serait toujours assignée au plus habile des marins

hydriodes. (RIZZO-NÉROULOS. *Histoire de la Grèce*, p. 74, 93 et 130.)

## NOTE 48.

Les Turcs avaient horreur d'aller en Europe, et mettaient tous leurs soins à éviter la fonction d'ambassadeurs. Aussi étaient-ce presque toujours des Grecs que la Porte nommait pour chargés d'affaires auprès des puissances chrétiennes. Tels furent les Argyropoulo, les Marco, les Raly, les Mavrojény, les Théologos, les Panojotaky, les Ramadany, les Négris, chargés d'affaires de la Porte ottomane à Paris, à Vienne, à Londres et à Berlin. Les consuls aussi et les vice-consuls étaient en général tous Grecs, circonstance bien favorable au commerce de la nation. Ces consuls et ces chargés d'affaires étaient attachés au bureau de l'interprète; ils étaient recommandés au ministère ottoman par le grand interprète qui les choisissait, et entretenait avec eux des correspondances suivies. (RIZZO-NÉROULOS. *Histoire de la Grèce*, p. 65.)

Panojotaky et ses successeurs immédiats étaient des hommes trop instruits, trop habiles pour se contenter de ces fonctions matérielles. Leur savoir-faire d'une part, et de l'autre l'ignorance des ministres turcs, et surtout la faiblesse du Gouvernement dont la décadence commençait déjà à se faire sentir, toutes ces causes rendirent la charge de l'interprète la plus délicate et la plus importante de celles du ministère. (RIZZO-NÉROULOS. *Histoire de la Grèce*, p. 60.)

## NOTE 49.

Nous ajouterons, comme cause de la conservation du peuple grec : 1° l'absence du droit d'aînesse; les pères ne condamnaient pas leurs enfans cadets au célibat pour enrichir leur fils aîné, le représentant de leur nom et de leur famille; d'ailleurs, les biens partagés risquaient moins d'être absorbés par les confiscations et par cette foule d'actes arbitraires auxquels les Grecs devaient forcément se soumettre; 2° le mariage des prêtres; ils ne faisaient point une classe séparée de la société; mais, jouissant de toutes ces douceurs, ils étaient plus dociles à la voix de l'humanité et savaient se conduire en véritables pasteurs dans leurs paroisses respectives; 3° la fusion des différens ordres monastiques dans celui de saint Bazile; en sorte qu'on ne voyait pas, en Grèce, des religieux divisés par leurs intérêts chercher à renforcer leur congrégation par un recrutement continu; et quoique ces monastères, restes de la nullité du Bas-Empire, fussent encore en grand nombre; quoique, respectés par les Turcs, ils fussent un asile sûr contre leurs vexations, ils ne renfermaient guère que quinze mille religieux dans toute la Grèce; et, depuis la prise de Constantinople, aucune dispute religieuse, aucune secte ne troublèrent la paix domestique des familles et ne diminuèrent l'attachement du clergé pour les rites de l'Église d'Orient. (RIZZO-NÉROULOS. *Histoire de la Grèce*, p. 79.)

## NOTE 50.

Quand toute la chrétienté ne prononçait les noms de

Turc et de sultan qu'avec respect et souvent avec crainte, les Grecs n'avaient d'autre société secrète que celle de leurs églises, où chaque jour on récitait des prières pour leur affranchissement. Les oracles aussi, ces véhicules des grandes actions chez les nations anciennes, les oracles furent employés dès la chute de l'empire d'Orient, pour initier le peuple grec dans le secret de sa future délivrance. Mais lorsque les deux chrétiens, Eugène et Sobieski, écrasèrent à plusieurs reprises les forces ottomanes, alors ce ne fut plus une espérance vague basée sur des oracles qui encouragea les Grecs; c'étaient les hommes les plus éclairés de la nation, qui calculaient les réalités présentes et en tiraient des conséquences sur la probabilité d'un avenir heureux. Dans la correspondance littéraire d'Alexandre Maurocordato, interprète de la Porte, et qui accompagna le grand-visir dans sa fameuse expédition contre la capitale de l'Autriche, on le voit féliciter, sur les désastres des Turcs, des personnages marquans de la Grèce, et surtout ses amis intimes, Dosithée, patriarche de Jérusalem, l'archevêque de Drystras et celui d'Héraclée; il les assure déjà de la décadence visible des Ottomans, et les exhorte à communiquer secrètement à leurs ouailles les victoires de la Sainte-Croix, afin de les consoler dans leurs souffrances. (Rizzo-NÉROULOS. *Histoire de la Grèce*, p. 238.)

## NOTE 51.

Les Turcs, demeurés, depuis l'époque de Mahomet II, maîtres absolus de la partie nord du pays, ne s'y établirent point en général, excepté en Thessalie. Au delà du

mont OËta, bien qu'ils se fussent emparés des meilleures terres, les habitans musulmans consistaient principalement dans les garnisons des villes et leurs familles. Trouvant impossible de maintenir dans la sujétion, avec une si faible force, tant de cantons montagneux, peuplés par une race pauvre et endurcie, et de contenir les brigands de l'Albanie, les sultans suivirent la même politique qui les avait engagés à courtiser le clergé grec et à respecter les propriétés de l'Église; ils prirent à leur service les bandes armées qu'ils ne pouvaient pas détruire. (GORDON'S *History of the greek revolution*. — Introduction, p. 20.)

D'ailleurs, les Turcs, que leur religion, leurs mœurs, leurs usages, leur ignorance et leurs victoires rendaient insolens, préféraient toujours les plaines aux rochers, et abandonnaient aux Grecs tout ce qu'il y avait d'escarpé et de montagneux dans le pays. (RIZZO-NÉROULOS. *Histoire de la Grèce*, p. 74.)

## NOTE 52.

*Trieste*, 19 février. — Nos lettres de Scutari ne contiennent aucune nouvelle d'importance. La tranquillité continue à y régner; cependant, parmi la population chrétienne, il y a du mécontentement. Sans pouvoir se plaindre de violences patentes, elle se voit repoussée de toute manière par le nouveau gouverneur, et traitée par la population turque avec orgueil et dédain. Il paraît que le gouverneur veut faire expier aux chrétiens leur manque de bonne volonté au moment où il s'est agi

d'étouffer l'insurrection, tandis que les habitans leur gardent rancune par une raison tout opposée, c'est à dire parce qu'ils n'ont pas voulu se joindre à l'insurrection. Tel est en Turquie le sort habituel des chrétiens. Bien certainement, leur position ne serait pas aujourd'hui meilleure, s'ils avaient pris les armes contre les insurgés. En preuve de cette assertion, nous pouvons citer ce que nous avons vu dans l'Hetzegovine, où Ali-Pacha, après avoir obtenu, par l'aide des chrétiens, le poste de gouverneur, à peine arrivé au pouvoir, s'est montré comme un vrai Turc, les a accablés de mépris et d'injustices. Ainsi, à Scutari, les Turcs jouissent de toute la faveur du pacha; dans les affaires, apparemment pour les récompenser de leurs révoltes réitérées, c'est d'eux seuls que l'on prend conseil, et l'on ne tient aucun compte des chrétiens demeurés fidèles sujets. — Nous verrons où conduira la prolongation de cet état de choses. (*Gazette d'Augsbourg*, 29 février 1836.)

Voy. la note sur la Bosnie, t. 1<sup>er</sup>, p. 6.

Voy. aussi les *Réflexions* de M. URQUHART sur les relations des chrétiens et des musulmans.

NOTE 53.

L'Angleterre, la France, la Russie et la Turquie, p. 27.

NOTE 55.

(Extrait du traité de Saint-Petersbourg, 29 janvier 1835.)

Art. 2. Par l'instrument fait séparément à Andri-

ple, relativement aux principautés de la Moldavie et de la Valachie, la Sublime-Porte a pris l'engagement de reconnaître formellement les réglemens faits, pendant que les troupes russes occupaient ces provinces, par les principaux habitans, sur leur administration intérieure. La Sublime-Porte, ne trouvant rien dans les articles de cette constitution qui puisse affecter ses droits de souveraineté, consent dès à présent à reconnaître formellement ladite constitution.

Elle s'engage à publier à cet égard un firman, accompagné d'un hatti-shérif, deux mois après l'échange des ratifications, et à donner une copie du même à la mission russe à Constantinople.

Après la reconnaissance formelle de la constitution, les hospodars de Valachie et de Moldavie seront nommés, mais pour cette seule fois-ci, et comme dans un cas particulier, de la manière qui a été convenue, il y a quelque temps, entre les deux puissances contractantes, et ils commenceront à gouverner les deux provinces conformément à la constitution, laquelle est une suite des stipulations dont il a été parlé plus haut...

Il est convenu et arrêté que le tribut annuel, que les deux provinces doivent lui payer d'après les traités, est fixé désormais à six mille bourses (c'est à dire à trois millions de piastres turques); et les princes auront soin que cette somme lui soit payée annuellement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1835....

NOTE 56.

*Slade*, t. 1<sup>er</sup>, p. 301.

## NOTE 57.

Voyez *Gazette d'Augsbourg*, 16 février, 30 juin et 4 juillet 1836.

## NOTE 58.

Voyez *Urquhart*, t. 1<sup>er</sup>, p. 6, de la traduction, note au bas de la page.

## NOTE 59.

Le fameux rebelle Passwend-Oglou fut excité à la révolte par son agent, qui, étant du parti des janissaires et des ulémas, lui conseilla d'épouser leurs intérêts et de soulever contre Sélim la garnison de Belgrade, toute composée de janissaires.

La Porte, pour faire échouer ces machinations, n'eut d'autre ressource que de permettre secrètement aux Serviens de se défendre eux-mêmes contre les spoliations et la violence de cette garnison rebelle.

Ce fut, pour le dire en passant, la principale cause de l'insurrection de la Serbie, et ainsi la première impulsion vers cette révolte fut donnée par la faiblesse du Gouvernement ottoman. (RIZZO-NÉROULOS. *Histoire de la Grèce*, p. 136.)

## NOTE 60.

Voyez *Chants des Serviens, Abrégé de l'Histoire de Serbie*.

## NOTE (61).

Voyez *Gazette d'Augsbourg*, 15 mai et 2 juillet 1836.

## NOTE 62.

La population serbienne s'élève maintenant à environ un million d'hommes, et elle s'accroît rapidement : la douceur du climat, pareil à celui de la France entre Lyon et Avignon ; la fertilité de la terre vierge et profonde qui se couvre partout de la végétation des prairies de la Suisse ; l'abondance des rivières et des ruisseaux qui descendent des montagnes, circulent dans les vallées et forment, çà et là, des lacs au milieu des bois ; les défrichemens des forêts qui fourniront, comme en Amérique, de l'espace à la charrue et des matériaux inépuisables aux constructions ; les mœurs douces et pures du peuple, des lois protectrices, éclairées déjà d'un vif reflet de nos meilleures lois européennes ; les droits de citoyen, garantis par des représentations locales et par des assemblées délibératives ; enfin, le pouvoir suprême concentré, dans une proportion suffisante, entre les mains d'un homme digne de sa mission, le prince Milosch, se transmettant à ses descendans, tous ces élémens de paix, de civilisation et de prospérités promettent de porter la population serbienne à plusieurs millions d'hommes, avant un demi-siècle. Si ce peuple, comme il le désire et l'espère, devient le noyau d'un nouvel empire slave par sa réunion avec la Bosnie, une partie de la Bulgarie et les hordes belliqueuses des Monténégrins, l'Europe verra un nouvel état surgir des ruines de la Turquie, et couvrir ces vastes et belles régions qui régissent entre le Danube, l'Adriatique et les hauts Balkans. Si les différences de mœurs et de nationalités résistent trop à cette fusion, on verra, du moins dans la

Servie, un des élémens de cette fédération d'états libres ou de protectorats européens, destinés à combler le vide que la disparition de l'empire ottoman va laisser en Europe comme en Asie. La politique européenne n'a pas d'autre vœu à former. (LAMARTINE, *Voyage en Orient*, t. IV, p. 8.)

Voyez aussi dans le même ouvrage, même tome, p. 36, la description que fait l'auteur de la Servie et du peuple servien.

## NOTE 63.

Bucharest, 14 mars 1836.

..... Ainsi que je vous l'ai promis dans ma dernière lettre, je vais vous tracer à présent une esquisse rapide de l'état des choses dans cette principauté (Valachie).

Le trait qui frappe le plus un étranger, après avoir passé quelque temps ici, c'est l'extrême pauvreté du Gouvernement, au milieu de la grande richesse du pays, et même des classes inférieures, comparativement à ce qui existait il y a quelques années; on n'a pas cependant beaucoup de peine à en expliquer les causes. Depuis que le général russe Kisseleff a pris les rênes du Gouvernement de ce pays, il s'est occupé à mettre ses finances dans un état qui devait infailliblement causer à ses successeurs des embarras continuels, puisque, d'un côté, des établissemens coûteux de quarantaine s'établirent, et des corps de troupes furent organisés, pour prouver la sollicitude russe en faveur de la santé et du maintien de la nationalité des Valaques, et que, de l'autre, on réduisit le revenu public, sous prétexte d'éco-

nomie, et moyennant des réglemens volumineux dont le consul russe doit surveiller l'exécution. C'est ainsi qu'on veille à la fois à ce que les dépenses se fassent, et à ce que les recettes suffisantes ne rentrent point au Trésor.

D'ailleurs, comme beaucoup d'entre les principaux boyards conduisaient toujours imprudemment leurs propres affaires, et ne vivaient que des emplois conférés par le prince, la rareté de l'argent pour toutes les dépenses publiques devint si grande, que cela donna lieu, comme de raison, à des cris et des plaintes contre le Gouvernement. C'est là tout juste ce qu'il faut au consul russe; il ne travaille qu'à entretenir un pareil état de choses. Cet agent de la généreuse « puissance protectrice » (le baron Rückman, un Allemand) ne se borne pas à intervenir dans certains cas; il serait plutôt difficile de déterminer où il n'intervient pas; car tel est, en général, le degré d'alarmes et d'insécurité, que, dans toutes les affaires privées ou publiques, l'influence de la Russie, l'or de la Russie, l'intrigue de la Russie est le pivot principal. Les agens russes, tout actifs qu'ils sont, auraient besoin du privilège de l'ubiquité pour se trouver toujours et partout où on les craint et les invoque. Bref, l'état de l'opinion publique est vraiment déplorable; les indigènes perdent chaque jour un reste de confiance en eux-mêmes, et dans ce moment ils ne font que tourner les yeux vers l'Angleterre.

Depuis l'arrivée de Muravieff à Silistrie, les Russes viennent de prendre un ton plus insolent; quoique chaque courrier de Constantinople contredise les nouvelles alarmantes répandues par celui qui l'avait précédé, on

n'en sème pas moins de jour en jour, avec opiniâtreté, les rumeurs d'une prochaine occupation de Constantinople. Je trouve que ce sont les Allemands qui font partout la sale besogne de la Russie; ils sont une honte pour l'Europe moderne, de véritables traîtres à la civilisation, et des mercenaires plus odieux que les Écossais ou les Suisses qui aient jamais vendu leurs services. Les honnêtes gens, en Allemagne et en Grèce, ne peuvent-ils pas s'apercevoir que ceux d'entre leurs compatriotes qui sont les principaux employés du czar ne le servent que comme ces oiseaux d'appât dont on a besoin pour attirer toute la troupe volatile dans un piège?

Je suis heureux cependant de pouvoir vous affirmer que non seulement les boyards les plus éclairés, mais le prince lui-même avant les autres, n'espèrent que dans une intervention pour échapper à cette terrible influence russe qui fait dépérir leur pays, leur fortune et leur liberté; n'était cet espoir, les Valaques seraient déjà, je pense, devenus fous de désespoir et se seraient précipités d'eux-mêmes dans le piège, où leur « protectrice » vient de faire tomber si complètement les Moldaves leurs voisins, qui, selon toute probabilité, vont bientôt rappeler chez eux les Russes pour le rétablissement de l'ordre! La proximité d'une garnison étrangère à Silistrie est ici la plus grande source d'inquiétude, de même que les stations militaires séparées que les Russes, avec au moins quatre mille hommes, entretiennent sur les grandes routes de Valachie et de Moldavie, sous prétexte de points d'étapes entre Silistrie et leurs frontières; c'est là un point sur lequel on espère que l'Angleterre, après

avoir secouru Constantinople, ne manquera pas de tourner de suite son attention. Les bruits d'une augmentation de notre flotte inquiètent les Russes visiblement, quoiqu'ils se donnent l'air de ne faire qu'en rire. Je ne dois pas oublier de vous dire que tout le monde reconnaît ici un changement extraordinaire, depuis qu'un commerce direct a commencé entre ce pays et l'Angleterre: les esprits plus habiles y voient déjà la garantie d'un appui définitif de la part de cette dernière puissance. C'est un objet vers lequel le prince dirige particulièrement son attention. Ibraïl vient d'être déclaré port libre pour éveiller l'intérêt des Anglais. En réalité, tout ce pays est un port libre. L'insolence des Russes, à l'embouchure du Danube, a excité ici une vive attente sur ce que l'Angleterre va dire à ce sujet.

J'espère sérieusement que notre Gouvernement adoptera une politique prononcée et décisive; sinon, outre le risque de perdre toute son influence sur les pays plus au sud, il la perdra *positivement* en Valachie et en Moldavie, contrées qui pourraient devenir pour nous d'une importance supérieure à celle de nos relations *actuelles* avec toute la France. Ces pays possèdent les produits les plus essentiels pour notre commerce, et leurs populations désirent acheter de nous tout ce qu'elles peuvent. C'est vers la fin de 1834 que le premier navire anglais remonta le Danube; treize le suivirent en 1835. La difficulté consistait à préparer d'avance les produits pour nos cargaisons de retour; mais, cette année, il y aura, avant l'automne, de quoi charger vingt ou trente vaisseaux. Ce

commerce mérite certainement toute l'attention et toute la protection de notre Gouvernement. *Portfolio*, n. 17.

## NOTE 64.

Le Bulgare est beau, robuste, patient, entêté, de mœurs primitives; l'étranger qui s'arrête pour la nuit dans une chaumière est parfaitement traité; il dort sur le même plancher avec le père et la mère, les fils et les filles. Les femmes sont grandes et belles, la plus belle race que j'aie vue en Turquie, petites mains et petits pieds.

Il n'y a pas de paysans plus heureux sur la terre. Le plus pauvre Bulgare a une abondance de toutes choses : viandes, volailles, lait, œufs, riz, fromage, vin, pain, bons vêtemens, un logis bien chaud, un cheval pour faire ses courses. Il est vrai qu'il n'a pas de journaux pour enflammer ses passions, de couteau ni de fourchette pour manger, ni de bois de lit pour dormir, et quelques gens, en conséquence, peuvent le considérer comme un objet de pitié. Un pacha, à ce compte, est également malheureux. Où donc est, demandera-t-on, la tyrannie sous laquelle on suppose, en général, que gémissent les sujets chrétiens de la Porte? Certes ce n'est pas parmi les Bulgares. (SLADE, tom. II, p. 96, et divers passages au commencement du tom. II.)

## NOTE 65.

La population de Choumla est évaluée à 40,000 âmes, dont 5,000 Bulgares, 1,000 juifs, les autres Turcs.

Celle de Sélimnia se compose de 1,500 Bulgares et 10,000 Turcs. Le gros village de Djumbla près Choumla, contient 3,000 Turcs. Les musulmans et les Bulgares chrétiens vivent en très bonne harmonie dans ces contrées. (SLADE, tom. II, p. 3 et suiv.)

## NOTE 66.

Varna peut recevoir une escadre; elle est incommode par les vents d'est et de sud-est, mais à l'abri des vents de nord-ouest les plus dangereux de la mer Noire. Le fond est très bon; elle passe pour très sûre en été, et le commerce n'y est pas interrompu en hiver. Les plus gros vaisseaux peuvent y mouiller sur huit à quinze brasses de profondeur, fond de sable et de vase durcie; il faut qu'ils mouillent à l'est entre la tour hexagone de Varna et l'anse de Sokhanlik. Les navires plats se placent au sud de la ville, où il y a cinq à six brasses d'eau, fond de sable.

L'étendue de cette rade n'est que 1,900 toises depuis le cap *Kalata* jusqu'à la ville, située à son extrémité; elle n'a que 3,000 toises depuis la ville jusqu'à l'anse de Sokhanlik. Les navires peuvent s'y procurer du froment, du vin et de l'eau.

C'est l'entrepôt du commerce de la Bulgarie et de la Valachie avec Constantinople. Il y a 26,000 habitans.

Il paraît que ces renseignemens ont été recueillis par le capitaine Gauthier, dans son voyage d'exploration sur la mer Noire. (Tome VI des *Annales de Malte-Brun*, p. 337.)

(Voyez aussi SLADE, tom. I<sup>er</sup>, p. 504. L'auteur se trouvait sur la frégate anglaise *la Blonde*.)

## NOTE 67.

On a trouvé en Grèce des mines de lignites, à Couma, dans l'île d'Eubée. D'après un essai en petit, fait sur les lignites de Couma à l'école des mines de Paris, ce lignite vaudrait un bon charbon de bois. Il a été aussi essayé sur le bâtiment à vapeur anglais *la Médée*; il n'a présenté d'autre inconvénient que de laisser un résidu terreux trop considérable, et d'encombrer les grilles des fourneaux. Avec des grilles plus larges, il paraît que ce lignite pourrait être parfaitement appliqué aux machines à vapeur.

## NOTE 68.

Il y avait sans doute quelque exagération dans ce récit dénigrant; mais le fond en était vrai. L'ingénieur Laffitte, envoyé à Constantinople par mon père, pour donner quelque instruction et quelques moyens de défense aux Turcs, racontait, en m'écrivant, des traits fort étranges de leur imbécillité.

Envoyé par les ministres de la Porte, sur les bords de la mer Noire, pour les mettre à l'abri d'un débarquement, sur les points où ce débarquement aurait été le plus facile, M. Laffitte voulait, avec raison, placer convenablement ses batteries au sommet d'une pente qui s'étendait jusqu'au rivage; jamais il ne put y faire consentir le pacha qui commandait dans ce poste.

Ce pacha, ignorant et entêté, devant, suivant les Turcs, faire sur ses propres fonds la dépense de ces travaux, et voulant économiser le plus possible les frais de transport, ordonna impérieusement à M. Laffitte de construire ses redoutes et placer ses batteries fort loin de

la mer, sur un terrain plat d'où l'on ne découvrait rien.

Vainement l'officier français lui fit remarquer que l'ennemi débarquerait sans être aperçu, et marcherait contre lui à l'abri de toute atteinte, garanti par le rideau qui le couvrait. « Allez toujours, lui dit le pacha fata- » liste; placez vos canons comme je vous le prescri ; » tout dépend d'Allah, et, s'il le veut, votre artillerie » tuera tout aussi bien l'ennemi d'ici que d'un autre » endroit. »

A l'époque de la guerre de 1770, le divan ne pouvait croire qu'il existât un passage par mer de Saint-Petersbourg à Constantinople; il fut extrêmement surpris de voir arriver la flotte russe.

Je ne sais quel Turc demandait à un baile de Venise, si les Vénitiens n'étaient pas voisins des Russes. « Sans » doute, répondit le baile, il n'y a que vous entre nous » deux. » (*Mémoires du comte de Ségur*, t. II, p. 311.)

## NOTE 69.

FÉLIX DE BEAUJOUR. *Commerce de la Grèce*, chap. 28.

## NOTE 70.

RIZZO-NÉROULOS. *Histoire de la Grèce*, p. 771.

## NOTE 72.

Manifeste de la Russie, contre la Porte, en 1828.

## NOTE 73.

SLADE, t. 1<sup>er</sup>, p. 296.

## NOTE 74.

*Portfolio*, n. 7.

## NOTE 75.

*Portfolio*, n. 20 et 21.

## NOTE 75 bis.

Il faudrait aussi contester à la Russie le droit exclusif d'avoir des bâtimens de guerre sur la Caspienne, droit qu'elles' est fait attribuer par le traité de paix Tourk-Mant-Chey, signé en février 1828. Mais la question des rapports de cet empire avec la Perse, ou plutôt avec tous ses voisins d'Asie, serait déplacée dans cet écrit.

## NOTE 76.

*Portfolio*, n. 7 et 8.

## NOTE 77.

*Portfolio*, n. 8, p. 24.

## NOTE 78.

SLADE, t. II, p. 82.

## NOTE 79.

SLADE, t. II, p. 84.

## NOTE 80.

SLADE, t. II, p. 140.

## NOTE 81.

*Gazette d'Augsbourg*, 19 mai.

## NOTE 82.

*Gazette d'Augsbourg*, 25 mai.

## NOTE 83.

BERLIN, 7 mai. — L'empereur de Russie a jugé à propos de suivre l'exemple de la Prusse et d'établir une commission qui fixera les bases sur lesquelles doivent être établis à l'avenir, en Pologne, les rapports des paysans avec leurs seigneurs. Le général Feusch a été nommé, par une communication officielle, membre de cette commission. On pense que cette mesure doit amener de grands changemens dans l'état physique et matériel des paysans polonais. (*Gazette d'Augsbourg*, 19 mai 1836.)

## NOTE 84.

Voy. la Note 32.

## NOTE 85.

*Portfolio*, n. 12. Dépêche du COMTE POZZO DI Borgo.

## NOTE 86.

Voy. la Note 37.

## NOTE 88.

Il est curieux d'observer la similitude des avantages

dont jouissent quelquefois les nations les plus opposées sous le rapport des connaissances, des mœurs et de la religion. Jusqu'ici les Osmanlis ont joui, par la seule force de la coutume, des privilèges les plus chers aux hommes libres, pour lesquels les nations chrétiennes ont long-temps combattu. L'Osmanli ne paie rien au Gouvernement qu'un faible impôt territorial, bien qu'il soit sujet, cela est vrai, à des extorsions que l'on pourrait ranger dans la classe des impôts indirects. Ils ne paient point de dîmes ecclésiastiques, les wacoufs suffisant à l'entretien des ministres de l'islamisme; ils pouvaient voyager où ils voulaient sans passe-port, jamais officier de police n'insinuait ses yeux ou ses doigts sales dans son bagage. Point de police pour surveiller ses mouvemens ou épier ses paroles; sa maison était sacrée; ses fils n'étaient jamais enlevés de ses côtés, à moins que la guerre ne les appelât. Ses vues d'ambition n'étaient point restreintes par les barrières de la naissance et de la richesse; de la plus basse origine, il pouvait aspirer, sans présomption, au rang de pacha; et, s'il savait lire, au rang de grand-visir. Et la conscience de cette faculté, mise en lui et soutenue par d'innombrables précédens, ennoblissait son ame et le rendait capable d'aborder les plus hautes fonctions sans embarras. Ne sont-ce point des avantages que doivent apprécier les nations libres? L'exclusion du peuple des postes supérieurs, ne contribua-t-elle pas à la Révolution française? Je citerai un dernier exemple, plus burlesque, il est vrai, que correct. Les janissaires de Constantinople ressemblaient tant soit peu à une Chambre des députés, car souvent ils obligeaient

le souverain à changer de ministre, et tout membre du corps qui possédait assez de talent et d'esprit de faction pour enflammer les passions de ses camarades était sûr d'obtenir un bon poste pour calmant. (SLADE'S *Records of travels in Turkey*, etc. Tome 1<sup>er</sup>, p. 275.)

En même temps, il est juste d'observer que la faible résistance faite par les Osmanlis dans la campagne de 1829 ne peut point être considérée comme une preuve de la faiblesse de l'empire; elle avait des causes particulières. Supposons un pays chrétien civilisé avec un monarque absolu; supposons que ce monarque détruit d'un coup une portion de ses troupes régulières et débande le reste, en leur défendant, sous peine de mort, de se montrer; supposons qu'il commande à ses sujets de changer leur costume particulier pour des frocs de moine, de raser leur tête et de porter des bonnets de coton au lieu de shakos; supposons qu'au moment où le dégoût de ces innovations est encore tout frais, son empire soit attaqué par un ennemi moralement et physiquement supérieur, croit-on que le peuple courrait se rallier autour du trône? La facilité avec laquelle les alliés pénétrèrent en France ne prouva pas que les Français fussent incapables de leur résister; elle prouva seulement qu'ils étaient las de Napoléon et de la guerre. (SLADE'S *Records of travels in Turkey*. Tome 1<sup>er</sup>, page 431.)

## NOTE 89.

Les noms de musulmans et de Sarrasins ont une signification générale. Nous avons déjà vu que *musulman* signifie consacré à la foi; *sarrasin* veut dire *oriental*.

## NOTE 90.

Voyez HAMMER, *Traduction de Hellert*, t. 1<sup>er</sup>, p. 123.

## NOTE 91.

HAMMER, *Traduction de Hellert*, t. III, p. 301.

## NOTE 92.

D'OHSSON, *Tableau de l'empire ottoman*, t. IV, p. 475.

## NOTE 93.

HAMMER, *Traduction de Hellert*, t. III, p. 302.

## NOTE 94.

RIZZO-NÉROULOS, *Histoire de la Grèce*, p. 77.

D'OHSSON, *Tableau de l'empire ottoman*, t. V, p. 274.

## NOTE 96.

GORDON'S, *History of the Greck revolution*, t. II, p. 367.

## NOTE 97.

HAMMER, *Traduction de Hellert*, t. III, p. 246.

## NOTE 98.

RIZZO-NÉROULOS, *Histoire de la Grèce*, p. 70.

## NOTE 99.

RIZZO-NÉROULOS, *Histoire de la Grèce*, p. 220.

## NOTE 100.

Un fait bien marquant vient à notre aide en ce moment pour plaider cette cause du progrès social comme étant celle de la Turquie : le sultan licencie, par une ordonnance, les collecteurs de la capitation des rayas, et confie la perception de cet impôt aux chefs municipaux, qui, ayant à répondre au Trésor d'une somme correspondant au nombre d'individus formant les trois classes imposées proportionnellement, répartiront la taxe en raison de la fortune connue, des moyens réalisés, et appelleront ainsi chaque raya, dépendant de leur juridiction, à contribuer aux charges publiques en proportion de ses forces. L'organisation municipale reprend, dès ce moment, une nouvelle vie; elle n'est plus seulement tolérée, elle a son existence dans la loi, et, du premier pas légal qu'il lui fait faire dans la carrière administrative, le sultan l'élève jusqu'à la perception de l'un des impôts les plus importants qui constituent le revenu public. Qu'on nous montre de tels exemples en Europe. (*Moniteur ottoman*, 26 avril 1834.)

## NOTE 101.

Les journaux ont, en Orient, beaucoup plus de chance de succès qu'on ne pourrait le croire; on se rit beaucoup du colonel Stanhope, l'ami de Byron, lorsqu'il en introduisit l'usage en Grèce pour la première fois; et cependant, depuis cette époque, ils ont prospéré dans ce pays. Les journaux auront une grande utilité morale en Orient, en mettant les nouvelles à la portée de tout le monde et diminuant ainsi l'importance de ceux qui font profession

de les savoir, et font souvent servir à leurs intrigues ce qu'ils savent ou passent pour savoir.

## NOTE 102.

Voyez la note du tome II, chap. de l'Administration.

## NOTE 103.

Le sultan Mahmoud, dans ses réformes, n'a pas commis de plus grave méprise que d'échanger le mode d'équitation de la cavalerie turque, qui, autrefois, avait d'excellentes selles, un maniement parfait du cheval, et n'avait besoin que d'un peu d'ordre pour devenir la meilleure cavalerie régulière du monde, dont elle est maintenant la meilleure cavalerie irrégulière\*. Mais Mahmoud, dans tous ses changemens, a pris le masque pour l'homme, l'écorce pour le fruit. La cavalerie européenne avait des selles plates avec de longs éperons; il crut nécessaire que sa cavalerie eût des selles plates et de longs éperons. L'infanterie européenne portait des habits étroits et une coiffure serrée; il voulut que son infanterie fût de même. Si cette aveugle adoption des formes n'était qu'inutile, on ne produisait que des mouvemens matériels, patience; mais elle a été un mal moral, elle a produit un profond dégoût. La privation du turban, en particulier, affecta beaucoup le soldat; d'abord parce qu'il craignait pour sa tête, en ne la sentant couverte que d'un fessie; ensuite, parce que

(\*) Napoléon avait jugé de la même manière la cavalerie mameluke.

cette nouvelle coiffure contrariait son goût de costume, goût que la vie militaire engendre plus que tout autre. On aurait pu obtenir une élégante uniformité dans l'armée et flatter, en même temps, les préjugés nationaux, en variant la couleur et la façon des turbans; et, ce qui est plus avantageux que la simple apparence, on aurait ainsi créé une grande émulation entre les différens corps. Les turbans verts auraient pu être donnés à une espèce de corps sacré, ou bien à l'artillerie. — Les musulmans se montrèrent aussi indifférens à la revue qu'à la procession. (SLADE, t. II, p. 211.)

En Turquie, un cheval est dressé dans une cour pavée qui n'a pas plus de cinquante mètres en carré; on le lance à plein galop contre les murs jusqu'à ce qu'il puisse tourner sur lui-même comme sur un pivot, ou s'arrêter court; ce dernier exercice est plus difficile; alors on lui apprend à galoper en cercles resserrés, à partir du repos en plein galop, à ne pas craindre les atteintes des djérids, ni les coups de pistolet tirés entre ses oreilles ou devant ses yeux. En six semaines, il est dressé: il a le pied sûr d'une mule et le bond d'une gazelle. Il est doux comme un mouton, docile comme un épagneul; et cependant, quand il s'anime, ses veines s'enflent et ses narines se dilatent comme des globes de feu. Comme tous les Turcs pratiquent continuellement ces exercices pour s'amuser, il en résulte que tous leurs chevaux sont bons pour la guerre. Voilà pourquoi il est facile, en Turquie, de former, en peu de temps, des corps nombreux d'excellente cavalerie, lorsque la guerre est populaire. (SLADE, t. 1<sup>er</sup>, p. 412.)

## NOTE 104.

L'exportation de tous ces articles est permise par le Gouvernement ottoman, à l'exception du blé et de l'orge, qui sont prohibés. On ne peut transporter ces grains hors du pays sans firman (permission du séraskier pacha), et, dans ce cas même, ils doivent être portés à Constantinople et vendus aux halles de cette capitale. Cependant le pacha des Dardanelles, ainsi que les agas (gouverneurs des autres villes et bourgs), moyennant de l'argent, laissent souvent transporter de ces comestibles dans la mer Blanche; ils font eux-mêmes ce commerce secrètement, ils achètent le blé au prix qu'ils veulent de leurs rayas, et ils le vendent aux capitaines avec un bénéfice de 25 à 30 pour 100.

Les productions sont beaucoup diminuées depuis quelques années : les uns disent que les deux dernières années ont été malheureuses pour les comestibles et pour les arbres fruitiers, et particulièrement pour les vallées; les autres croient que par le manque de bras (parce que le Gouvernement ottoman lève beaucoup de soldats) la terre reste inculte; et les personnes qui ont plus de connaissances m'ont assuré que les pauvres villageois sont fatigués de labourer leurs terres, sans être maîtres des productions de leurs fatigues, et obligés de payer des taxes et des contributions aux agas, si considérables, qu'il ne reste pour eux que les seules dépenses de leurs travaux, à l'exception des Turcs, qui jouissent, par les autorités, de plus de privilèges. (*Statistique du pachalik.*)

Les emplois chez les Turcs, tels que pachaliks, voïvo-

des, moutsélins, agas; les émiris, les douanes et les dîmes sont en général vendus par le Gouvernement ottoman; et celui qui offre plus d'argent parvient à obtenir un pachalik, etc. Il ne suffit pas cependant de payer telle somme pour l'obtention de telle province, etc., il faut qu'il ait un protecteur pour lui procurer cette place; et celui-ci, non seulement doit être payé par le suppliant, mais il exige encore de lui, lorsqu'il sera installé à son poste, des cadeaux de temps en temps en argent comptant; et si celui-ci oublie l'exécution de cette véritable taxe, il est sûr d'être destitué. Une fois devenus gouverneurs, etc., ils deviennent en très peu de temps riches au détriment des pauvres rayas juifs et arméniens.

Je crois pouvoir compter sur la véracité des renseignements qui m'ont été donnés sur des abus qui, à force d'être pratiqués, sont devenus des usages, dont les pachas, les moutsélins, les voïvodes, les juges de paix *cadis*, etc., profitent avec autant d'ardeur que d'empressement pour s'enrichir de toutes les manières possibles.

Je me ferai un devoir de mentionner les motifs qui font dépérir l'agriculture et l'industrie, et obligent les gens de devenir sainéans, pauvres, et les réduisent enfin au pillage.

Si je suis bien informé, le pacha paie à la Porte, chaque année, à titre de *djasié* (ou permission), 150 mille piastres, et il acquiert ainsi le pouvoir de proposer à son Gouvernement les voïvodes et les agas qui s'offrent, tous les ans, dans le courant du mois de mars, pour acheter les divers districts et villages qui sont sous ses dépendances. Il devient leur caution pour le paiement de la somme pour laquelle le Gouvernement leur a affirmé

telle province, etc. ; ce paiement doit être fait au trésor du sultan à la fin de chaque trimestre.

Le pacha perçoit immédiatement du voïvode qui vient d'être établi un intérêt de 15 à 20 pour 100 sur le prix auquel lui a été affermée la charge qu'il postulait ; mais il ne jouit point, comme ces autorités subalternes, du droit de l'uchur (ou de la dîme) sur toutes les productions agricoles de la contrée où il réside. (*Statistique du pachalik.*)

Le pacha a le pouvoir d'affermier les pêcheries et le candargik (droit de balance) ; les premières ont été vendues, pour une seule année, 12,000 piastres, et la faculté de peser avec la romaine 6,000 piastres. L'autorité locale permet à ce dernier un droit de 10 paras sur chaque objet dont le poids n'excède pas 100 ocques, et lui accorde, à titre de *bédeat* et de *bateh*, d'autres avantages qui le mettent facilement à même de gagner, dans l'année, une somme de 10 à 12 mille piastres.

Les habitans paient, à titre de *salghin*, outre le *charatz*, la dîme et la douane sur toutes les productions, une somme de 300 mille piastres, dont 160 mille sont réparties entre le pacha, le cadî et ses principaux officiers.

Le Gouvernement de S. H. prend ici 3 mille kilogrammes de blé et d'orge, ne payant que, piastres 2 1/2 le kilogramme pour le blé, et 1 1/4 pour l'orge. La population doit compléter le prix courant de ces comestibles ; mais le plus beau profit est pour le pacha ou pour les voïvodes, qui détournent cette somme des propriétaires ou des laboureurs auxquels elle devrait revenir de droit, et la font entrer dans leur caisse. (*Statistique du pachalik.*)

Les pachas, les moutsélins et les voïvodes prennent également des comestibles, et souvent par la force, aux pauvres laboureurs, à un prix très bas, comme bon leur semble, et vendus à des étrangers avec un bénéfice de 30 à 40 pour 100. *Cela se fait très secrètement et indirectement, pour que le Gouvernement ne l'apprenne pas.*

Le pacha a acheté, l'année passée, plus de 10 mille kilogrammes de blé au prix modique de 8 piastres jusqu'à 10, payables dans six mois, et les a vendus à des patrons de barques grecques et samiotes à 15 et 16 piastres : il oblige souvent les boulangers d'acheter de lui du blé au prix qu'il veut, lorsque ceux-ci peuvent l'avoir 30 pour 100 de moins sur les lieux ; et s'ils n'en achètent pas de lui, il leur fait fermer leurs fours et leurs boutiques : depuis dix jours tous les fours sont fermés par ordre du pacha ; le sien seul vend du pain, et tout le monde est obligé d'en acheter de ce four. Il est vrai que cela ne dure pas long-temps ; car les propriétaires des autres fours, moyennant de l'argent, obtiendront du pacha la permission de les ouvrir. La population souffre beaucoup, et les moyens de mener une existence moins misérable leur sont ôtés.

Le pacha fait venir des îles de l'Archipel de l'huile, du savon, du café, du sucre, du plomb et beaucoup d'autres articles de première nécessité ; il les vend ensuite aux premiers corps des marchands au prix qu'il veut ; il leur fixe un prix qui puisse leur rapporter un peu de bénéfice, sans penser au grand tort qu'il fait aux pauvres. Bien plus encore, lorsqu'il prévoit d'avance que telle marchandise sera demandée, il ordonne aux marchands de n'acheter ni de vendre tel article sous peine d'une très

forte amende ; il devient alors lui-même l'acheteur et le vendeur , et ce n'est plus qu'un monopole tyrannique , comme cela est arrivé ici il y a quinze jours : le pacha a fait dire aux marchands qu'ils ne pourraient dorénavant acheter ni vendre du café ; il leur a pris tous les cafés qu'ils avaient dans leurs boutiques ; il les a payés au prix juste qu'ils les avaient achetés , et il n'y a plus que le pacha qui fasse maintenant ce commerce.

Si les principaux fonctionnaires se portent à des vexations aussi manifestes qu'arbitraires , combien les officiers subalternes ne doivent-ils pas être encouragés à propager les abus qui existent dans leur administration. Tout ce qui vient d'être dit des pachas , des moutsélims et des voïvodes peut également s'appliquer aux gouverneurs des villes et des bourgs qui sont sous leur dépendance , et qui jouissent du droit de la dîme , dont la perception les met à même de multiplier les abus que je viens de signaler. Ils suivent aussi un système d'administration qui n'est pas moins désastreux : ils font en sorte d'avancer le montant de l'émiri et les autres droits qui sont imposés aux habitans de la contrée qui est sous leur commandement , et les forcent ensuite à les couvrir de leurs déboursés , en leur donnant des produits des terrains qu'ils choisissent et dont ils fixent eux-mêmes le prix. Ce prix est , en général , de plus de 20 pour 100 au dessous de celui auquel les propriétaires pourraient les vendre ; ils font mesurer ou peser tous ces produits de manière à tenir le plus fort intérêt de la somme qu'ils ont avancée ; ils prennent enfin la première qualité pour la seconde , et ils parviennent à gagner approximativement les 30 pour 100.

La misère règne dans ce pays comme en général dans toute la Turquie : tout le monde se plaint ; mais on n'ose point s'adresser à la Porte , parce qu'on est sûr que loin d'être écouté , on sera puni après par le pacha ou les voïvodes ; car ceux-ci , grâce aux présens qu'ils envoient , dans ces circonstances , à quelques ministres en faveur à Constantinople , parviennent à avoir raison , et le tort retombe tout entier sur le plaignant. (*Statistique d'un pachalik.* )

NOTE 105.

RIZZO-NÉROULOS , *Histoire de la Grèce* , p. 205.

NOTE 106.

Voyez *Gazette d'Augsbourg* , 12 mars 1836. — *Journal de Smyrne* , *passim*.

NOTE 107.

Ces Arméniens sont une race d'hommes superbes , vêtus noblement et simplement d'un turban noir et d'une longue robe bleue nouée au corps par un châle de Cachemire blanc. Leurs formes sont athlétiques ; leurs physionomies intelligentes , mais communes ; le teint coloré , l'œil bleu , la barbe blonde ; ce sont les Suisses de l'Orient ; laborieux , paisibles , réguliers comme eux ; mais comme eux calculateurs et cupides ; ils mettent leur génie trafiquant aux gages du sultan ou des Turcs ; rien d'héroïque ni de belliqueux dans cette race d'hommes. Le commerce est leur génie ; ils le feront sous tous les maîtres. Ce sont les chrétiens qui sympathisent le mieux avec les Turcs. Ils prospèrent et accumulent les richesses

que les Turcs négligent et qui échappent aux Grecs et aux Juifs ; tout est ici entre leurs mains. Ils sont les drogmans de tous les pachas et de tous les visirs. Leurs femmes, dont les traits aussi purs, mais plus délicats, rappellent la beauté calme des Anglaises ou des paysannes des montagnes de l'Helvétie, sont admirables ; les enfans de même. Les caïques en sont pleins. Ils rapportent de leurs maisons de campagne des corbeilles de fleurs étalées sur la proue. (M. DE LAMARTINE, *Voyage en Orient*, tome III, p. 295.)

## NOTE 108.

Voyez la note 102.

## NOTE 109.

Le principal but de l'expédition des Français en Orient était d'abaisser la puissance anglaise. C'est du Nil que devait partir l'armée qui allait donner de nouvelles destinées aux Indes. L'Égypte devait remplacer Saint-Domingue et les Antilles, et concilier la liberté des Noirs avec les intérêts de nos manufactures ; la conquête de cette province entraînait la perte de tous les établissemens anglais dans l'Amérique et dans la presqu'île du Gange. Les Français une fois maîtres des ports d'Italie, de Corfou, de Malte et d'Alexandrie, la Méditerranée devenait un lac français.

La révolution des Indes devait être plus ou moins prochaine, selon les chances plus ou moins heureuses de la guerre, et les dispositions des habitans de l'Égypte et de l'Arabie plus ou moins favorables, suivant la politique qu'aurait adoptée la Porte dans ces nouvelles circons-

tances. Le seul objet dont on dût s'occuper immédiatement était de conquérir l'Égypte et d'y former un établissement solide ; aussi les moyens pour y réussir étaient-ils les seuls prévus. Tout le reste était considéré comme une conséquence nécessaire, on n'en avait que pressenti l'exécution. L'escadre française, réarmée dans les ports d'Alexandrie, approvisionnée et montée par des équipages exercés, suffisait pour imposer à Constantinople : elle pouvait, si on le jugeait nécessaire, débarquer un corps de troupes à Alexandrette ; et l'on se serait trouvé, dans la même année, maître de l'Égypte, de la Syrie, du Nil et de l'Euphrate. L'heureuse issue de la bataille des Pyramides, la conquête de l'Égypte sans essuyer aucune perte sensible, les bonnes dispositions des habitans, le dévouement des chefs de la loi, semblaient d'abord assurer la prompte exécution de ces grands projets. Mais bientôt la destruction de l'escadre française à Aboukir, le contre-ordre donné par le directoire à l'expédition d'Irlande, et l'influence des ennemis de la France sur la Porte, rendirent tout plus difficile (p. 139).

Les provinces de l'empire ottoman qui parlent arabe appelaient de leurs vœux un grand changement, et attendaient un homme. Avec des chances heureuses on pouvait se trouver sur l'Euphrate, au milieu de l'été, avec cent mille auxiliaires, qui auraient eu pour réserve vingt-cinq mille vétérans français des meilleures troupes du monde, et des équipages d'artillerie nombreux. Constantinople alors se trouvait menacée ; et si l'on parvenait à rétablir des relations amicales avec la Porte, on pouvait traverser le désert et marcher sur l'Indus à la fin de l'automne. (*Mémoires de Napoléon*. Note sur les mo-

tifs de l'expédition de Syrie, t. v, p. 138 et suiv.)

La surface de la vallée du Nil équivalait à un sixième de l'ancienne France; ce qui ne supposerait, dans un état de prospérité, que quatre à cinq millions de population. Cependant les historiens arabes assurent que, lors de la conquête par Amrou, l'Égypte avait vingt millions d'habitans et plus de vingt mille villes; ils y comprenaient, il est vrai, indépendamment de la vallée du Nil, les oasis et les déserts appartenant à l'Égypte.

Cette assertion des historiens arabes ne doit pas être rangée au nombre de ces anciennes traditions qu'une critique judicieuse désavoue. Une bonne administration et une population nombreuse pouvaient étendre beaucoup le bienfait de l'inondation du Nil. Sans doute, si la vallée offrait une surface de même nature que celle de nos terres de France, elle ne pourrait nourrir plus de quatre à cinq millions d'individus. Mais il y a en France des montagnes, des sables, des bruyères et des terres incultes, tandis qu'en Égypte tout produit. A cette considération il faut ajouter que la vallée du Nil, fécondée par les eaux, le limon et la chaleur du climat, est plus fertile que nos bonnes terres, et que les deux tiers ou les trois quarts de la France sont de peu de rapport. Nous sommes d'ailleurs fondé à penser que le Nil fécondait plusieurs oasis.

Si l'on suppose que tous les canaux qui saignent le Nil pour en porter les eaux sur les terres soient mal entretenus ou bouchés, son cours sera beaucoup plus rapide, l'inondation s'étendra moins, une plus grande masse d'eau arrivera à la mer, et la culture des terres sera réduite. Si l'on suppose, au contraire, que tous les canaux

d'irrigation soient parfaitement soignés, aussi nombreux, aussi longs et profonds que possible, et dirigés par l'art de manière à arroser en tout sens une plus grande étendue de désert, on conçoit que très peu des eaux du Nil se perdront dans la mer, et que les inondations fertilisant un terrain plus vaste, la culture s'augmentera dans la même proportion. Il n'est donc aucun pays où l'administration ait plus d'influence qu'en Égypte sur l'agriculture, et par conséquent sur la population. Les plaines de la Beauce et de la Brie sont fécondées par l'arrosement régulier des pluies; l'administration y est nulle sous ce rapport; mais, en Égypte, où les irrigations ne peuvent être que factices, l'administration est tout. Bonne, elle adopte les meilleurs réglemens de police sur la direction des eaux, l'entretien et la construction des canaux d'irrigation; mauvaise, partielle ou faible, elle favorise des localités ou des propriétés particulières, au détriment de l'intérêt public, ne peut réprimer les dissensions civiles des provinces, quand il s'agit d'ouvrir de grands canaux, ou enfin les laisse tous se dégrader: il en résulte que l'inondation est restreinte, et, par suite, l'étendue des terres cultivable. Sous une bonne administration, le Nil gagne sur le désert; sous une mauvaise, le désert gagne sur le Nil. En Égypte, le Nil ou le génie du bien, le désert ou le génie du mal, sont toujours en présence; et l'on peut dire que les propriétés y consistent moins dans la possession d'un champ que dans le droit fixé par les réglemens généraux d'administration, d'avoir, à telles époques de l'année et par tel canal, le bienfait de l'inondation.

Depuis deux cents ans, l'Égypte a sans cesse décré-

Lors de l'expédition des Français, elle avait encore de 2,500,000 à 2,800,000 habitans. Si elle continue à être régie de la même manière, dans cinquante ans elle n'en aura plus que 1,500,000.

En construisant un canal pour dériver les eaux du Nil dans la grande oasis, on acquerrait un vaste royaume. Il est raisonnable d'admettre que, du temps de Sésostris et de Ptolémée, l'Égypte ait pu nourrir douze à quinze millions d'habitans sans le secours de son commerce et par sa seule agriculture. (*Mémoires de Napoléon. De l'Égypte, t. v, p. 44, 45, 46, 47.*)

L'Égypte produit en abondance du blé, du riz et des légumes. Elle était le grenier de Rome, elle est encore aujourd'hui celui de Constantinople. Elle produit aussi du sucre, de l'indigo, du séné, de la casse, du natron, du lin, du chanvre; mais elle n'a ni bois, ni charbon, ni huile. Elle manque aussi de tabac, qu'elle tire de Syrie, et de café, que l'Arabie lui fournit. Elle nourrit de nombreux troupeaux, indépendamment de ceux du désert, et une multitude de volailles. On fait éclore les poulets dans des fours, et l'on s'en procure ainsi une quantité immense.

Ce pays sert d'intermédiaire à l'Afrique et à l'Asie. Les caravanes arrivent au Caire comme des vaisseaux sur une côte, au moment où on les attend le moins, et des contrées les plus éloignées. Elles sont signalées à Gizeli, et débouchent par les Pyramides. Là, on leur indique le lieu où elles doivent passer le Nil, et celui où elles doivent camper près du Caire. Les caravanes ainsi signalées sont celles des pèlerins ou négocians de Maroc, de Fez, de Tunis, d'Alger ou de Tripoli, allant à la Mecque,

et apportant des marchandises qu'elles viennent échanger au Caire; elles sont ordinairement composées de plusieurs centaines de chameaux, quelquefois même de plusieurs milliers, et escortées par des hommes armés. Il vient aussi des caravanes de l'Abyssinie, de l'intérieur de l'Afrique, de Tangoust et des lieux qui se trouvent en communication directe avec le cap de Bonne-Espérance et le Sénégal. Elles apportent des esclaves, de la gomme, de la poudre d'or, des dents d'éléphant, et généralement tous les produits de ces pays, qu'elles viennent échanger contre les marchandises d'Europe et du Levant. Il en arrive enfin de toutes les parties de l'Arabie et de la Syrie, apportant du charbon, du bois, des fruits, de l'huile, du café, du tabac, et, en général, ce que fournit l'intérieur de l'Inde.

De tout temps l'Égypte a servi d'entrepôt pour le commerce de l'Inde; il se faisait anciennement par la mer Rouge. Les marchandises étaient débarquées à Bérénice et transportées à dos de chameau, pendant quatre-vingts lieues, jusqu'à Thèbes, ou bien elles remontaient par eau de Bérénice à Cosseir: ce qui augmentait la navigation de quatre-vingts lieues, mais réduisait le portage à trente. Parvenus à Thèbes, elles étaient embarquées sur le Nil, pour être ensuite répandues dans toute l'Europe. Telle a été la cause de la grande prospérité de Thèbes aux cent portes. Les marchandises remontaient aussi au delà de Cosseir jusqu'à Suez, d'où on les transportait à dos de chameau jusqu'à Memphis et Péluse, c'est à dire l'espace de trente lieues. Du temps de Ptolémée, le canal de Suez au Nil fut ouvert. Dès lors, plus de portage pour les marchandises; elles arrivaient par

eau à Baboust et Péluse, sur les bords du Nil et de la Méditerranée.

Indépendamment du commerce de l'Inde, l'Égypte en a un qui lui est propre. Cinquante années d'une administration française accroîtraient sa population dans une grande proportion; elle offrirait à nos manufactures un débouché qui amènerait un développement dans toute notre industrie; et bientôt nous serions appelés à fournir à tous les besoins des habitans des déserts de l'Afrique, de l'Abyssinie, de l'Arabie et d'une grande partie de la Syrie. Ces peuples manquent de tout; et qu'est-ce que Saint-Domingue et toutes nos colonies, auprès de tant de vastes régions?

La France tirerait, à son tour, de l'Égypte du blé, du riz, du sucre, du natron, et toutes les productions de l'Afrique et de l'Asie.

Les Français établis en Égypte, il serait impossible aux Anglais de se maintenir long-temps dans l'Inde. Des escadres construites sur les bords de la mer Rouge, approvisionnées des produits du pays, équipées et montées par nos troupes stationnées en Égypte, nous rendraient infailliblement maîtres de l'Inde, au moment où l'Angleterre s'y attendrait le moins.

En supposant même le commerce de ce pays libre, comme il l'a été jusqu'ici entre les Anglais et les Français, les premiers seraient hors d'état de soutenir la concurrence. La possibilité de la reconstruction du canal de Suez étant un problème résolu, et le travail qu'elle exigerait étant de peu d'importance, les marchandises arriveraient si rapidement par ce canal et avec une telle économie de capitaux, que les Français pourraient se

présenter sur les marchés avec des avantages immenses. le commerce de l'Inde, par l'Océan, en serait infailliblement écrasé. (*Mémoires de Napoléon. De l'Égypte*, t. v, p. 49, 50, 51 et 52.)

## NOTE 110.

Depuis le traité de paix Tokmanchay avec la Perse, signé en 1828, la Russie possède le couvent d'Echmiadjin près d'Erivan, résidence du patriarche des Arméniens. Elle avait espéré que cette population, composée de deux ou trois millions d'hommes, conserverait ses rapports avec son ancien chef spirituel, et qu'elle pourrait, par ce canal, exercer, en toute liberté, son influence sur les Arméniens. La Porte cependant a pris le parti de faire nommer un autre patriarche par le synode de Constantinople. Il en est résulté de vives contestations entre le divan et la Russie, et nous croyons qu'elles durent encore en ce moment. La Turquie paraît décidée à ne pas vouloir se désister de la mesure qu'elle a justement adoptée.

## NOTE 111.

RIZZO-NÉROULOS. — *Histoire de la Grèce*, p. 166.

## NOTE 112.

*Portfolio*, n. 7, p. 2.

## NOTE 113.

KOHR. — *Tableau des révolutions de l'Europe*, t. II, p. 448.

Quoique le titre de calife ait toujours été le plus éminent et le plus auguste aux yeux de l'islamisme et de tous les souverains qui ont prétendu hériter de la puissance de *Mohammed*, la loi cependant y a substitué celui d'*imam*, par une suite de ce principe qui fait envisager comme un califat imparfait le sacerdoce de tous les princes successeurs des quatre premiers vicaires du prophète. En conséquence, ce n'est presque jamais que sous ce nom qu'elle désigne les souverains mahométans revêtus de l'un et de l'autre pouvoir; et c'est par là qu'il fait aujourd'hui la première et la plus noble qualification des monarques ottomans, qui, à l'exemple des *abassides*, se décorent du titre d'*imam* des musulmans. Sous cette auguste dénomination, ils exercent les droits du sacerdoce, comme ils déploient ceux du pouvoir suprême sous celle de *sultan*. . . . .

Par une suite de ces principes, tous les souverains qui suivent indistinctement les quatre rites orthodoxes, sont encore aujourd'hui envisagés, avec leurs nations respectives, comme autant de membres réunis sous l'autorité sacerdotale du grand-seigneur, en sa qualité de premier *imam* et de vicaire de *Mohammed*. Les uns, tels que l'empereur de *Maroc*, les princes des divers cantons de l'Arabie, des Indes et du reste de l'Orient, ne reconnaissent que son autorité spirituelle. Les autres, comme les trois régences d'Afrique, rendent encore hommage à sa suzeraineté temporelle. On sait que l'élection des *Dey*s ou *Begler-beys*, qui en sont les administrateurs et les chefs, et qui par là représentent, suivant l'esprit de la loi, l'unité du commandement, est toujours soumise à la confirmation du monarque ottoman, de qui ils re-

çoivent leur diplôme, avec une pelisse d'honneur en signe d'investiture.

Tel est le point de vue général sous lequel l'islamisme a toujours considéré la dignité sacerdotale, soit en elle-même, soit dans ses rapports avec les autres états musulmans. La puissance temporelle de *Mohammed* n'ayant été fondée que sur la prétendue mission qu'il avait reçue du ciel, de rappeler les hommes au culte des anciens patriarches, à l'unité d'un Dieu, on ne doit pas s'étonner de voir partout la constitution politique subordonnée à la constitution religieuse, chez les peuples qui se gouvernent par les lois de l'islamisme.

C'est ce point de doctrine, plus encore que les considérations politiques, qui, dans la dernière guerre entre la *Porte* et la *Russie*, a fait naître les plus vives et les plus fortes oppositions au démembrement de la *Crimée* et à l'indépendance de son chef. La maison ottomane, obligée de plier sous la loi impérieuse de la nécessité, ne se prêta enfin à reconnaître le prince *Schahhin Guiraïh* pour souverain de la petite *Tartarie*, et à le dégager de la reconnaissance des droits de suzeraineté temporelle des sultans ottomans, que sous la condition expresse que ce *khan* rendrait toujours, lui et ses successeurs, hommage à la suprématie spirituelle. La cour de *Constantinople* se réserva même la liberté de nommer, comme auparavant, à toutes les charges de judicature de la *Crimée*, parce que les magistrats musulmans, *mollas* et *cadis*, ne sont pas seulement les ministres de la justice et de la loi, mais encore les chefs de la religion et du culte public sous l'autorité du sultan. (*Tableau de l'empire ottoman*,

par d'ONSSON, t. 1<sup>er</sup>. — *Code religieux*, p. 256 et 263.)

## NOTE 114.

Les détails suivans donnés par un journal, bien qu'ils ne soient pas authentiques, méritent d'être rapportés; ils ont au moins l'avantage de faire connaître la pensée intime des musulmans.

ÉGYPTE. LE CAIRE, 3 avril. — (*Correspondance du JOURNAL DU COMMERCE.*) — Depuis l'arrivée du dernier aviso-goëlette porteur de dépêches du Gouvernement français pour le consul général, des échanges de notes ont eu fréquemment lieu entre ce dernier et notre divan. Les armemens ont repris une grande activité, et l'on recrute des marins partout. On assure que des négociations avec la Sublime-Porte ont fait cesser toutes les rivalités que la politique européenne voulait exploiter. Un pauvre derviche d'Alep a, dit-on, exercé une grande influence sur l'esprit du vice-roi pour réunir, dans le pur intérêt de la religion, le représentant de la race arabe et le chef actuel des Osmanlis. On annonce une caravane extraordinaire qui serait de nouveau confiée au vice-roi pour la faire conduire à la Mecque. Plusieurs fils de dignitaires de l'empire en feraient partie ainsi que les plus éminens serviteurs du vice-roi. Le derviche Miri-Mahamoud d'Alep doit se rendre, avec une mission du vice-roi, à Constantinople à la fin du mois.

## NOTE 115.

« Les Français n'ont plus rien à désirer, sinon que le ciel leur donne des rois pieux, bons et sages; et ces rois rien à faire que d'employer leur puissance à tenir

l'Europe en paix. Aucune entreprise ne peut plus ni leur réussir ni leur être profitable que celle-là.»

» Et voilà par où Henri IV aspirait au nom de Grand. Ces vues ne lui étaient point inspirées par une petite et misérable ambition, ni bornées à un léger et bas intérêt, il voulait rendre la France éternellement heureuse; et comme elle ne peut goûter cette parfaite félicité qu'en un sens, toute l'Europe ne la partage avec elle, c'était le bien de toute la chrétienté qu'il voulait faire, et d'une manière si solide, que rien à l'avenir ne fût capable d'en ébranler les fondemens. Je me doute bien que ce projet sera regardé tout d'abord comme une de ces magnifiques chimères, de ces oisives spéculations politiques, auxquelles se livre un esprit ami des idées singulières: ceux qui en jugeront ainsi ne peuvent être que cette sorte de gens à qui la première impression d'une imagination prévenue tient lieu de règle, ou ceux à qui l'éloignement des temps et l'ignorance des circonstances feront confondre la plus sage et la plus noble des entreprises avec ces capricieux projets dont on a vu de tout temps se repaître les princes entêtés de leur pouvoir. J'ai été moi-même sur cet article plus difficile à persuader peut-être qu'aucun de ceux qui liront ces mémoires, par un effet de ce caractère froid, précautionné et peu entreprenant par lequel je me suis donné à connaître. Je me souviens que, la première fois que j'entendis le roi me parler d'un système politique par lequel on pouvait partager et conduire toute l'Europe comme une famille, j'écoutai à peine ce prince. Ma réponse fut moitié sur le ton de plaisanterie, moitié sur celui de compliment. Henri n'alla pas plus loin pour cette fois. Il m'a souvent

avoué depuis qu'il m'avait long-temps caché tout ce qui lui roulait dans l'esprit sur cette matière par la honte qu'on a de proposer des choses qui peuvent paraître ridicules ou impossibles ; je fus étonné que, quelque temps après, il remît entre nous deux la conversation sur le même sujet, et que, dans la suite, il revint d'année en année à m'en entretenir avec des arrangemens et des éclaircissemens nouveaux.

» Lorsque je me fus mis dans le véritable point de vue des choses, lorsque j'eus tout pesé, tout calculé, tout prévu et tout préparé, je me sentis persuadé que le dessein de Henri le Grand était tout ensemble juste dans son principe, possible et même facile dans toutes ses parties et infiniment glorieux dans tous ses effets ; en sorte que, comme on l'a vu dans mille endroits de cet ouvrage, je fus le premier à rappeler le roi à ses engagemens et à faire valoir souvent contre lui-même ses propres raisons.

» L'habitude où était ce prince de porter continuellement ses vues sur tout ce qui était autour de lui, effet des conjectures singulièrement tristes et embarrassantes où il s'était trouvé dans presque tous les instans de sa vie, lui avait fait former ce dessein dès le temps où, appelé à la couronne par la mort de Henri III, il regardait l'abaissement de la maison d'Autriche comme quelque chose d'absolument nécessaire pour pouvoir s'y soutenir. Si la première idée ne lui en vint pas d'Élisabeth, il est certain du moins que cette grande reine l'avait imaginé, de son côté, long-temps auparavant. Une très grande partie des articles, des conditions et des différens arrangemens est due à cette reine, et montre bien que, du côté de la pénétration, de la sagesse et de toutes les autres qua-

lités de l'esprit, elle ne céda à aucun des rois dignes de porter ce nom. » (*Mémoires de Sully.*)

NOTE 116.

*Mémoires de Napoléon*, tom. III, p. 160.

NOTE 117.

Outre les préjugés religieux, les indigènes sont fort attachés à leurs lois ; ils n'adopteraient pas les nôtres avec facilité. Les châtimens consacrés par notre législation pénale leur paraissent injustes, absurdes et intolérables, et ils préfèrent la justice cruelle, mais prompte, du cadi à un long emprisonnement. (Mouvemens divers.) J'en ai été plus d'une fois témoin ; j'ai souvent entendu dire à des Arabes que nos lois étaient insensées, et qu'ils trouvaient injuste l'application qu'on leur en faisait. Un prévenu que j'avais fait traduire devant moi, sur l'accusation d'un délit, me dit un jour : « Si j'avais paru devant le tribunal du cadi, il m'aurait puni et j'aurais pu rentrer dans ma famille pour cultiver mon champ et gagner d'une autre manière du pain à mes enfans, tandis que toi tu m'arrêtes avant de me juger ; après que je suis jugé, tu me retiens encore ; et pendant que je languis à l'ombre, mangeant ton pain dans la prison, ma femme et mes enfans n'en ont pas. » (Sensations diverses.)

Respectons donc leur légalité, si étrange qu'elle nous paraisse, bien qu'elle offense notre raison ; car c'est le seul moyen d'établir avec eux, par la suite, des rapports de bonne amitié. (Discours de M. Laurence, *Journal des débats*, 11 juin 1836.)

## NOTE 118.

La situation morale résultante des différens intérêts, des différentes races qui habitent l'Égypte, n'échappa pas à Napoléon, et c'est sur elle qu'il bâtit son système de gouvernement. Peu curieux d'administrer la justice dans le pays, les Français ne l'eussent pas pu, quand même ils auraient voulu le faire. Napoléon en investit les Arabes, c'est à dire les cheïkhs, et leur donna toute la prépondérance. Dès lors, il parla au peuple par le canal de ces hommes, qui étaient tout à la fois les nobles et les docteurs de la loi; il intéressa ainsi à son gouvernement l'esprit national arabe et la religion du Coran. Il ne faisait la guerre qu'aux mamelucks; il les poursuivait à outrance, et après la bataille des Pyramides, il n'en restait plus que les débris. Il chercha, par la même politique, à s'emparer des cophites. Ceux-ci avaient de plus avec lui les liens de la religion, et seuls ils étaient versés dans l'administration du pays. (*Mémoires de Napoléon. — Égypte, tom. v, p. 62.*)

Un jour que Napoléon était entouré du divan des grands cheïkhs, on l'informa que des Arabes de la tribu des Ouadis avaient tué un fellah et enlevé des troupeaux; il en montra de l'indignation, et ordonna d'un ton animé, à un officier d'état-major, de se rendre aussitôt dans le Bahireh avec deux cents dromadaires et trois cents cavaliers pour obtenir réparation et faire punir les coupables. Le cheïkh Elmodi, témoin de cet ordre et de l'émotion du général en chef, lui dit en riant: « Est-ce que ce fellah est ton cousin, pour que sa mort te mette tant en colère? — Oui, répondit Napoléon,

tous ceux que je commande sont mes enfans. — Taïb! lui dit le cheïkh, tu parles comme le prophète. »  
(Page 66, *idem, ibid.*)

## NOTE 119.

Ce serait un beau champ à exploiter pour la spéculation que d'estimer ce que fût devenue la destinée de la France et de l'Europe, si l'Angleterre, tout en désavouant le meurtre de Louis XVI, ce qui était d'une morale publique, eût écouté les conseils d'une politique philanthropique, en acceptant, comme alliée, la Révolution française. Les échafauds n'eussent pas couvert la France; les rois n'eussent pas été ébranlés sur leurs trônes, ils auraient tous été plus ou moins au devant des révolutions; l'Europe entière fût devenue, sans secousses, constitutionnelle et libre, sans jalousie, sans ambition; le projet de l'abbé de Saint-Pierre pouvait se trouver réalisé. La république française se serait assise sur elle-même et sur la sécurité environnante; elle n'aurait eu ni la pensée ni le besoin d'envahir; elle n'aurait pas eu la nécessité de la victoire, et la législation implacable, qui appuyait au dedans cette nécessité, n'eût pas répandu les flots de sang dont le sol français a été abreuvé. Une seule campagne aurait eu lieu peut-être dans le commencement; celle-là eût donné à la France les belles limites du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. C'eût été sa seule conquête. (*Mémoires de Napoléon, tom. III, p. 125.*)

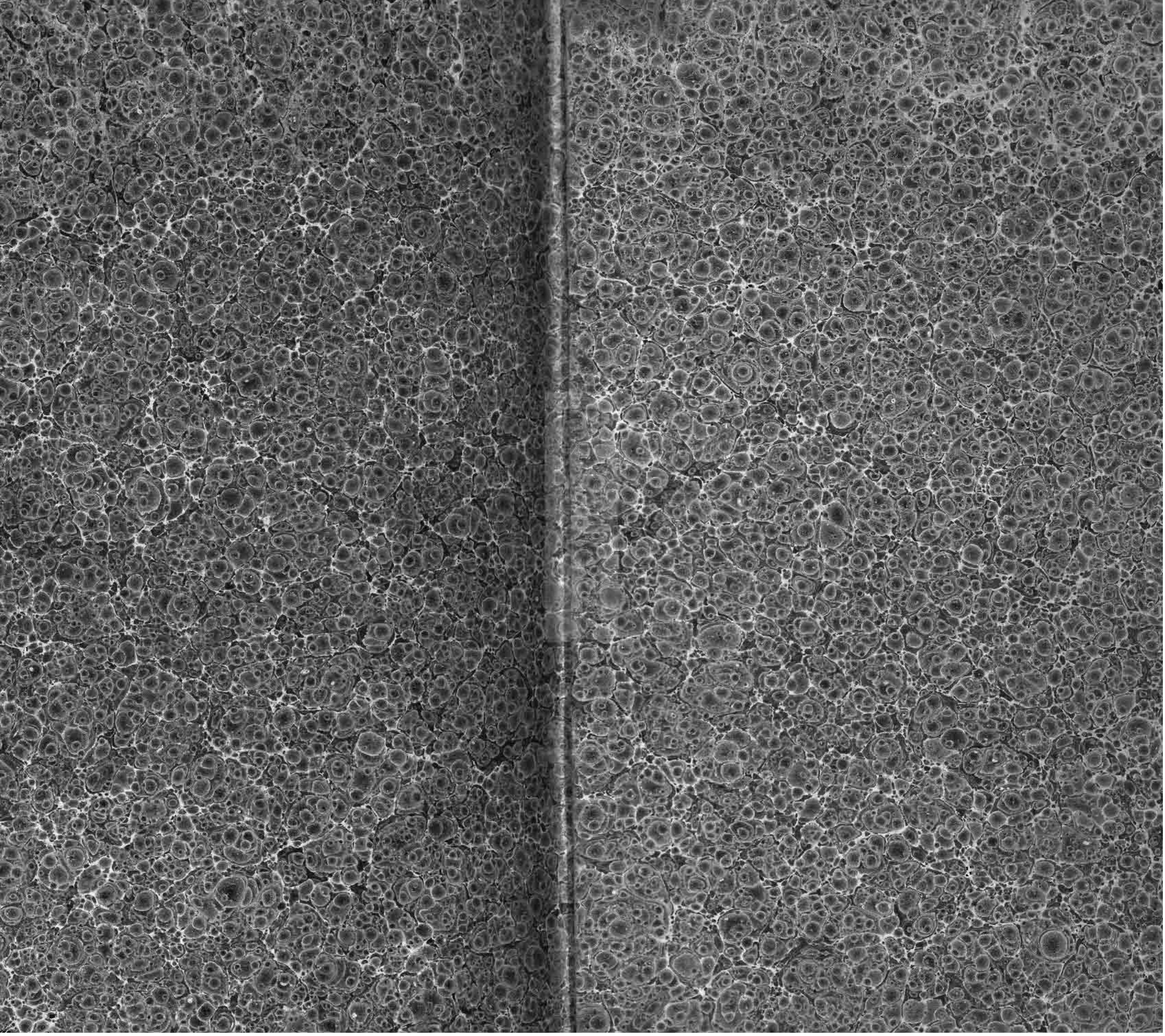
## NOTE 120.

*Mémoires de Napoléon, tom. III, p. 121.*

## NOTE 121.

Une philosophie nouvelle correspond à la politique nouvelle que nous venons d'indiquer, et cette philosophie, Pascal a été le premier à la concevoir et à la formuler. Elle se trouve exprimée de la manière la plus nette dans le passage que nous avons pris pour épigraphe ; mais elle se trouve aussi développée dans l'ensemble tout entier des *Pensées* ; elle en est le lien secret que les éditeurs de Pascal ont vainement cherché. En relisant les *Pensées*, en les parcourant avec cette espèce de fil d'Ariane à la main, ou sera frappé de l'unité qu'elles présentent. Pascal a appliqué sa formule à tous les grands objets de la philosophie humaine, aux méthodes employées par les mathématiciens et par les physiciens, aux débats entre les partisans des anciens et ceux des modernes, aux théories philosophiques des stoïciens et des épicuriens admirablement résumées et conciliées par le christianisme, à la querelle de l'aristocratie de naissance et de l'aristocratie de capacité, enfin au schisme antique de l'autorité et de la liberté qu'il a résolu par ces mots : « La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est anarchie ; l'unité qui ne s'appuie pas sur la multitude est tyrannie. » Il y aurait un nouveau classement des pensées de Pascal à faire sur cette donnée.

 **SISMANGOLIO**  
MILANO



  
SISMANNOCALIO